LANGUES ET SOCIÉTÉS

note méthodologique

N° 46

Contribution à l'étude des perceptions linguistiques. La méthodologie des faux-couples revisitée.

Elke Laur

Québec

LANGUES ET SOCIÉTÉS

note méthodologique N° 46

Contribution à l'étude des perceptions linguistiques. La méthodologie des faux-couples revisitée.

Elke Laur

Québec

CONTRIBUTION À L'ÉTUDE DES PERCEPTIONS LINGUISTIQUES

LA MÉTHODOLOGIE DES FAUX-COUPLES REVISITÉE

Elke Laur

Mise en page : Carmen Moreau

Révision linguistique : Lise Harou

© Gouvernement du Québec

ISBN 978-2-550-53433-4

Dépôt légal : 2008
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux 5

Liste des graphiques 7

Introduction 13

La perception du statut d'une langue 13

Le plan de l'étude 17

La méthodologie des faux-couples revisitée 17

Le principe de la méthodologie des *faux-couples* et le contexte historique de l'étude 17
Méthodologie comparative de l'étude 18
Démarche méthodologique 20
Potentiel et limites de l'étude 22
La présentation des analyses et résultats 23

Résultats 25

Les perceptions des Montréalais 25

1. La perception hétéroclite 25
   1.1 La variation des perceptions 25
   1.2 La perception du statut linguistique 27
   1.3 Le statut, a-t-il un sexe? 34
   1.4 Résumé 36

2. La différence selon les caractéristiques des voix entendues 37
   2.1 Évaluation des caractéristiques selon la langue des locuteurs 37
   2.2 Évaluation des caractéristiques selon le sexe des locuteurs 43
   2.3 Dimension historique du sexe des locuteurs : retour sur les études antérieures 49
   2.4 Résumé 50

3. La différence selon les caractéristiques des répondants 50
   3.1 L'évaluation des caractéristiques selon la langue maternelle des répondants 50
   3.2 Évaluation des caractéristiques selon le sexe des répondants 58
   3.3 Évaluation des caractéristiques des voix selon le sexe et les langues des répondants 59
   3.4 Dimension historique du sexe des répondants : retour sur les études antérieures 59
   3.5 Évaluation des caractéristiques selon d'autres traits des répondants 61
   3.6 Résumé 64

4. Quels sont les traits saillants pour expliquer la perception? 64
4.1 Quel rôle la langue du répondant joue-t-elle dans son évaluation? 65
4.2 Quel rôle jouent le sexe, l'âge, le niveau socio-économique du répondant dans son évaluation? 66
4.3 La détermination des perceptions linguistiques selon les caractéristiques des répondants 67

5. Aperçu des résultats 68

6. Brève récapitulation des résultats 1960, 1989 et 2004 69

7. Plusieurs constats émergent 74

8. Quelques pistes de recherche sous forme d'hypothèses 75

Quelques réflexions en guise de conclusion 77

Bibliographie 80

Annexes 83

Annexe 1 Le prétest sur l'authenticité des locuteurs bilingues 85
Annexe 2 – Description des répondants 87
Annexe 3 – Analyses 91
Annexe 4 – Extraits de littérature lus 93
Annexe 5 – Stratification et pondération 95
Annexe 6 – Moyennes, écarts-types et variances 97
Annexe 7 – Description des analyses MANOVA 107
7.1 Les caractéristiques et facteurs présentant une triple interaction 107
7.2 Les caractéristiques et facteurs sans triple interaction 118
Annexe 8 – Description des analyses MANOVA 127
8.1 Les caractéristiques et facteurs présentant une triple interaction 127
8.2 Les caractéristiques et facteurs sans triple interaction 130
Annexe 9 – Valeurs des *test t* 135
Annexe 10 – Description des analyses MANOVA 137
10.1 La langue de l'entrevue 137
10.2 L'âge des répondants 142
10.3 La scolarité des répondants 154
10.4 Le revenu des répondants 167
Annexe 11 – Résultats des régressions 175

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 – La moyenne, l'écart-type et la variance des évaluations par caractéristique 26

Tableau 2 – Les solutions factorielles pour l'ensemble des caractéristiques évaluées 27

Tableau 3 – Les solutions factorielles pour les caractéristiques évaluées selon la langue 29

Tableau 4 – Comparaison des solutions factorielles pour les caractéristiques évaluées selon la langue des voix et pour l'ensemble de l'échantillon 31

Tableau 5 – Les solutions factorielles pour les caractéristiques évaluées selon le sexe 34

Tableau 6 – L'interaction entre la langue et le sexe des voix des locuteurs 36

Tableau 7 – La distribution des moyennes, de l'écart-type et des variances pour l'évaluation des caractéristiques selon la langue des voix 37

Tableau 8 – L'interaction entre la langue et le sexe du locuteur en considérant l'effet du français et de l'anglais 39

Tableau 9 – La distribution des moyennes, des écarts-types et des variances pour l'évaluation des caractéristiques selon le sexe des voix 43

Tableau 10– L'interaction entre la langue et le sexe du locuteur en considérant l'effet de la voix féminine et masculine 47

Tableau 11– Valeurs significatives du *test t* pour les évaluations de voix parlant en français et en anglais selon le sexe (deux échantillons) 49

Tableau 12– La distribution des moyennes des évaluations selon la langue maternelle par caractéristique 52

Tableau 13– La distribution des moyennes des évaluations selon la langue maternelle par facteur 52

Tableau 14– L'interaction entre la langue maternelle des répondants, la langue et le sexe des locuteurs 54

Tableau 15– Aperçu des résultats des analyses MANOVA : rapports significativement différents entre les moyennes de groupes linguistiques 57

Tableau 16– L'interaction entre le sexe des répondants, la langue et le sexe des locuteurs 58

Tableau 17– Taux de réponses positives à la question sur les langues maternelles des locuteurs bilingues enregistrés 85

Tableau 18– Distribution de la langue parlée à la maison et la langue de travail selon la langue maternelle 88

Tableau 19– La scolarité 89

Tableau 20– Distribution des répondants selon la langue maternelle et le lieu d'habitation 90

Tableau 21– Stratification de l'échantillon 95

Tableau 22– L'échantillon pondéré 95

Tableau 23– Moyennes, écarts-types et variances pour chacune des caractéristiques 97

Tableau 24– Moyennes, écarts-types et variances pour chacun des facteurs 99

Tableau 25– Valeurs significatives du *test t* pour les évaluations des voix selon la langue maternelle des répondants masculins 135

Tableau 26– Valeurs significatives du *test t* pour les évaluations des voix selon la langue maternelle des répondants féminins 136

Tableau 27– Influence de la langue d'usage des répondants sur l'évaluation des caractéristiques et facteurs 137

Tableau 28– Résultats des régressions multiples hiérarchiques pour les variables linguistiques (ensemble de l'échantillon) 175

Tableau 29– Résultats des régressions multiples hiérarchiques pour les variables linguistiques concernant les facteurs (ensemble de l'échantillon) 178

Tableau 30– Résultats des régressions multiples hiérarchiques pour toutes les variables prédicatrices pour le facteur *statut* (ensemble de l'échantillon) 179

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 – Distribution des évaluations des voix pour les douze caractéristiques proposées .. 26

Graphique 2 – Les moyennes des facteurs *solidarité* et *statut* 33

Graphique 3 – Moyennes pour le trait *chaleureux* 38

Graphique 4 – Moyennes des évaluations par enregistrement pour les facteurs 41

Graphique 5 – Moyennes pour le facteur *compétence-action* 42

Graphique 6 – Moyennes des évaluations par enregistrement pour les caractéristiques 44

Graphique 7 – Moyennes pour le trait *chaleureux* 45

Graphique 8 – Moyennes des évaluations pour toutes les caractéristiques par groupe linguistique 53

Graphique 9 – Interaction de la langue maternelle des répondants avec la langue selon les sexes pour le trait *sympathique* 55

Graphique 10 – Interaction entre la langue maternelle des répondants et la langue des locuteurs pour le facteur *statut* 56

Graphique 11 – L'évaluation de la voix de la femme selon le niveau de scolarité des répondants pour plusieurs caractéristiques et facteurs 63

Graphique 12 – L'âge des répondants 87

Graphique 13 – Le revenu familial annuel 89

Graphique 14 – Moyennes pour le trait *sympathique* 100

Graphique 15 – Moyennes pour le trait *sociable* 100

Graphique 16 – Moyennes pour le trait *intelligent* 101

Graphique 17 – Moyennes pour le trait *distingué* 101

Graphique 18 – Moyennes pour le trait *chaleureux* 102

Graphique 19 – Moyennes pour le trait *dynamique* 102

Graphique 20 – Moyennes pour le trait *instruit* 103

Graphique 21 – Moyennes pour le trait *fiable* 103

Graphique 22 – Moyennes pour le trait *qualités d'un* leader 104

Graphique 23 – Moyennes pour le trait *sens de l'humour* 104

Graphique 24 – Moyennes pour le trait *caractère* 105

Graphique 25 – Moyennes pour le trait *ambition* 105

Graphique 26 – Moyennes pour le facteur *statut* 106

Graphique 27 – Moyennes pour le facteur *solidarité* 106

Graphique 28 – Moyennes pour le facteur *compétence-action* 106

Graphique 29 – Interaction de la langue maternelle des répondants avec la langue pour la voix de la femme pour le trait *sympathique* 107

Graphique 30 – Interaction de la langue maternelle des répondants avec la langue pour la voix d'homme pour le trait *sympathique* 108

Graphique 31 – Interaction de la langue maternelle des répondants avec la langue pour la voix de la femme pour le trait *sociable* 109

Graphique 32 – Interaction de la langue maternelle des répondants avec la langue pour la voix d'homme pour le trait *sociable* 110

Graphique 33 – Interaction de la langue maternelle des répondants avec la langue pour la voix de la femme pour le trait *distingué(e)* 111

Graphique 34 – Interaction de la langue maternelle des répondants avec la langue pour la voix de la femme pour le trait *chaleureux(se)* 112

Graphique 35 – Interaction de la langue maternelle des répondants avec la langue pour la voix d'homme pour le trait *chaleureux(se)* 113

Graphique 36 – Interaction de la langue maternelle des répondants avec la langue pour la voix de la femme pour le trait *fiable* 114

Graphique 37 – Interaction de la langue maternelle des répondants avec la langue pour la voix d'homme pour le trait *fiable* 115

Graphique 38 – Interaction de la langue maternelle des répondants avec la langue pour la voix de la femme pour le facteur *solidarité* 116

Graphique 39 – Interaction de la langue maternelle des répondants avec la langue pour la voix d'homme pour le facteur *solidarité* 117

Graphique 40 – Interaction entre la langue maternelle des répondants et la langue des locuteurs pour la caractéristique *intelligent(e)* 118

Graphique 41 – Interaction entre la langue maternelle des répondants et la langue des locuteurs pour la caractéristique *instruit(e)* 119

Graphique 42 – Interaction entre la langue maternelle des répondants et la langue des locuteurs pour la caractéristique *qualités d'un* leader 120

Graphique 43 – Interaction entre la langue maternelle des répondants et les voix des locuteurs pour la caractéristique *sens de l'humour* 121

Graphique 44 – Interaction entre la langue maternelle des répondants et le sexe des locuteurs pour la caractéristique *caractère* 122

Graphique 45 – Interaction entre la langue maternelle des répondants et la langue des locuteurs pour la caractéristique *ambition* 123

Graphique 46 – Interaction entre la langue maternelle des répondants et la langue des locuteurs pour le facteur *statut* 124

Graphique 47 – Interaction entre la langue maternelle des répondants et la langue des locuteurs pour le facteur *compétence-action* 125

Graphique 48 – Interaction du sexe des répondants avec la langue pour la voix de l'homme pour le trait *chaleureux(se)* 128

Graphique 49 – Interaction du sexe des répondants avec la langue pour la voix de l'homme pour le facteur *solidarité* 129

Graphique 50 – Interaction entre le sexe des répondants et la langue des locuteurs pour la caractéristique *fiable* 131

Graphique 51 – Interaction entre le sexe des répondants et la langue des locuteurs pour la caractéristique *sens de l'humour* 132

Graphique 52 – Les moyennes de certains traits et facteurs selon la langue de l'entrevue 138

Graphique 53 – Interaction entre la langue de l'entrevue et la langue des locuteurs pour la caractéristique *sociable* 139

Graphique 54 – Interaction entre la langue de l'entrevue et la langue des locuteurs pour la caractéristique *qualités d'un* leader 140

Graphique 55 – Interaction entre la langue de l'entrevue et la langue de la femme pour les caractéristiques *dynamique, caractère* et pour le facteur *compétence-action* 141

Graphique 56 – Interaction entre l'âge des répondants et les voix de l'homme pour le facteur *compétence-action* 142

Graphique 57 – Interaction entre l'âge des répondants et les voix de la femme pour le facteur *compétence-action* 143

Graphique 58 – Interaction entre l'âge des répondants et les voix des locuteurs pour la caractéristique *sympathique* 144

Graphique 59 – Interaction entre l'âge des répondants et les voix des locuteurs pour la caractéristique *sociable* 145

Graphique 60 – Interaction entre l'âge des répondants et les voix de la femme pour la caractéristique *distingué(e)* 146

Graphique 61 – Interaction entre l'âge des répondants et les voix des locuteurs pour le facteur *solidarité* 147

Graphique 62 – Influence de l'âge des répondants sur les voix de la femme pour la caractéristique *intelligent(e)* 148

Graphique 63 – Influence de l'âge des répondants sur les voix des locuteurs pour la caractéristique *dynamique* 149

Graphique 64 – Influence de l'âge des répondants sur les voix des locuteurs pour la caractéristique *qualités d'un* leader 150

Graphique 65 – Influence de l'âge des répondants sur les voix des locuteurs pour la caractéristique *sens de l'humour* 151

Graphique 66 – Influence de l'âge des répondants sur les voix des locuteurs pour la caractéristique *caractère* 152

Graphique 67 – Influence de l'âge des répondants sur les voix en anglais pour la caractéristique *chaleureux(se)* 153

Graphique 68 – Influence du niveau de scolarité des répondants sur les voix de l'homme pour la caractéristique *sympathique* 154

Graphique 69 – Influence des niveaux de scolarité des répondants sur la voix de la femme en anglais pour la caractéristique *ambition* 155

Graphique 70 – Influence du niveau de scolarité des répondants sur l'évaluation des voix pour la caractéristique *chaleureux(se)* 156

Graphique 71 – Influence du niveau de scolarité des répondants sur l'évaluation des voix de la femme pour la caractéristique *intelligent(e)* 157

Graphique 72 – Influence du niveau de scolarité des répondants sur l'évaluation des voix de la femme pour la caractéristique *distingué(e)* 158

Graphique 73 – Influence du niveau de scolarité des répondants sur l'évaluation des voix de la femme pour la caractéristique *dynamique* 159

Graphique 74 – Influence du niveau de scolarité des répondants sur l'évaluation des voix de la femme pour la caractéristique *instruit(e)* 160

Graphique 75 – Influence du niveau de scolarité des répondants sur l'évaluation des voix de la femme pour la caractéristique *qualités d'un* leader 161

Graphique 76 – Influence du niveau de scolarité des répondants sur l'évaluation des voix de la femme et de l'homme pour la caractéristique *sens de l'humour* 162

Graphique 77 – Influence du niveau de scolarité des répondants sur l'évaluation des voix de la femme et de l'homme pour la caractéristique *caractère* 163

Graphique 78 – Influence du niveau de scolarité des répondants sur l'évaluation des voix de la femme pour le facteur *solidarité* 164

Graphique 79 – Influence du niveau de scolarité des répondants sur l'évaluation des voix de la femme pour le facteur *statut* 165

Graphique 80 – Influence du niveau de scolarité des répondants sur l'évaluation des voix de la femme pour le facteur *compétence-action* 166

Graphique 81 – Interaction entre le revenu des répondants et la voix de la femme en anglais pour la caractéristique *sympathique* 167

Graphique 82 – Interaction entre le revenu des répondants et la voix de la femme en anglais pour la caractéristique *distingué(e)* 168

Graphique 83 – Interaction entre le revenu des répondants et la voix de la femme en anglais pour la caractéristique *dynamique* 169

Graphique 84 – Interaction entre le revenu des répondants et la voix de l'homme en anglais et en français pour la caractéristique *dynamique* 170

Graphique 85 – Interaction entre le revenu des répondants et la voix de la femme en anglais pour la caractéristique *ambition* 171

Graphique 86 – Interaction entre le revenu des répondants et la voix de la femme en anglais et en français pour le facteur *compétence-action* 172

Graphique 87 – Influence du revenu des répondants sur les voix des locuteurs pour la caractéristique *qualités d'un* leader 173

Introduction[1]

La perception du statut d'une langue

L'étude que nous présentons ici a pour objectif de décrire certaines des perceptions linguistiques des Montréalais et, à l'aide de ces perceptions, de comprendre le statut social dont bénéficient l'anglais et le français aujourd'hui à Montréal. Utilisant une méthodologie employée depuis longtemps, nous pouvons aussi retracer, à défaut de pouvoir *comparer*[2], comment la perception a pu évoluer au cours de ces quarante dernières années. De plus, puisque quelques différences méthodologiques existent entre les études antérieures et celle-ci, nous pouvons également déduire quelles divergences dans les résultats pourraient être attribuables aux différentes mesures ou analyses. Nous enchaînons donc avec une lecture critique de tous les résultats. Finalement, nous présentons quelques hypothèses sur l'explication des différences entre les perceptions linguistiques des Montréalais.

La perception est une sorte de filtre de la réalité, comme le précise Dortier (1998) : « La perception est l'acte psychique le plus élémentaire qui soit. Voir, toucher, goûter, entendre, sentir : à chacun de ces cinq sens correspond une façon de s'informer sur le monde. C'est leur coordination qui nous donne une vision globale de la réalité, ou plutôt de ce que nous pensons en connaître. » Cette perception est forcément partielle et limitée, mais c'est elle qui nous permet de nous orienter, de discerner ce qui nous entoure (objets, personnes, nature, langues) ainsi que de faire les choix appropriés dans notre vie quotidienne. Ces choix sont pour la plupart automatisés, appris et mémorisés à plus ou moins long terme.

La perception des langues n'échappe pas à cette règle. Au sens physiologique du terme, la perception linguistique est d'abord auditive, on *entend* les langues. Au sens plutôt sociolinguistique de la perception, on parlera davantage d'« attitudes linguistiques » : on *comprend* les langues. Cette compréhension dépasse la simple reconnaissance de phonèmes : on reconnaît le sens *social* des langues. Cette perception sociale des langues nous permet, comme toute autre perception, d'avoir des opinions, de prendre des décisions et d'adopter des comportements. Comme toutes les autres perceptions, les perceptions linguistiques guident certains choix – linguistiques ou autres – que nous faisons[3]. Ces choix peuvent être aussi variés qu'il y a de comportements différents, mais l'exemple du choix qu'on exerce en apprenant une autre langue semble particulièrement significatif. C'est pour expliquer les motivations d'apprendre une langue seconde que la recherche sur les attitudes linguistiques a connu son essor au Canada (Lambert et Gardner, 1959 et 1972). Selon ces études, plusieurs raisons peuvent nous conduire à apprendre une langue seconde ou tierce. Ces raisons ont pu être classées selon deux sortes de finalités recherchées : l'*instrumentalité* de la langue ou son

---

[1] Je tiens à remercier Jean-Yves Frigon et Jacques Maurais pour leurs commentaires et leur soutien.

[2] Pour des raisons décrites ci-dessous, nous ne pouvons pas prétendre comparer des résultats issus de recherches aussi différentes que celles qui ont été produites sur les perceptions et attitudes linguistiques au Québec.

[3] Plusieurs études démontrent en effet que la perception d'une variante linguistique peut déterminer un comportement (Labov, 1972, concernant la perception du statut d'une prononciation à Martha's Vineyard; l'étude de Poplack, 1980, porte sur le rôle de la perception linguistique sur la façon d'alterner deux langues; Laur, 2001 montre qu'un ensemble de perceptions linguistiques peut influer sur le comportement).

intégrativité [4]. La dernière se base sur un désir d'intégration dans une communauté linguistique, sur l'intention de connaître ou de maîtriser une langue avant tout sous son aspect culturel et identitaire. L'instrumentalité par contre fait plutôt référence à l'avantage que nous tirons de la connaissance d'une langue en termes de ressources matérielles[5] – la recherche d'emploi ou les conditions d'admission dans une université par exemple. La perception d'un certain statut de la langue (c'est-à-dire l'attrait d'une langue qui se traduit par la perception de son importance socio-économique, de son prestige littéraire ou de son statut géopolitique) guide un tel choix.

Le ***statut linguistique*** ou le ***statut d'une langue*** sont par contre des termes polysémiques qui renvoient à plusieurs réalités. Le statut d'une langue peut concerner le statut juridique de la langue dans un pays ou une région, son statut en tant que langue minoritaire ou majoritaire comme c'est le cas du statut bilingue du Canada par exemple, qui trouve son équivalent dans différents statuts linguistiques dans ses provinces, le Nouveau-Brunswick étant la seule province ayant l'anglais et le français comme langues officielles et le Québec est la seule province à avoir le français comme seule langue officielle. Une autre sorte de statut linguistique est directement liée à une personne – le statut linguistique d'un « ayant droit » par exemple – c'est-à-dire une personne qui a le droit de fréquenter une école de langue anglaise sur le territoire québécois. Ce droit est individuel. De la même manière, un employé peut occuper un poste avec un statut linguistique particulier (bilingue par exemple) à l'intérieur d'une entreprise ou d'une administration. Même des domaines d'activité peuvent avoir un statut linguistique – on parlera souvent du statut linguistique des langues en science par exemple. Ces différentes sortes de « statut » (et bien d'autres) sont bien évidemment interreliées, voire interdépendantes.

Or, ***la présente étude*** ne concerne qu'indirectement ces statuts juridiques, individuels ou d'activité souvent liés à une aire géographique bien déterminée. Le statut linguistique auquel renvoie cette étude concerne plus particulièrement le statut d'un locuteur, ou, plus précisément, le statut social ou socio-économique, c'est-à-dire l'accès aux ressources matérielles et symboliques que procure une langue à son utilisateur. De par leurs statuts juridiques et sociaux, les langues ne sont pas neutres, elles portent une association qui déteint naturellement sur les personnes qui les parlent. Leur parler place les locuteurs dans un univers social qui est symboliquement et culturellement codé. Les locuteurs portent le prestige ou le stigmate que leur idiome leur procure. Ces associations qu'une langue porte en elle se basent sur une histoire plus ou moins récente d'un peuple qui parle ou qui parlait cette langue. Ainsi, ce n'est pas la langue en tant que telle, c'est-à-dire son système linguistique interne, qui lui procure un statut plus ou moins élevé. Il s'agit plutôt d'associations historiques et sociales portées sur les locuteurs d'une langue qui confèrent à cette dernière un certain degré de prestige. Dans cette étude, c'est cette association d'un prestige à une langue qui est recherchée afin de déterminer le statut sociolinguistique dont dispose la langue examinée. Nous avons donc étudié la perception qu'ont les membres de différentes communautés linguistiques afin de connaître le statut social ou socio-économique que la communauté montréalaise attribue aux locuteurs des deux langues qui s'y parlent le plus souvent.

---

[4] C'est dans la même étude sur la motivation d'apprentissage d'une langue seconde que Lambert et Gardner (1959) ont établi les termes *instrumentality* et *integration* que nous traduisons ici par *instrumentalité* et *intégrativité* par référence à la force de gravité sur l'attrait des apprenants.

[5] Ces ressources peuvent également être symboliques : l'accès à un prestige, à une domination sociale, etc. (Bourdieu, 1979).

Dans ***le contexte québécois*** (mis à part le rapport entre les différentes variétés sociolinguistiques du français qui exercent indéniablement différents pouvoirs d'attraction), c'est depuis longtemps que la présence du français et de l'anglais génère des opinions perceptives et évaluatives les plus diverses. L'équilibre entre les langues dans un contexte multilingue est toujours fragile[6], même quand il s'agit de langues internationales comme le français et l'anglais et même si ces langues ont déjà connu une cohabitation de plusieurs centaines d'années. Minoritaire sur le sol québécois, la langue anglaise bénéficie pourtant d'un rayonnement canadien et nord-américain, voire mondial. Le français de son côté a connu depuis une trentaine d'années un renforcement singulier grâce à la législation linguistique québécoise[7]. Prenons encore l'exemple de l'apprentissage d'une langue seconde ou tierce : en raison de la dénatalité connue au Québec, le choix linguistique des immigrants revêt de plus en plus d'importance dans cette législation, et il place de plus en plus les nouveaux arrivants dans la position charnière d'une masse critique dans l'équilibre démolinguistique entre « ceux qui parlent français » et « ceux qui parlent anglais ». Ainsi, les langues adoptées par les nouveaux arrivants deviennent un enjeu politique et un sujet de recherche de prédilection[8]. Évidemment, la force d'attraction d'une langue ne se limite aucunement aux seuls migrants – c'est aussi le cumul des connaissances linguistiques de toutes les personnes bilingues ou multilingues qui affecte le « taux de véhicularité » qu'une langue possède, c'est-à-dire le degré auquel cette langue va permettre d'établir des ponts entre des personnes de langues maternelles différentes. La force d'attraction qu'exercent l'anglais et le français sur les locuteurs se retrouve forcément dans la perception de leur instrumentalité ou de leur intégrativité. C'est cette relation de l'anglais et du français à Montréal qui a amené, voilà presque 50 ans, des psychologues sociaux à inventer une méthodologie unique, la méthodologie des faux-couples, pour accéder indirectement aux perceptions linguistiques. Cette étude originale a permis pour la première fois d'isoler d'une façon convaincante des perceptions du statut linguistique. Depuis, cette méthodologie a fait le tour du monde, mais elle n'a été que rarement (ré-)utilisée par des chercheurs montréalais. Il est donc particulièrement fascinant, après avoir effectué quelques changements méthodologiques, de pouvoir revisiter avec la présente étude la perception qu'ont les Montréalais de leurs langues.

---

[6] Les premiers modèles de diglossie (c'est-à-dire la présence de plusieurs variétés [sociales, géographiques ou autres] au sein d'une même langue ou de différentes langues dont les fonctions au sein d'une même société diffèrent) présumaient une certaine stabilité dans l'attribution des fonctions à chaque niveau de langue ou à chaque langue différente. À l'ère des revendications linguistiques, identitaires et ethniques, cette stabilité est par contre de plus en plus considérée comme étant une phase dans une dynamique linguistique (Sauzet) ou un « emboîtement » de situations (Calvet, 1999).

[7] Le cas du français au Québec est une des trois « histoires à succès » dans la documentation sur les possibles inversions de transferts linguistiques (*reversing language shift*), à côté de l'hébreu et du catalan (voir Fishman, 1991 et 2001). Une des raisons invoquées dans le cas du Québec concerne la législation linguistique en vigueur.

[8] Voir surtout le volume 25, numéro 5 (septembre-octobre 2004) de la revue *Découvrir*.

Le plan de l'étude

La méthodologie des faux-couples revisitée

L'étude des perceptions permet non seulement de prédire certains comportements linguistiques, mais aussi de les expliquer. Malgré cela, l'étude des perceptions ou des attitudes linguistiques n'est pas un champ majeur en sociolinguistique. En fait, c'est surtout à des recherches en psychologie sociale que nous devons certaines approches théoriques et méthodologiques sur la question – les attitudes étant une des notions de base dans cette discipline. Par conséquent, les approches théoriques quant aux attitudes et aux perceptions linguistiques qu'on trouve dans la documentation suivent les deux courants majeurs en psychologie sociale : l'approche cognitive et l'approche béhavioriste. Sans entrer dans les détails de ces approches (voir surtout dans ce contexte Agheisi et Fishman, 1970; Cooper et Fishman, 1974; Ajzen, 2001; Solis Obiols, 2002), nous devons souligner que l'approche mentale à l'égard des attitudes est multidimensionnelle (basée sur les dimensions affective, conative et cognitive), tandis que les béhavioristes défendent une notion unidimensionnelle, basée uniquement sur la dimension affective. La méthodologie retenue dans la recherche décrite ici se situe dans une conceptualisation multidimensionnelle des attitudes, comme on le verra plus en détail ci-dessous.

Puisqu'il est impossible d'accéder directement aux perceptions, leur étude empirique ne peut faire autrement que de mesurer ou d'analyser des comportements, pour la plupart des évaluations. Ces évaluations peuvent être sollicitées de différentes manières[10] et leur analyse permet par la suite d'en déduire le contenu des perceptions. La méthode des faux-couples, mieux connue sous le syntagme *matched guise technique*, est une façon originale et indirecte d'accéder aux perceptions linguistiques d'un certain nombre de personnes.

Le principe de la méthodologie des *faux-couples* et le contexte historique de l'étude

Il y a presque 50 ans, une équipe de psychologues sociaux de l'Université McGill à Montréal a inventé une nouvelle méthodologie afin de pouvoir étudier les évaluations linguistiques et d'en déduire l'attrait qu'une langue exerce sur les locuteurs. Cet accès indirect aux perceptions linguistiques se fait par l'étude des associations que font les Montréalais quand ils entendent le français ou l'anglais. Le côté original de cette méthodologie réside dans une astuce, un tour de prestidigitation : les sujets entendent plusieurs fois la voix d'un même locuteur qui parle avec plusieurs accents, langues, niveaux langagiers, etc., mais ont l'impression qu'il s'agit de personnes différentes. Ainsi, alors qu'ils pensent évaluer les différentes qualités esthétiques des voix qu'ils entendent, les sujets jugent en fait d'autres dimensions qui ne sont pas évoquées par la voix ou par la personnalité du locuteur, mais par l'accent, la langue ou le niveau de langue (voir aussi Laur, 1994). Cette méthodologie reste encore aujourd'hui une des plus ingénieuses et efficaces puisqu'elle permet de déjouer une certaine autocensure dans les réponses des personnes.

---

[9] Pour des raisons décrites ci-dessous, nous ne pouvons pas prétendre comparer des résultats issus de recherches aussi différentes que celles qui ont été produites sur les perceptions et attitudes linguistiques au Québec.

[10] Un aperçu des différentes approches des perceptions linguistiques se trouve dans Clopper et Pisoni, 2002; Laur, 2001.

En 1959, une soixantaine d'étudiants en première année à l'université McGill ainsi qu'une soixantaine de collégiens d'un collège catholique francophone ont eu à évaluer des voix en anglais et en français (entre autres tâches) sur 14 traits de caractère. Selon les auteurs, il n'y avait aucun indice permettant de croire que ces étudiants se sont aperçu que les voix qu'ils évaluaient appartenaient à trois hommes parfaitement bilingues qui parlaient à tour de rôle en français et en anglais.[11]

Cette méthodologie visait à apparier (ou à *coupler* – d'où le nom de *faux-couples*) deux façons de parler (deux langues ou deux variétés de langue) en utilisant des personnes bilingues ou bidialectales afin de connaître la perception de ces parlers, a fait le tour du monde depuis. Elle est devenue la méthode de prédilection pour accéder indirectement aux jugements linguistiques.

Nous avons déjà discuté ailleurs de certains biais méthodologiques que cette méthodologie comporte (Laur, 1994, 2001) ainsi que des conceptualisations théoriques ou idéologiques qui ont pu alimenter l'interprétation des résultats (Laur, 2002). C'est tout au long de la recherche, mais surtout dans la sixième section de l'étude que nous allons revenir sur ces points plus en détail. Pour l'instant, nous présentons seulement quelques aspects méthodologiques que nous avons essayé d'améliorer tout en conservant l'idée originale de l'étude – celle de faire évaluer des langues à travers la perception de locuteurs bilingues.

Méthodologie comparative de l'étude

Les aspects méthodologiques que nous avons changés dans la présente étude par rapport à celle de Lambert et de ses collègues concernent les deux aspects qui sont le plus souvent objets de variation dans les études : les voix et les juges.

Les voix :

Au lieu d'utiliser exclusivement des voix masculines, nous avons enregistré ***les voix d'une femme et d'un homme bilingues*** afin de vérifier l'influence du sexe des voix sur l'évaluation. Dans une maîtrise datant de 1963, Preston constate effectivement une incidence du sexe des locuteurs sur les perceptions de Montréalais. Plusieurs autres études ont confirmé cet impact par la suite. Nous avons donc choisi d'analyser l'effet d'une voix féminine et d'une voix masculine afin de les comparer.

Le bilinguisme des locuteurs a été testé dans notre étude auprès d'un groupe témoin et ***leur niveau de langue*** correspond à un anglais ainsi qu'un français standard tel qu'il est parlé à Montréal. Ce dernier point semble particulièrement important si l'on considère, comme nous l'expliquerons plus en détail plus tard, que, lors de l'étude originale de 1960 plusieurs niveaux linguistiques connotés socialement ont été enregistrés et analysés ensemble – mais parmi les locuteurs français seulement. L'effet de ce « mélange sociolinguistique » des voix n'a pas été

---

[11] « There was no indication that any S [Speaker] became aware of the fact that bilingual speakers were used. » Lambert et autres (1960 : 44). Traduction libre : « Il n'y avait aucun indice qu'un locuteur se rendait compte du fait que des locuteurs bilingues avaient été utilisés. »

analysé dans cette étude. Cette variation linguistique n'a été l'objet explicite que d'études ultérieures visant justement un contraste sociolinguistique (Laberge et Chiasson-Lavoie, 1971; D'Anglejan et Tucker, 1973, parmi d'autres).

Les répondants évaluateurs ou juges :

Nous avons élargi **le nombre de juges** à 610 personnes. Grâce aux nouvelles technologies de l'information, il est maintenant possible de faire entendre les voix préenregistrées à un plus grand nombre de personnes tout en recourant à la technique d'enquêtes téléphoniques, normalement utilisée pour solliciter des évaluations plutôt directes.

Nous avons ainsi pu élargir ***la variété linguistique des juges***, entre autres en ce qui concerne leur langue maternelle. Nous avons pu joindre environ deux cents personnes de langue maternelle française, deux cents personnes de langue maternelle anglaise et deux cents personnes de langue maternelle autre que le français et l'anglais. Ce dernier groupe, connu sous la dénomination d'*Allophones*[12] a été négligé dans l'étude originale[13]. Ainsi, cet échantillon nous permet de mieux calculer les différences entre les trois groupes linguistiques en présence, même si leur sous-division se base encore une fois sur la seule langue maternelle[14].

Grâce au processus aléatoire de sélection de personnes répondant aux enquêtes téléphoniques, nous avons pu inclure des personnes de tous les groupes d'âge, des deux sexes ainsi que de différents quartiers de l'île de Montréal et donc étudier une plus grande ***variété sociale de juges***. Cette variation semble importante, puisqu'une recherche dans une compilation de résumés scientifiques à partir de plus de 2000 revues dans le domaine de l'étude des langues et du comportement[15] nous enseigne que la technique des faux-couples a toujours été administrée à de petits groupes de personnes, souvent des étudiants.

À notre connaissance, il s'agit de la première étude utilisant la méthodologie des faux-couples auprès d'un ***échantillon représentatif***, même si la dialectologie semble par ailleurs de plus en

---

[12] Par convention, nous allons orthographier Francophone, Anglophone et Allophone avec une majuscule tout au long du texte.

[13] Le groupe « anglophone » comptait également neuf personnes d'une autre langue maternelle : « Tous les locuteurs utilisaient l'anglais en tant que langue d'éducation et comme première langue de socialisation et tous, sauf neuf qui étaient nés en Europe, apprenaient l'anglais en tant que première langue. » (Traduction libre de : « All Ss used English as their school and primary social language, and all but nine who were born in Europe learned English as their first language. » Lambert et autres, 1960 : 45). Ces différences dans les origines n'étaient par contre pas analysées.

[14] Les communautés linguistiques étant de plus en plus complexes à Montréal (tout comme partout ailleurs dans le monde), il semble réducteur de considérer seulement la langue maternelle comme catégorie d'appartenance à un groupe linguistique. Plusieurs raisons nous ont amenée à retenir quand même le critère de la langue maternelle pour cette étude : (1) la comparabilité avec d'autres études; (2) l'ajout du « troisième » regroupement linguistique (le groupe des allophones) représentant déjà un ajout majeur pour la comparaison de certains résultats statistiques; (3) quelle autre catégorisation à retenir? Il aurait fallu plusieurs indicateurs afin de construire un nouvel indice – pour finalement perdre toute comparabilité avec les études antérieures. Ce travail pourrait par contre constituer une prochaine étape afin de mieux analyser les perceptions linguistiques à Montréal; (4) nous avons tout de même pu compléter cette information avec des questions supplémentaires sur la langue parlée à la maison ou la langue de travail par exemple.

[15] Il s'agit de résumés compilés à partir du LLBA (*Linguistics and Language Behaviour Abstracts*), accessibles sur le site http://ccat.sas.upenn.edu/~haroldfs/bibliogs/MACHGUIS.HTM

plus utiliser ces nouvelles possibilités technologiques (Labov, Ash et Boberg, 2004). Une pondération de l'échantillon constitué avec des strates non proportionnelles nous permet en outre de faire des inférences statistiques sur la population cible, c'est-à-dire la population de l'île de Montréal. Cet échantillon nous permet ainsi d'être plus proche de la dynamique sociolinguistique qu'un échantillon non aléatoire.

Démarche méthodologique

Comme nous l'avons déjà souligné, la démarche méthodologique de cette étude reprend les caractéristiques de l'étude originale de Lambert et autres (1960), mais avec des modifications importantes.

Les extraits de voix

Un homme et une femme bilingue ont lu le même court extrait d'une œuvre littéraire montréalaise en français et un autre extrait en anglais[16]. L'authenticité du bilinguisme de ces enregistrements a été testée par le biais d'un prétest (voir annexe 1).

Le questionnaire

Le questionnaire comporte des échelles d'évaluation de type Likert (très, assez, peu et pas du tout, en français et *very, somewhat, not very, not at all* en anglais) pour 12 traits. Les caractéristiques ont été choisies et traduites par analogie avec l'étude originale de Lambert et autres (1960) ainsi qu'avec d'autres études faites selon cette même formule. Les caractéristiques retenues[17] sont : être sympathique (*likeable*), sociable (*sociable*), intelligent (*intelligent*), distingué (*distinguished*), chaleureux (*warm*), dynamique (*dynamic*), instruit (*educated*), fiable (*dependable*) et avoir les qualités d'un *leader* (*having the qualities of a leader*), le sens de l'humour (*having a sense of humour*), du caractère (*having character*) et de l'ambition (*having ambition*). Ensuite, quelques questions d'ordre sociologique ou linguistique (langue maternelle, langue parlée à la maison, revenu annuel, âge, sexe, etc.) ont été posées. La version anglaise et la version française du questionnaire ont été utilisées selon la préférence des interlocuteurs.

---

[16] Il s'agit d'une phrase tirée d'une œuvre de Michel Tremblay (pour l'extrait en français) et de deux phrases d'une œuvre de Mordecai Richler (pour l'extrait en anglais). Les deux extraits peuvent être considérés comme représentant un niveau de langue standard parlée à Montréal comme nous l'indiquent des analyses phonétiques effectuées par des spécialistes indépendants. Le texte des extraits se trouve en annexe 4.

[17] Pour une comparaison plus complète des caractéristiques utilisées dans plusieurs études, voir Laur, 2001 : 358.

Les répondants

Les répondants constituent un échantillon représentatif de la population montréalaise. Leur description des caractéristiques linguistiques et socio-économiques se trouve en annexe 2.

L'échantillon

Nous avons procédé à une enquête téléphonique auprès de 610 Montréalais. Cette base de sondage provient d'un échantillon qui est généré par un logiciel d'échantillonnage aléatoire de numéros de téléphone[18]. Le répondant est sélectionné par la grille de Kish[19]. Le taux de réponse est de 51,3 %[20]. Les entrevues ont été réalisées du 17 juin au 4 juillet 2004. L'échantillon est stratifié d'une façon non proportionnelle selon la langue maternelle des répondants (voir tableau 21 en annexe 5).

Nous avons opté pour une stratification non proportionnelle des Montréalais selon leur langue maternelle afin de pouvoir procéder à des analyses comparatives[21]. Cette stratification mène à une marge d'erreur pour l'ensemble de l'échantillon de ± 4,4 %, à un seuil de confiance de 95 %, ce qui équivaudrait à un échantillon aléatoire simple de 501 personnes[22] (voir surtout le tableau 22 en annexe 5). La pondération est basée sur le nombre d'adultes du ménage, les distributions de la langue maternelle dans trois régions de Montréal (Ouest de l'île de Montréal, Centre et Est de l'île de Montréal), par corrélation à la distribution conjuguée d'âge et de sexe de la population selon le recensement canadien de 2001.

Les analyses

Quelques analyses sont utilisées afin de permettre une comparaison des résultats obtenus dans la présente étude avec ceux de recherches antérieures (*t-test*, analyses factorielles), tandis que d'autres (analyse de régression, *MANOVA*) permettent de contrôler certains effets et de remettre certains résultats dans une perspective plus générale[23]. Une brève description des analyses se trouve en annexe.

---

[18] Cette méthode est surtout connue sous le nom de RDD (*Random Digit Dialing*) et rend compte de numéros non présents dans des listes telles que les annuaires téléphoniques.

[19] La grille de Kish permet de sélectionner au hasard le répondant dans le ménage choisi.

[20] Calcul : TAUX D'ADMISSIBILITÉ (E.R.) $= \frac{D + E}{B + D + E}$ TAUX DE RÉPONSE $= \frac{E}{C * (E.R.)^{19} + D + E}$

A = numéros non valides (201); B = numéros hors échantillon (128); C = numéros dans l'échantillon pour lesquels il n'a pas été possible d'établir l'admissibilité (440); D = numéros dans l'échantillon admissibles pour lesquels il n'a pas été possible de terminer l'entrevue (199); E = entrevues complètes (610).

[21] Cette stratification non proportionnelle nous permettait de surreprésenter le nombre d'Anglophones et d'Allophones par rapport à leur proportion réelle dans la population afin d'avoir un échantillon suffisant dans chaque strate.

[22] Cette marge d'erreur tient compte d'un effet de plan géré par la stratification non proportionnelle selon les langues maternelles.

[23] J'aimerais remercier Jean-Ives Frigon pour ses précieux conseils concernant les analyses MANOVA.

Potentiel et limites de l'étude

Nous avons décrit plusieurs avantages de la méthodologie adoptée ici, à savoir la représentativité de l'échantillon, la diversité sociale et linguistique des juges, l'usage d'une seule variété linguistique des extraits évalués et le recours à une voix d'homme et à une voix de femme. La technologie permettant ces innovations n'est pas parfaite pour autant. Toutes les caractéristiques précédentes permettent à cette étude d'aller plus loin que les études qui l'ont précédée, mais elle aura besoin, à son tour, d'être améliorée, notamment pour les raisons suivantes :

(1) Comme nous allons le préciser dans la section suivante, la brièveté des entrevues téléphoniques nous a obligée à enregistrer une seule voix d'homme et une seule voix de femme. Ainsi, les résultats reposent sur quatre extraits de voix, deux en anglais et deux en français. Il serait évidemment souhaitable qu'on puisse augmenter le nombre des extraits évalués afin de consolider les résultats.

(2) La motivation pour cette étude est double et cette double motivation génère certains compromis et accommodements dans la méthodologie utilisée, dans les analyses choisies tout comme dans la présentation des résultats obtenus : la première motivation est de décrire les perceptions du statut social de l'anglais et du français ainsi que de trouver les raisons des différences perceptives – si différence il y a. Cet aspect a motivé la représentativité de l'échantillon et certaines analyses décrites dans la prochaine section. La deuxième motivation est celle de pouvoir replacer – moyennant représentativité et analyses multivariées – les études antérieures dans une perspective comparatiste et diachronique. Les limites méthodologiques de l'époque, notamment celles de l'étude de Lambert et de ses collègues, ont déjà été décrites auparavant. La technologie qui a pu être utilisée dans la présente étude, c'est-à-dire l'utilisation d'une enquête téléphonique pour solliciter les évaluations auprès d'un grand nombre de personnes, permet de clarifier aujourd'hui quels impacts ces limites ont pu avoir sur les résultats obtenus et les interprétations données. Par ce fait même, elle permet également de réévaluer la portée des interprétations de plusieurs autres études faites dans le même cadre de référence, à savoir avec des échantillons d'aisance[24]. Cette deuxième motivation nous amène à utiliser, par endroits, les mêmes tests statistiques utilisés par ces études antérieures ainsi qu'à présenter à plusieurs reprises des résultats limités à un échantillon restreint afin de mieux pouvoir comparer l'importance des différences obtenues avec des analyses et méthodes différentes.

(3) Lorsqu'on compare les moyennes des évaluations, comme nous allons le faire d'une façon descriptive dans la prochaine section, il faut garder en tête que certaines différences peuvent ne pas être très prononcées, mais l'important est de savoir qu'elles sont statistiquement significatives. De plus, nous allons évaluer l'importance des différences statistiques à partir des taux d'effet expérimental (*eta*). Nous avons donc joint, dans la prochaine section et en annexe, les moyennes, les écarts-types, les variances des différentes évaluations ainsi que les tableaux avec les taux d'effet expérimental dans le reste du texte. Nos interprétations tiendront donc

---

[24] Un échantillon d'aisance, contrairement à un échantillon (statistiquement) aléatoire, est non probabiliste et ne peut donc normalement pas servir à des statistiques inférentielles. Un échantillon d'aisance est un échantillon « de facilité », c'est-à-dire composé par exemple d'étudiants qui se retrouvent (ou ne se retrouvent pas) dans l'échantillon par le seul fait d'être (ou de ne pas être) inscrits dans un cours universitaire.

compte de ces taux. Malheureusement, ces données ne peuvent être comparées aux études antérieures, pour lesquelles nous ne disposons ni des moyennes (ni des variances) puisque ces données n'ont jamais été publiées. Dans une perspective comparative, nous ne pouvons donc pas savoir si les résultats significatifs présentés auparavant se basent ou ne se basent pas sur des moyennes plus importantes que celles obtenues dans notre étude. C'est donc la comparaison des résultats significatifs (ou non significatifs) obtenus par les mêmes analyses statistiques qui fera office d'échelle de comparaison. À cela s'ajoute que les résultats obtenus en comparaison avec ceux des années 1960 (en limitant l'échantillon) montrent une telle similitude que nous supposons que ces mêmes paramètres s'appliquent également aux études antérieures. Il reste étonnant qu'une étude comme celle de Lambert et autres (1960), figurant des centaines de fois dans le *Social Science Index*[25], n'ait, à notre connaissance, jamais été réévaluée pour ces raisons. Il serait évidemment intéressant de revenir aux données initiales et de faire certaines des analyses multivariées – quoiqu'elles seraient difficilement interprétables puisque des statistiques inférentielles doivent se baser sur un échantillon aléatoire, ce qui n'était pas le cas des études antérieures.

La perception du statut social de l'anglais et du français à Montréal est un sujet à controverse. Puisque des données parfaites n'existent pas, examinons simplement ce qui peut ressembler, au plus proche, à la variation des évaluations du statut des langues dans cette ville connue comme étant une des plus bilingues en Amérique du Nord et espérons que d'autres études (utilisant la méthodologie des faux-couples ou non) pourront valider les résultats de celle-ci.

La présentation des analyses et résultats

La présente étude se divise en huit parties :

(1) Dans un premier temps, il s'agit de décrire et de mieux connaître ***la variation des perceptions*** : à quel degré les évaluations des voix diffèrent-elles ? Y-a-t-il des covariances ? Quels facteurs sont sous-jacents aux évaluations ? Reflètent-elles la perception d'un statut linguistique implicite ? Quels traits ou caractéristiques représentent ce statut ? Dans cette première partie nous allons décrire les différences observées parmi tous les répondants pour chacune des caractéristiques évaluées.

(2) Dans un deuxième temps, nous allons analyser ces ***variations en fonction des voix enregistrées***, c'est-à-dire selon la langue ou le sexe des personnes qui ont prêté leurs voix aux enregistrements : la perception des Montréalais diffère-t-elle pour l'anglais et pour le français ? De quelle façon ?

(3) C'est seulement dans un troisième temps que nous allons décrire et analyser si les évaluations présentent de ***la variation en fonction des caractéristiques des répondants*** en comparant les moyennes obtenues par différents groupes d'âge, de sexe, de langue et de niveaux socio-économiques.

(4) Après un premier ***aperçu des résultats*** obtenus jusqu'alors,

---

[25] Il s'agit d'un relevé de citations dans des revues scientifiques (en sciences sociales comme le nom l'indique).

(5) nous allons chercher dans la cinquième partie des éventuels ***déterminants de la variation perceptive***. Si les perceptions linguistiques diffèrent, elles peuvent différer en fonction de certaines caractéristiques de la personne qui perçoit les langues. Est-ce son âge, sa langue maternelle, ou son niveau d'éducation qui va influer sur sa perception du français et de l'anglais ?

(6) Toutes ces analyses nous permettront dans la sixième partie de ***juxtaposer certains résultats d'études faites à Montréal à différents moments***, notamment celle de Lambert et collaborateurs (1960),

(7) de conclure sur plusieurs ***constats*** et

(8) ***pistes de recherches***. Un certain chevauchement des questions mentionnées dans chaque partie semble incontournable, puisque les thèmes et les angles d'analyse se recouvrent.

Résultats

Les perceptions des Montréalais

Comment les Montréalais perçoivent-ils le français et l'anglais? Comment évaluent-ils les personnes bilingues enregistrées? Rappelons que ces Montréalais ont entendu quatre voix par téléphone, deux en anglais et deux en français, et qu'ils ont évalué ces voix selon douze différents traits de caractère sur une échelle de quatre points.

1. La perception hétéroclite

Comment les évaluations des Montréalais diffèrent-elles? Ont-ils vraiment perçu les enregistrements d'une façon différente? Et, plus important encore, ont-ils pu attribuer une caractéristique personnelle à une voix?

1.1 La variation des perceptions

Comme Calvet (1994) l'affirme, il est vrai que les personnes, en général, confondent la langue avec le locuteur qui la parle. Les Montréalais n'ont eu aucun problème à attribuer une cote aux voix qu'ils entendaient et à évaluer plus ou moins fortement les caractéristiques présentées[26]. De plus, les Montréalais ont des opinions assez distinctes quant aux voix qu'ils entendent : ils ont utilisé tous les points de l'échelle des évaluations qui leur était proposée, la variance pour chaque caractéristique (voir les distributions en annexe 6) se situe entre 0,34 et 0,94 points, la moyenne varie entre 2,2 et 3,2 (« peu » et « assez ») et l'écart-type varie entre 0,61 et 0,97.

Regroupés selon les caractéristiques, les quatre enregistrements (c'est-à-dire un homme et une femme qui parlent chacun à leur tour en français et en anglais) constituent ensemble une échelle de 16 points divisée par quatre afin de retrouver l'échelle : « pas du tout », « peu », « assez », « très ». Les valeurs extrêmes fluctuent entre 1 et 4 (« peu » à « très ») et les moyennes varient entre 2,4 et 3,1 (« peu » à « assez »). Le graphique 1 montre les « boîtes à moustache » avec les moyennes générales (trait au milieu des « boîtes ») et les distributions (« boîtes ») pour chacune des caractéristiques évaluées.

Le tableau 1 fait état des moyennes, des écarts-types ainsi que de la variance pour chaque trait évalué (toutes voix confondues). Ces mêmes caractéristiques statistiques pour chacune des voix évaluées ainsi que regroupées selon la langue ou le sexe des locuteurs sont présentées en annexe 6 tout comme dans les sections suivantes.

---

[26] Les valeurs manquantes se situent entre 0 % et 2,1 % pour chacun des enregistrements.

Graphique 1

Distribution des évaluations des voix pour les douze caractéristiques proposées

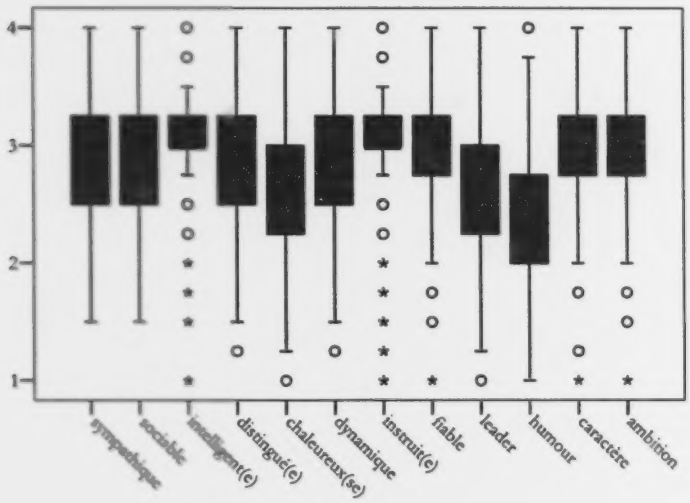

Tableau 1

La moyenne, l'écart-type et la variance des évaluations par caractéristique

Caractéristique évaluée	n	minimum/maximum	$\overline{X}$	s	s^2
sympathique	602	2/4	2,88	,457	,209
sociable	606	2/4	2,87	,455	,207
intelligent(e)	597	1/4	3,10	,447	,200
distingué(e)	596	1/4	2,88	,485	,235
chaleureux(se)	602	1/4	2,62	,516	,267
dynamique	603	1/4	2,84	,508	,258
instruit(e)	597	1/4	3,09	,432	,186
fiable	589	1/4	2,97	,490	,241
qualités d'un *leader*	597	1/4	2,67	,552	,304
sens de l'humour	595	1/4	2,39	,534	,285
caractère	595	1/4	2,95	,469	,220
ambition	592	1/4	2,98	,494	,244

n = le nombre; $\overline{X}$ = la moyenne; s = l'écart-type; s^2 = la variance

Il s'avère donc que les évaluations varient d'une manière notable et que les perceptions linguistiques des Montréalais fluctuent quant à la notation et à l'appréciation qu'ils ont des différentes voix enregistrées. Il reste à déterminer, dans les deuxième et troisième sections, si cette fluctuation est façonnée, structurée ou alimentée par un trait social ou linguistique caractérisant soit les voix entendues soit les répondants-évaluateurs. Mais avant d'analyser ces caractéristiques sociales, il importe également de déterminer dans la section qui suit si les fluctuations dans les évaluations se regroupent entre elles d'une façon significative.

1.2 La perception du statut linguistique

Les perceptions des Montréalais sont très variables. Diffèrent-elles selon les caractéristiques données? Peut-on regrouper des caractéristiques et conclure à un ensemble d'attributs représentant le statut?

Afin de connaître comment ces évaluations peuvent être regroupées, nous avons effectué des analyses factorielles exploratoires de l'ensemble des données. Deux facteurs sous-jacents expliquent 63 % de la variance dans l'évaluation des caractéristiques (voir le tableau 2).

Ces deux facteurs ressemblent beaucoup aux dimensions de *statut* et de *solidarité* décrites dans d'autres études (par exemple Giles et Ryan, 1982; Zahn et Hopper, 1985; Genesee et Holobow, 1989; Dixon, Maltoney et Cocks, 2002). La dimension du *statut* reflète un statut social relatif ou le pouvoir d'un groupe de locuteurs. La dimension de *solidarité* fait par contre plutôt référence à une solidarité intragroupe et à une loyauté linguistique, c'est-à-dire un attrait social intracommunautaire. Le fait que l'ensemble des voix (parlant en anglais tout comme en français) se différencie selon ces dimensions montre que ces dimensions se trouvent sous-jacentes à la perception des langues en général (au moins les deux examinées) et que ces dimensions ne sont donc pas seulement propres à une (des deux) langue(s) en particulier.

Tableau 2

Les solutions factorielles pour l'ensemble des caractéristiques évaluées

Facteur	Caractéristiques	Saturations factorielles	α de Cronbach
1	sociable	,879	,8705
	chaleureux	,856	
solidarité	sympathique	,806	
	sens de l'humour	,522	
	distingué	,438	
	dynamique	,400	
2	ambition	,884	,8685
	instruit	,706	
statut	qualités d'un leader	,696	
	intelligent	,593	
	fiable	,555	
	caractère	,548	

Analyse factorielle avec extraction « alpha »; rotation oblique OBLIMIN, KMO = ,923; Eigenvalue > 1,0

Ainsi, les facteurs identifiés se composent d'un côté de caractéristiques représentant le statut (avoir de l'*ambition*, du *caractère*, les *qualités d'un* leader, est *instruit*, *intelligent* et *fiable*) et de l'autre côté les caractéristiques associées à la solidarité (être *sympathique*, *sociable*, *chaleureux*, *distingué*, *dynamique* et avoir le *sens de l'humour*). Les saturations factorielles diffèrent, mais le facteur se confirme par le test de fiabilité.

Par contre, si on divise l'échantillon selon les langues utilisées, le résultat de l'analyse factorielle n'est plus le même. Nous savons depuis Osgood (1964) que le regroupement de caractéristiques, voire le classement en général de ces caractéristiques, est culturellement variable. D'ailleurs, dans les études utilisant la méthodologie des faux-couples, les dimensions sont constamment ajustées à cause d'une certaine différence dans la composition de ces dimensions selon les langues (Dixon, Maltoney et Cocks, 2002 pour l'anglais et le portugais ainsi que Genessee et Holobow, 1989, pour l'anglais et le français). Une telle différence dans le regroupement des caractéristiques pour chacune des langues évaluées se retrouve aussi dans les données que nous avons analysées. Les facteurs sous-jacents varient aussi dans nos données selon la langue entendue par les répondants – ou, plutôt, ce sont les caractéristiques formant les facteurs *statut* et *solidarité* qui varient selon les langues parlées par les locuteurs. Ainsi, l'anglais est perçu en deux dimensions, tandis que la perception du français se décompose en trois facteurs (voir le tableau 3). Par conséquent, la perception des deux langues montre un nombre de facteurs sous-jacents différent selon la langue de la voix entendue.

L'importance des facteurs diffère également. Ces résultats indiquent qu'il y a une perception différentielle du français et de l'anglais qui vaut pour tous les Montréalais[27] et qui permet de généraliser une différence perceptive au-delà des possibles déterminants sociaux des répondants. En d'autres mots : la perception de l'anglais est différente de celle du français, peu importe la personne interrogée.

---

[27] Ces analyses factorielles exploratoires ont été complétées avec des analyses en composantes principales qui confirment cette différence de facteurs sous-jacents aux évaluations de l'anglais comparées à celles du français.

Tableau 3

Les solutions factorielles pour les caractéristiques évaluées selon la langue

Facteur	Les voix en français KMO ,908		Les voix en anglais KMO ,907		Facteur
	Caractéristiques	**Solutions factorielles**	**Caractéristiques**	**Solutions factorielles**	
3	9 %; α de Cronbach : ,8050		47 %; α de Cronbach : ,8480		1
	intelligent	,771	intelligent	,493	
	instruit	,721	instruit	,616	
	fiable	,471	fiable	,356	
	distingué	,559	qualités d'un *leader*	,673	
			caractère	,700	
			ambition	,821	
			dynamique	,382	
2	11 %; α de Cronbach : ,8492		10 %; α de Cronbach : ,8336		2
	chaleureux	,813	chaleureux	,905	
	sociable	,770	sociable	,729	
	sympathique	,688	sympathique	,806	
	sens de l'humour	,611	sens de l'humour	,423	
			distingué	,364	
1	46 %; α de Cronbach : ,7961				
	ambition	,752			
	caractère	,625			
	qualités d'un *leader*	,603			
	dynamique	,411			

Analyse factorielle avec extraction « alpha », rotation oblique OBLIMIN.

Ainsi, les facteurs *solidarité* et *statut* se composent de caractéristiques différentes selon les sous-échantillons considérés : (1) celui pour l'anglais, (2) celui pour le français et (3) celui de l'ensemble. Comparons les résultats pour ces trois sous-ensembles selon les facteurs sous-jacents. Considérons d'abord le facteur *statut* : ce ne sont que les traits *fiable*, *intelligent* et *instruit* qui contribuent au même facteur pour les trois groupes de données. Pour l'ensemble, tout comme pour les voix en anglais, six variables (*intelligent*, *instruit*, *fiable*, *qualités d'un* leader, *caractère*, *ambition*) forment le facteur *statut*, tandis que l'évaluation des voix en français est constituée de deux facteurs distincts pour ces caractéristiques : l'un qu'on pourrait nommer un facteur de *connaissance-culture*, formé par *intelligent*, *instruit*, *fiable*, *distingué*, et l'autre, qui fait davantage appel à des valeurs de statut, formé par *caractère*, leadership, *ambition* et *dynamisme*, qu'on pourrait nommer *compétence-action*.

Une très grande différence concerne l'importance des facteurs dans l'explication de la variance : pour l'anglais, c'est le facteur *statut* qui explique 47 % de la variance. Les évaluations du français par contre s'expliquent avant tout avec le facteur *compétence-action* (46 %).

Les traits qui forment le facteur *solidarité* par contre semblent covarier davantage pour l'ensemble des voix ainsi que pour les voix en français et en anglais séparément, puisque quatre caractéristiques en font partie dans les trois analyses : *sympathique*, *sociable*, *chaleureux*, *sens de l'humour*. Dans les trois cas, ce facteur explique à peu près 10 % de la variance.

Dans le tableau 4, nous avons regroupé les facteurs issus des trois analyses : dans la première colonne, figure le résultat pour l'ensemble des quatre voix évaluées (le même que dans le tableau 2), la deuxième colonne montre les regroupements pour les voix en français et la troisième pour les voix en anglais (le même que pour le tableau 3). Les variables qui se retrouvent dans les mêmes facteurs pour les trois analyses sont écrites en italique.

Ainsi, sans même considérer d'autres facteurs explicatifs que la langue des enregistrements, nous pouvons affirmer que l'évaluation du français et de l'anglais révèle différents facteurs sous-jacents et que cette différence vaut pour tous les Montréalais. Le français est jugé en vertu de trois catégories que nous avons nommées *statut*, *solidarité* et *compétence*, tandis que l'évaluation de l'anglais se regroupe dans les deux premières. Il devient clair que la perception des langues est régie par des associations que tous les Montréalais partagent. Ces associations se basent sur des combinaisons de qualificatifs distinctes pour les deux langues.

Premier résultat : l'anglais et le français sont différemment perçus par tous les Montréalais. Nous avons constaté cette différence au niveau des facteurs sous-jacents. Les caractéristiques de compétence (*ambition*, *caractère*, *qualités d'un* leader et *dynamique*) expliquent la moitié de la variance pour le français. Pour l'anglais, trois autres caractéristiques s'ajoutent (*intelligent*, *instruit* et *fiable*) pour former un seul facteur, celui de *statut* expliquant, lui aussi, la moitié de la variance des évaluations.

Tableau 4

Comparaison des solutions factorielles pour les caractéristiques évaluées selon la langue des voix et pour l'ensemble de l'échantillon

Facteur	Caractéristiques de l'ensemble	Caractéristiques pour les voix en français	Caractéristiques pour les voix en anglais
1	***intelligent***	***intelligent***	***intelligent***
	instruit	***instruit***	***instruit***
	fiable	***fiable***	***fiable***
	qualités d'un *leader*	distingué	qualités d'un *leader*
	caractère		caractère
	ambition		ambition
			dynamique
2	***sympathique***	***sympathique***	***sympathique***
	sociable	***sociable***	***sociable***
	distingué		distingué
	chaleureux	***chaleureux***	***chaleureux***
	dynamique		
	sens de l'humour	***sens de l'humour***	***sens de l'humour***
3		dynamique	
		qualités d'un *leader*	
		caractère	
		ambition	

Analyse factorielle avec extraction « alpha », rotation oblique OBLIMIN.

En termes d'évaluation, les facteurs obtenus n'ont pas les mêmes moyennes non plus. Nous avons considéré les facteurs constitués à partir de l'ensemble des évaluations (voir le tableau 2, illustrés dans le graphique 2a) tout comme les facteurs constitués selon la répartition décrite dans le tableau 4 pour les voix en français (illustrés dans le graphique 2b). Nous avons choisi d'illustrer également les moyennes selon la classification des facteurs obtenus pour les voix en français, mais selon les deux langues (graphique 2c). Remarquons qu'en général, le facteur *statut* (constitué des caractéristiques *intelligent*, *instruit*, *fiable*) obtient une moyenne plus élevée que le facteur *solidarité* (composé des caractéristiques *sympathique*, *sociable*, *chaleureux* et le *sens de l'humour*) et le facteur *compétence-action* (*dynamique*, *qualités d'un* leader, *caractère*, *ambition*) comme l'illustre le graphique 2.

Ainsi, les caractéristiques associées à un statut linguistique obtiennent généralement des moyennes plus élevées que les caractéristiques faisant plutôt référence à la solidarité. Ce constat s'applique également aux voix en français et aux voix en anglais comme le montre la partie c du graphique précédent, même si les voix en anglais obtiennent pour les trois facteurs des moyennes plus élevées en comparaison des voix en français.

Deuxième résultat : le facteur *statut* est généralement mieux évalué que les deux autres facteurs, la *solidarité* et la *compétence-action*. Pour les trois facteurs, c'est l'anglais qui obtient des moyennes plus élevées en comparaison du français.

Afin de tenir compte des facteurs dans leur ensemble sans pour autant diviser les sous-échantillons selon les voix anglaises et françaises pour les analyses suivantes, nous avons choisi de présenter les résultats dans ce qui suit selon la division des trois facteurs obtenus pour les voix françaises : *statut*, *solidarité* et *compétence-action*. Plusieurs raisons nous ont amenée à faire ce choix : (1) les regroupements obtenus pour l'ensemble de l'échantillon et pour les voix anglaises se ressemblent à une caractéristique près. La différence n'est donc pas très prononcée. (2) les caractéristiques regroupées dans le facteur *compétence-action* (obtenu par la factorisation des voix françaises) peuvent, pour les voix anglaises, être considérées comme une deuxième partie du facteur *statut* en quelque sorte. Il reprend (à une caractéristique près) les mêmes traits présents dans le facteur *statut* selon la catégorisation des voix anglaises. Ainsi, le fait de conserver les trois facteurs pour toutes les analyses suivantes permet de rendre compte d'une réelle sous-division pour les voix françaises, ce qui, pour les voix anglaises, n'est en fait qu'une précision de trop. Nous avons tout de même vérifié dans certains cas si ce regroupement aurait eu un effet sur les résultats.

Graphique 2

Les moyennes des facteurs *solidarité* et *statut*

a. selon le tableau 2

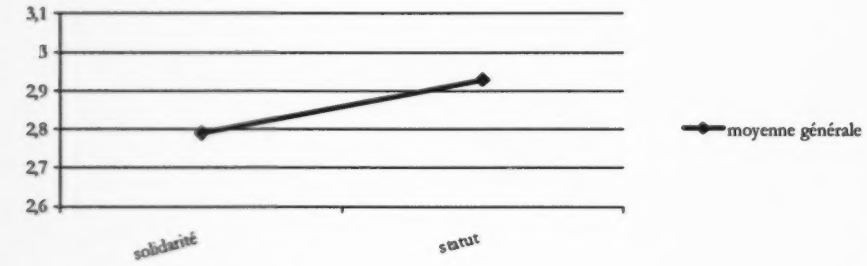

b. selon le tableau 4

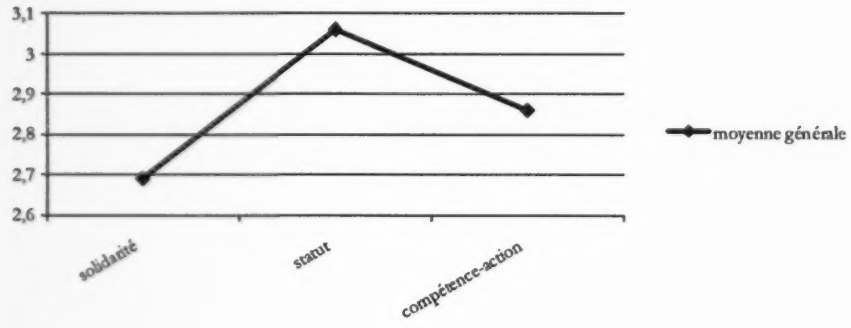

c. selon les langues

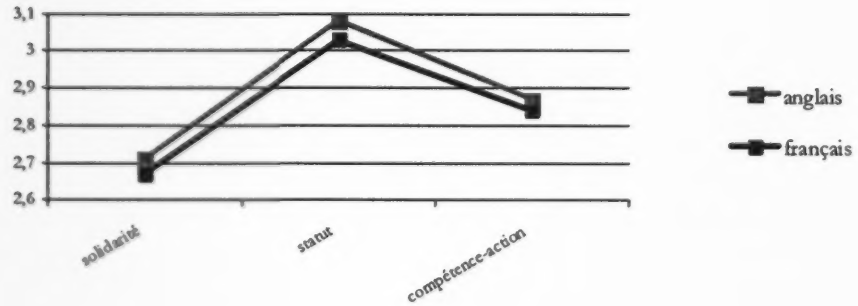

1.3 Le statut, a-t-il un sexe ?

Comme les voix enregistrées font non seulement entendre aux répondants en alternance l'anglais et le français, mais aussi une voix d'homme et une voix de femme, il n'est pas à exclure que la perception de cette différence sexuelle repose, elle aussi, sur des dimensions distinctes.

Nous avons donc procédé à des analyses factorielles en séparant, cette fois-ci, les évaluations des voix selon le sexe au lieu de selon la langue (tableau 5).

Tableau 5

Les solutions factorielles pour les caractéristiques évaluées selon le sexe

Facteur	Les voix de la femme KMO ,906		Les voix de l'homme KMO ,911		Facteur
	Caractéristiques	**Solutions factorielles**	**Caractéristiques**	**Solutions factorielles**	
3	8 %; α de Cronbach : ,7492		48 %; α de Cronbach : ,8631		1
	intelligente	,627	intelligent	,760	
	instruite	,661	instruit	,744	
	fiable	,348	fiable	,501	
	distinguée	,505	distingué	,458	
			qualités d'un *leader*	,632	
			caractère	,532	
			ambition	,755	
			dynamique	,391	
2	11 %; α de Cronbach : ,8088		12 %; α de Cronbach : ,8733		2
	chaleureuse	,694	chaleureux	,872	
	sociable	,745	sociable	,732	
	sympathique	,733	sympathique	,679	
	sens de l'humour	,391	sens de l'humour	,776	
1	45 %; α de Cronbach : ,8129				
	ambition	,713			
	caractère	,678			
	qualités d'un *leader*	,634			
	dynamique	,595			

Analyse factorielle avec extraction « alpha », rotation oblique OBLIMIN.

L'analyse de ces deux sous-échantillons nous montre encore une fois une différence dans les facteurs qui sous-tendent les évaluations linguistiques. Les voix sont différemment évaluées selon le sexe des locuteurs. Comme nous venons juste de voir la différence pour les langues, la ressemblance des facteurs obtenus pour l'homme et pour l'anglais ainsi que les résultats obtenus pour le français et la femme sont frappants : l'homme (peu importe s'il parle en anglais ou en français) est évalué selon deux dimensions tout comme les deux voix (féminine et masculine) qui parlent en anglais (à une seule différence près : le trait *distingué* se trouve dans la dimension solidarité pour l'anglais, mais dans la dimension *statut* pour l'homme).

Pourquoi une telle ressemblance ? On pourrait soupçonner que la voix de la femme en français prédomine dans les deux sous-échantillons (celui pour la femme et celui pour le français) – tout comme celle de l'homme en anglais pour les échantillons en anglais et pour l'homme. Mais les saturations factorielles – tout comme l'indice de fiabilité – sont trop élevées pour être attribuées à la moitié des données seulement; dans les deux sous-échantillons, c'est aussi la femme qui est évaluée en anglais tout comme l'homme l'est pour le français. Comment séparer l'effet du sexe du locuteur de celui de la langue ? Et si les effets attribués à la langue étaient reliés aux effets du sexe des locuteurs ?

Ainsi, afin de vérifier si une interaction entre le sexe des locuteurs et les langues qu'ils parlent existe, nous avons procédé à une analyse MANOVA pour mesures répétées. Ces analyses peuvent nous donner plus de détails sur l'évaluation des langues et des genres et de leur interaction, autrement dit, si la voix de la femme (ou de l'homme) est significativement liée à l'une ou l'autre langue. Les résultats des analyses pour chaque caractéristique se trouvent dans le tableau 6. Selon ces résultats, il y a effectivement une interaction significative pour tous les traits, sauf pour la caractéristique *sens de l'humour*. Le fait que ce soit une femme ou un homme qui parle français ou anglais a donc son importance.

Ce résultat est particulièrement important – vu que la majorité des études montréalaises sur la perception (faites avec la méthodologie des faux-couples) semble en faire complètement abstraction : ce sont pour la grande majorité des études qui font évaluer exclusivement des voix d'homme. Or, ce résultat nous indiquerait qu'une étude sur la perception des langues ne peut pas ignorer le sexe des locuteurs dont témoignent leurs voix sans être partielle dans ses conclusions, voire induire des interprétations erronées.

Troisième résultat : les Montréalais perçoivent l'anglais et le français différemment selon le sexe du locuteur. En d'autres termes, l'évaluation de l'anglais et du français dépend du sexe du locuteur (de la voix d'un homme et de celle d'une femme). En somme, il existe une interaction significative entre le sexe des locuteurs et la langue qu'ils utilisent.

La variance expliquée par cette interaction dans les évaluations analysées n'atteint par contre que de 1 % à 6 % (il s'agit de l'importance de l'effet de l'interaction sur la variation des évaluations). Nous allons explorer ces résultats plus en détail, en analysant les différences entre les répondants dans le deuxième point de la section qui suit.

Tableau 6

L'interaction entre la langue et le sexe des voix des locuteurs

Traits	Interaction entre la langue et le sexe des locuteurs	Taux d'effet expérimental (*eta* carré)
sympathique	F = 27,75; ddl = 1/601; p < ,000	,044
sociable	F = 26,85; ddl = 1/605; p < ,000	,042
intelligent	F = 11,64; ddl = 1/596; p < ,001	,019
distingué	F = 8,27; ddl = 1/595; p < ,004	,014
chaleureux	F = 34,42; ddl = 1/601; p < ,000	,054
dynamique	F = 20,15; ddl = 1/602; p < ,000	,032
instruit	F = 7,06; ddl = 1/596; p < ,008	,012
fiable	F = 6,71; ddl = 1/588; p < ,010	,011
qualités d'un *leader*	F = 15,54; ddl = 1/596; p < ,000	,025
sens de l'humour	F = 1,49; ddl = 1/594; p > ,223 **ns**	,002
caractère	F = 36,98; ddl = 1/594; p < ,000	,059
ambition	F = 23,31; ddl = 1/591; p < ,000	,038
Facteurs		
statut	F = 13,22; ddl = 1/576; p < ,000	,022
solidarité	F = 27,54; ddl = 1/587; p < ,000	,045
compétence-action	F = 37,27; ddl = 1/575; p < ,000	,061

1.4 Résumé

La perception des caractéristiques est différentielle : les Montréalais perçoivent les voix différemment selon les caractéristiques présentées et selon leur regroupement en termes de statut et de solidarité. Cette différence évaluative est aussi bien attribuable à la juxtaposition des voix masculines et féminines qu'à l'enchaînement des langues. Nous avons pu constater une interaction entre ces caractéristiques des voix et donc conclure à une différence perceptive quant au sexe des locuteurs tout comme aux langues qu'ils parlent.

2. La différence selon les caractéristiques des voix entendues

Dans la section précédente, nous avons pu constater que la perception des Montréalais est différemment structurée selon les langues et le sexe des locuteurs et que ces deux caractéristiques de voix sont en interaction. Ainsi, la langue et le sexe de notre interlocuteur affectent la façon dont nous percevons et évaluons les voix que nous entendons. En d'autres termes, l'évaluation des voix en anglais et en français dépend du sexe du locuteur. Regardons maintenant plus en détail, c'est-à-dire pour chacune des caractéristiques ainsi que pour les facteurs, à quel point cette différence est significative. En d'autres mots : comment la voix de notre interlocuteur influence-t-elle la perception qu'on a de lui? Quelle caractéristique des voix provoque une évaluation différente, peu importe la personne qui les évalue? Nous allons présenter les analyses des évaluations selon 1) la langue des locuteurs, 2) le sexe des locuteurs et 3) dans une perspective comparative et historique.

2.1 Évaluation des caractéristiques selon la langue des locuteurs

Les deux locuteurs bilingues parlaient une fois en anglais et une fois en français. Regardons en premier lieu quelle incidence cette juxtaposition de langue a sur les moyennes des jugements des locuteurs.

Tableau 7

La distribution des moyennes, de l'écart-type et des variances pour l'évaluation des caractéristiques selon la langue des voix

Caractéristique évaluée	Voix en français				Voix en anglais			
	n	$\overline{X}$	s	s^2	n	$\overline{X}$	s	s^2
sympathique	607	2,84	,593	,352	604	2,91	,567	,321
sociable	609	2,86	,587	,345	606	2,88	,559	,313
intelligent(e)	601	3,08	,527	,278	600	3,12	,512	,262
distingué(e)	601	2,83	,607	,369	601	2,93	,586	,343
chaleureux(se)	607	2,60	,636	,404	605	2,64	,663	,440
dynamique	605	2,84	,608	,370	607	2,83	,634	,402
instruit(e)	604	3,07	,548	,300	599	3,12	,467	,218
fiable	592	2,93	,578	,334	598	3,01	,558	,312
qualités d'un *leader*	600	2,64	,658	,433	601	2,70	,681	,463
sens de l'humour	603	2,38	,665	,442	601	2,41	,637	,405
caractère	602	2,94	,586	,344	599	2,96	,566	,320
ambition	599	2,96	,618	,382	600	3,00	,547	,300

On voit dans le tableau 7 que, généralement, les moyennes pour les voix en anglais sont un peu plus élevées que celles pour les voix en français, tandis que l'écart-type et la variance sont généralement moins prononcés pour les voix en anglais.

Puisqu'il existe une interaction significative entre les langues utilisées et le sexe des locuteurs, comme nous l'a montré l'analyse MANOVA dans la section précédente, l'effet de la langue est différent selon le sexe des locuteurs. Pour identifier et comprendre ces différentes évaluations des langues, nous avons donc décomposé l'analyse présentée auparavant (section 1.3) en précisant l'effet de la langue dans l'interaction.

Ainsi, le tableau 8 reprend les résultats présentés dans le tableau 6 tout en détaillant les résultats pour chaque langue évaluée. À la deuxième ligne, pour chaque caractéristique, figure la moyenne des deux voix évaluées dans chacune des langues : celle de la femme et celle de l'homme. Nous pouvons constater que les moyennes obtenues par la femme – aussi bien pour l'anglais que pour le français – sont supérieures à celles de l'homme sauf dans quatre cas : les caractéristiques *caractère*, *dynamique*, *qualités d'un* leader et *ambition*. Ces quatre traits obtiennent une meilleure moyenne lorsque c'est l'homme qui parle, mais en anglais seulement.

Les résultats indiquent qu'à chaque niveau linguistique (pour l'anglais et pour le français), l'effet diffère significativement selon le sexe du locuteur. Par exemple, pour la caractéristique *chaleureux*, l'évaluation de la voix en anglais est plus élevée que celle en français lorsque le locuteur est un homme (voir le graphique 3), alors que l'évaluation de la voix en anglais est moins élevée que celle de la voix en français lorsque la voix du locuteur est une femme.

Graphique 3

Moyennes pour le trait *chaleureux*

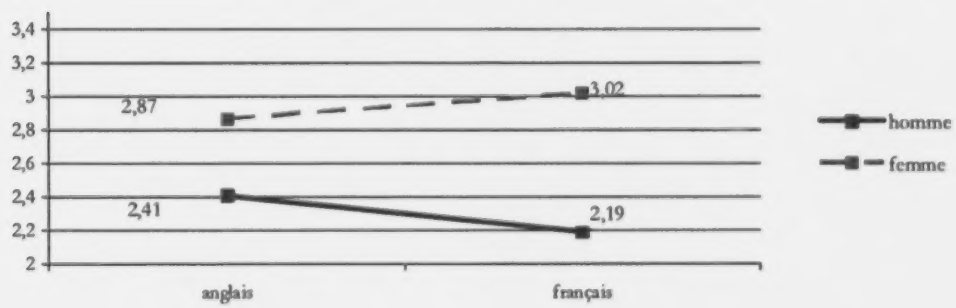

En d'autres mots, l'évaluation de la voix de l'homme baisse lorsqu'il parle en français par rapport à l'anglais, tandis que l'évaluation de la voix de la femme monte lorsqu'elle parle en français plutôt qu'en anglais. La différence entre les sexes est plus grande pour l'évaluation du français que pour celle de l'anglais (0,83 point de différence pour le français en comparaison de 0,46 point de différence pour l'anglais). L'interaction entre le sexe et la langue des voix existe donc puisque la différence des évaluations de l'anglais et du français n'est pas la même pour l'homme et pour la femme.

Tableau 8

L'interaction entre la langue et le sexe du locuteur en considérant l'effet du français et de l'anglais

Traits	Interaction entre la langue et le sexe du locuteur	Taux*	Lorsque la voix est en français	Taux*	Lorsque la voix est en anglais	Taux*
sympathique	F = 27,75; ddl = 1/601; p < ,000	,044	F = 363,81; ddl = 1/601; p > ,000 ♀** = 3,21 > ♂ = 2,47	,377	F = 108,33; ddl = 1/601 p < ,000 ♀ = 3,14 > ♂ = 2,69	,153
sociable	F = 26,85; ddl = 1/605; p < ,000	,042	F = 201,61; ddl = 1/605; p < ,000 ♀ = 3,17 > ♂ = 2,55	,250	F = 59,36; ddl = 1/605; p < ,000 ♀ = 3,03 > ♂ = 2,72	,089
intelligent(e)	F = 11,64; ddl = 1/596; p < ,001	,019	F = 72,66; ddl = 1/596; p < ,000 ♀ = 3,24 > ♂ = 2,94	,109	F = 20,01; ddl = 1/596; p < ,000 ♀ = 3,19 > ♂ = 3,05	,032
distingué(e)	F = 8,27; ddl = 1/595; p < ,004	,014	F = 62,10; ddl = 1/595; p < ,000 ♀ = 3,00 > ♂ = 2,66	,095	F = 16,51; ddl = 1/595; p < ,000 ♀ = 3,01 > ♂ = 2,84	,027
chaleureux(se)	F = 34,42; ddl = 1/601; p < ,000	,054	F = 298,16; ddl = 1/601; p < ,000 ♀ = 3,06 > ♂ = 2,19	,332	F = 96,62; ddl = 1/601; p < ,000 ♀ = 2,87 > ♂ = 2,41	,139
dynamique	F = 20,15; ddl = 1/602; p < ,000	,032	F = 10,70; ddl = 1/602; p < ,001 ♀ = 2,91 > ♂ = 2,76	,017	F = 7,03; ddl = 1/602; p < ,008 ♀ = 2,78 < ♂ = 2,89	,012
instruit(e)	F = 7,06; ddl = 1/596; p < ,008	,012	F = 26,31; ddl = 1/596; p < ,000 ♀ = 3,15 > ♂ = 2,98	,042	F = 3,29; ddl = 1/596; p > ,070 **ns** ♀ = 3,15 > ♂ = 3,09	,005
fiable	F = 6,71; ddl = 1/588; p < ,010	,011	F = 95,34; ddl = 1/588 p < ,000 ♀ = 3,11 > ♂ = 2,75	,140	F = 32,77; ddl = 1/588; p < ,000 ♀ = 3,12 > ♂ = 2,89	,053

* Il s'agit du *eta* carré : taux d'effet expérimental.

** Les moyennes pour chacune des voix (anglais et français) selon le sexe (♀ : voix de la femme et ♂ : voix de l'homme). Ces moyennes figurent également dans l'annexe 6.

Tableau 8 (suite)

L'interaction entre la langue et le sexe du locuteur en considérant l'effet du français et de l'anglais

Traits	Interaction entre la langue et le sexe du locuteur	Taux*	Lorsque la voix est en français	Taux*	Lorsque la voix est en anglais	Taux*
qualités d'un *leader*	F = 15,54; ddl = 1/596; p < ,000	,025	F = 8,93; ddl = 1/596; p < ,003 ♀ = 2,72 > ♂ = 2,57	,015	F = 4,95 ddl = 1/596; p < ,026 ♀ = 2,65 < ♂ = 2,75	,008
sens de l'humour	F = 1,49; ddl = 1/594; p > ,223	,002	–	–	–	–
caractère	F = 36,98; ddl = 1/594; p < ,000	,059	F = 18,11; ddl = 1/594; p < ,000 ♀ = 3,04 > ♂ = 2,86	,030	F = 10,95; ddl = 1/594; p < ,001 ♀ = 2,89 < ♂ = 3,02	,018
ambition	F = 23,31; ddl = 1/591; p < ,000	,038	F = 3,15; ddl = 1/591; p < ,077 **ns** ♀ = 3,00 > ♂ = 2,93	,005	F = 20,51; ddl = 1/591; p < ,000 ♀ = 2,90 < ♂ = 3,08	,034
Facteurs						
statut	F = 13,22; ddl = 1/576; p < ,000	,022	F = 100,30; ddl = 1/576; p > ,000 ♀ = 3,17 > ♂ = 2,90	,148	F = 28,81; ddl = 1/576 p < ,000 ♀ = 3,15 > ♂ = 3,01	,048
solidarité	F = 27,54; ddl = 1/587; p < ,000	,045	F = 310,64; ddl = 1/587; p < ,000 ♀ = 2,99 > ♂ = 2,36	,346	F = 106,98; ddl = 1/587; p < ,000 ♀ = 2,89 > ♂ = 2,52	,154
compétence-action	F = 37,27; ddl =1/575; p < ,000	,061	F = 15,19; ddl = 1/575; p < ,000 ♀ = 2,92 > ♂ = 2,78	,026	F = 20,04; ddl = 1/575; p < ,000 ♀ = 2,83 < ♂ = 2,94	,034

* Il s'agit du *eta* carré : taux d'effet expérimental.

** Les moyennes pour chacune des voix (anglais et français) selon le sexe (♀ : voix de la femme et ♂ : voix de l'homme). Ces moyennes figurent également dans l'annexe 6.

Les évaluations diffèrent également pour les facteurs *statut*, *solidarité* (voir le tableau 8). Le graphique 4 montre leurs distributions. Il illustre que les moyennes pour le facteur *statut* sont les plus élevées pour les deux sexes et pour les deux langues. Les moyennes pour le facteur *solidarité* sont généralement les plus basses – ce qui est particulièrement le cas pour la voix de l'homme, en français comme en anglais.

Graphique 4

Moyennes des évaluations par enregistrement pour les facteurs

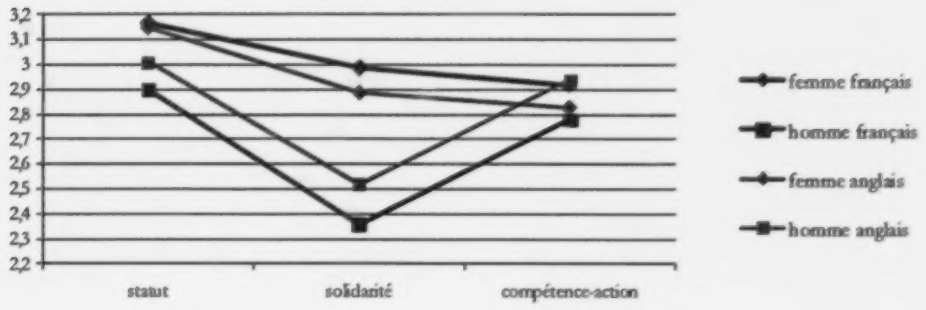

Le facteur *compétence-action* par contre inverse le rapport des langues et des sexes comparativement aux autres facteurs : les deux voix de la femme obtiennent des moyennes inférieures (2,92 en français et 2,83 en anglais) à la voix masculine – lorsqu'il parle en anglais (moyenne de 2,94). Dans le graphique 5 est illustré le facteur *compétence-action*.

Graphique 5

Moyennes pour le facteur *compétence-action*

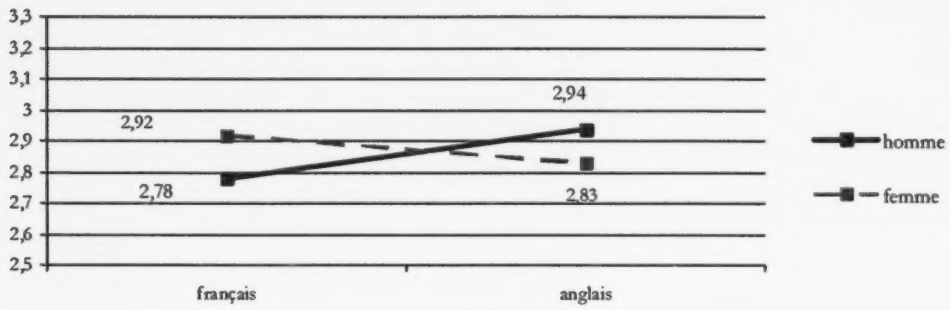

Le rapport des voix en français et en anglais est le même que pour les autres facteurs et caractéristiques (c'est-à-dire que la voix masculine est mieux évaluée lorsqu'elle parle en anglais plutôt qu'en français, tandis que la voix féminine est mieux évaluée lorsqu'elle parle en français plutôt qu'en anglais) – mais, en plus, la voix masculine en anglais obtient la moyenne la plus élevée de toutes les évaluations pour ce facteur, ce qui inverse le résultat des autres facteurs ou caractéristiques. Pour ce facteur, il y a donc davantage d'association entre l'anglais, l'homme et les caractéristiques regroupées par le facteur *compétence-action*.

Quatrième résultat : la valorisation de l'anglais est plus forte chez l'homme tandis que la valorisation du français est plus forte chez la femme. Le rapport des langues et du sexe est inversé dans la perception. C'est-à-dire, qu'en moyenne, une personne va être perçue comme ayant davantage de statut, de solidarité et surtout de compétence si elle nous parle en anglais – mais seulement s'il s'agit d'un homme. Une femme obtient des meilleures moyennes lorsqu'elle parle français.

Une telle différence dans la perception concerne surtout les traits associés à une « compétence-action » en faveur de l'anglais et en faveur de la voix de l'homme. S'agit-il moins d'un stéréotype que, d'un côté de la reconnaissance d'un statut international supérieur de l'anglais ou de son statut comme langue du commerce par rapport au français et, de l'autre, d'une perception plus arrêtée sur le statut masculin ?

2.2 Évaluation des caractéristiques selon le sexe des locuteurs

La différence des sexes est audible et donc, même pour des voix bilingues et enregistrées, c'est un facteur dont on ne peut faire abstraction. Dans la section précédente, le résultat significatif concernant l'interaction entre le sexe et la langue des locuteurs en témoigne, tout comme les paragraphes précédents. Nous savons d'ailleurs par maintes recherches sociolinguistiques, surtout de tradition variationniste, que les femmes et les hommes montrent un comportement linguistique différent et montrent des comportements différents au sein d'une communauté linguistique (Labov, 1990; Armstrong et autres, 2001). Il n'est donc pas étonnant que cet état de fait sociolinguistique se reflète aussi dans la perception linguistique, c'est-à-dire dans la perception d'une voix d'homme et d'une voix de femme. Voici les statistiques selon le sexe des locuteurs :

Tableau 9

La distribution des moyennes, des écarts-types et des variances pour l'évaluation des caractéristiques selon le sexe des voix

Caractéristique évaluée	Voix de la femme				Voix de l'homme			
	n	$\overline{X}$	s	s^2	n	$\overline{X}$	s	s^2
sympathique	605	3,17	,512	,262	607	2,58	,656	,430
sociable	608	3,10	,524	,274	608	2,64	,635	,403
intelligent(e)	602	3,21	,490	,240	601	2,99	,583	,340
distingué(e)	601	3,01	,565	,320	599	2,75	,651	,424
chaleureux(se)	603	2,95	,632	,399	608	2,30	,713	,509
dynamique	608	2,84	,587	,344	603	2,83	,709	,503
instruit(e)	601	3,15	,489	,239	602	3,04	,569	,324
fiable	596	3,11	,559	,313	596	2,82	,632	,400
qualités d'un *leader*	602	2,69	,674	,454	603	2,66	,728	,530
sens de l'humour	599	2,55	,646	,417	605	2,24	,710	,504
caractère	599	2,96	,591	,349	603	2,94	,636	,404
ambition	603	2,95	,587	,344	598	3,00	,648	,419

Toutes les caractéristiques ont une moyenne un peu plus élevée pour l'évaluation de la voix féminine – sauf pour la caractéristique *ambition*. Par contre, les écarts-types et la variance sont plus élevés pour les deux voix masculines – ce qui laisse penser à une plus grande différence entre les évaluations de l'anglais et du français parlé par l'homme par rapport à la femme.

Cinquième résultat : la voix d'une femme obtient –en moyenne– une évaluation plus élevée pour presque tous les traits. La voix d'une femme est donc –d'une façon générale– perçue plus positivement que la voix d'un homme.

Nous avons déjà pu voir dans la section précédente que les voix de la femme sont évaluées d'une façon plus élevée. Mais cela ne semble pas trop logique à la vue des résultats obtenus jusqu'à présent : rappelons que le troisième résultat (voir la section 1.3.) constate des facteurs sous-jacents similaires concernant la voix de l'homme et les voix en anglais : les voix en anglais obtiennent généralement une moyenne plus élevée (tableau 7) – ce qui mène au quatrième résultat selon lequel en moyenne une personne va être évaluée plus favorablement si elle nous parle en anglais. Par contre, le quatrième résultat nous présente une plus grande valorisation du français chez la femme. Il est donc d'une certaine façon étonnant de voir ici que c'est la voix de la femme qui obtient presque systématiquement une meilleure évaluation. Il devient évident que les évaluations des voix ne diffèrent pas seulement selon les langues, mais que cette différence est inversée selon le sexe du locuteur.

Le graphique suivant illustre pour toutes les caractéristiques que la différence des moyennes entre les évaluations de la femme et de l'homme est plus importante que celle entre les voix en anglais et en français. Il illustre également que la différence de l'évaluation des langues pour l'homme et pour la femme ne se présente pas de la même façon. Si, dans l'absolu, la voix de la femme est évaluée d'une façon plus élevée, elle l'est surtout en français tandis que l'homme rattrape cet avantage perceptif pour les caractéristiques *dynamique*, *qualités d'un* leader, *caractère* et *ambition* – par rapport à la femme, mais seulement s'il parle en anglais. Par contre, les écarts entre l'évaluation de sa voix en anglais et de sa voix en français sont quasiment constants pour toutes les caractéristiques.

Graphique 6

Moyennes des évaluations par enregistrement pour les caractéristiques

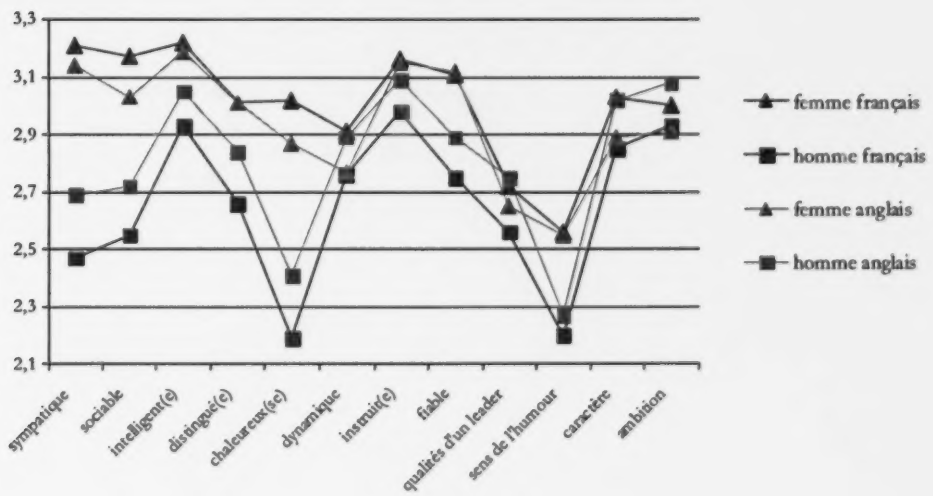

Nous avons exploré avec une autre analyse MANOVA pour savoir si cette interrelation était significative pour les deux entrées de la variable *sexe* aux deux niveaux de la variable *langue* (anglais et français) – tout comme nous l'avons fait pour les deux entrées linguistiques dans la section précédente. Nous avons donc déjà décrit les effets principaux de ces résultats, mais examinons les effets simples de la langue pour la voix masculine et pour la voix féminine. Cette deuxième analyse d'effets simples permet de voir les différences des langues pour chaque sexe séparément.

Ainsi, le tableau 10 reprend, dans sa première colonne encore une fois, les résultats présentés dans le tableau 6 et précise, dans les deux colonnes suivantes, les résultats pour le sexe de chaque locuteur évalué. Les résultats indiquent une interaction significative pour la voix féminine et le français pour les traits suivants : *sociable*, *chaleureux*, *dynamique*, *caractère* et *ambition*, mais la variance expliquée ne dépasse pas 3 %. L'interaction entre la langue et le sexe est par contre significative pour tous les traits lorsque la voix de l'homme est concernée et les moyennes de toutes les caractéristiques sont plus élevées lorsqu'il parle en anglais. Cette variance expliquée ne dépasse pas les 5 %.

Le facteur *statut* est non significatif pour la voix féminine; la différence entre les moyennes obtenues pour sa voix en français et en anglais est trop petite. Pour le facteur *solidarité*, tout comme pour le facteur *compétence-action*, ces différences sont significatives en faveur de sa voix en français. La voix de l'homme montre des différences significatives pour les trois facteurs, en faveur de sa voix en anglais.

Ces analyses montrent donc que la combinaison du sexe et de la langue du locuteur a un effet différencié sur la perception. Nous avons déjà souligné que le fait que ce soit une femme ou un homme qui parle a son importance, et si elle ou il parle l'anglais ou le français également puisque l'évaluation des caractéristiques changera en conséquence, mais nous pouvons dorénavant non seulement affirmer dans quelle combinaison les évaluations diffèrent significativement (pour la voix féminine, c'est le français et pour la voix masculine, l'anglais), mais aussi que la différence entre la femme qui parle en français va être plus importante en comparaison de celle de l'homme qui parle en français que si les deux parlent en anglais. Le graphique 7 illustre ces résultats avec l'exemple du trait *chaleureux*.

Graphique 7

Moyennes pour le trait *chaleureux*

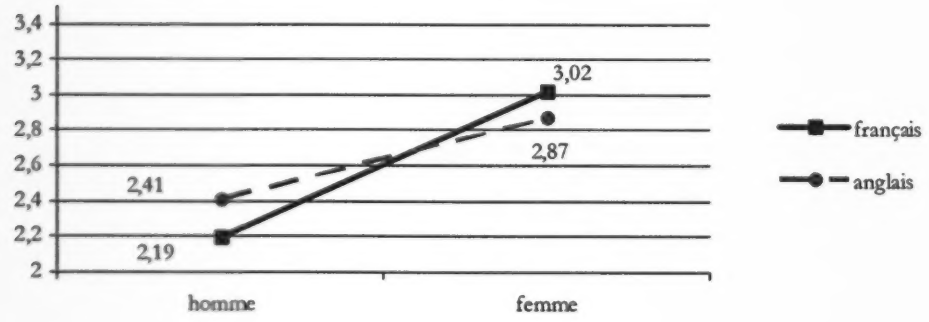

Ainsi, lorsque la voix du locuteur est anglaise, la moyenne pour la femme est plus élevée que celle pour l'homme ($F = 96,62$; $ddl = 1/601$; $p < ,000$, voir le tableau 8). Lorsque les voix sont en français, la moyenne pour la voix féminine est également plus élevée ($F = 298,16$; $ddl = 1/601$; $p < ,000$), mais l'ampleur de la différence est plus grande. De plus, le rapport entre les deux langues est inversé selon le sexe du locuteur. La voix en français obtient une moyenne plus élevée que la voix en anglais lorsque la femme parle – tandis que c'est la voix en anglais qui l'emporte lorsque l'homme parle.

Sixième résultat : la différence entre l'évaluation du français et de l'anglais est plus importante lorsque la voix est féminine comparée à la voix masculine. Le facteur *compétence-action* est coté davantage lorsque la voix est masculine et en anglais, tandis que les autres caractéristiques et facteurs obtiennent une meilleure évaluation pour la femme parlant le français.

Tableau 10

L'interaction entre la langue et le sexe du locuteur en considérant l'effet de la voix féminine et masculine

Traits	Interaction entre la langue et le sexe du locuteur	Taux*	Lorsque la voix est en français	Taux*	Lorsque la voix est en anglais	Taux*
sympathique	F = 27,75; ddl = 1/601; p < ,000	,044	F = 3,74; ddl = 1/601; p > ,054 ns anglais** : 3,14 < français : 3,21	,006	F = 27,62; ddl = 1/601 p < ,000 anglais : 2,69 > français : 2,47	,044
sociable	F = 26,85; ddl = 1/605; p < ,000	,042	F = 12,6; ddl = 1/605; p < ,000 anglais : 3,03 < français : 3,17	,020	F = 15,76; ddl = 1/605; p < ,000 anglais : 2,72 > français : 2,55	,025
intelligent(e)	F = 11,64; ddl = 1/596; p < ,001	,019	F = 2,32; ddl = 1/596; p > ,129 **ns** anglais : 3,19 < français : 3,22	,004	F = 1,85; ddl = 1/596; p < ,001 anglais : 3,05 > français : 2,93	,019
distingué(e)	F = 8,27; ddl = 1/595; p < ,004	,014	F = ,02; ddl = 1/595; p > ,884 **ns** anglais : 3,01 = français : 3,01	,000	F = 17,29; ddl = 1/595; p < ,000 anglais : 2,84 > français : 2,66	,028
chaleureux(se)	F = 34,42; ddl = 1/601; p < ,000	,054	F = 11,40; ddl = 1/601; p < ,001 anglais : 2,87 < français : 3,02	,019	F = 24,02; ddl = 1/601; p < ,000 anglais : 2,41 > français : 2,19	,038
dynamique	F = 20,15; ddl = 1/602; p < ,000	,032	F = 11,21; ddl = 1/602; p < ,001 anglais : 2,77 < français : 2,91	,018	F = 9,03; ddl = 1/602; p < ,003 anglais : 2,89 > français : 2,76	,015
instruit(e)	F = 7,06; ddl = 1/596; p < ,008	,012	F = ,00; ddl = 1/596; p > ,966 **ns** anglais : 3,15 < français : 3,16	,000	F = 13,59; ddl = 1/596; p < ,000 anglais : 3,09 > français : 2,98	,022
fiable	F = 6,71; ddl = 1/588; p < ,010	,011	F = ,06; ddl = 1/588 p > ,814 **ns** anglais : 3,12 > français : 3,11	,000	F = 13,84; ddl = 1/588; p < ,000 anglais : 2,89 > français : 2,75	,023

* Il s'agit du *eta* carré : taux d'effet expérimental.

** La moyenne pour chacune des voix (féminine et masculine) selon la langue. Ces moyennes figurent également dans l'annexe 6.

Tableau 10 (suite)

L'interaction entre la langue et le sexe du locuteur en considérant l'effet de la voix féminine et masculine

Traits	Interaction entre la langue et le sexe du locuteur	Taux*	Lorsque la voix est en français	Taux*	Lorsque la voix est en anglais	Taux*
qualités d'un *leader*	F = 15,54; ddl = 1/596; p < ,000	,025	F = 2,96; ddl = 1/596; p < ,086 **ns** anglais : 2,65 < français : 2,72	,005	F = 14,14; ddl = 1/596; p < ,000 anglais : 2,75 > français : 2,56	,023
sens de l'humour	F = 1,49; ddl = 1/594; p > ,223	,002	–	–	–	–
caractère	F = 36,98; ddl = 1/594; p < ,000	,059	F = 18,11; ddl = 1/594; p < ,000 anglais : 2,89 < français : 3,03	,030	F = 17,27; ddl = 1/594; p < ,000 anglais : 3,02 > français : 2,85	,028
ambition	F = 23,31; ddl = 1/591; p < ,000	,038	F = 7,24; ddl = 1/591; p < ,007 anglais : 2,91 < français : 3,00	,012	F = 17,39; ddl = 1/591; p < ,000 anglais : 3,08 > français : 2,93	,029
Facteurs						
statut	F = 13,22; ddl = 1/576; p < ,000	,022	F = ,63; ddl = 1/576; p < ,428 ns anglais : 3,15 < français : 3,17	,001	F = 20,87; ddl = 1/576 p < ,000 anglais : 3,01 > français : 2,90	,035
solidarité	F = 27,54; ddl = 1/587; p < ,000	,045	F = 8,26; ddl = 1/587; p < ,004 anglais : 2,89 < français : 2,99	,014	F = 20,68; ddl = 1/587; p < ,000 anglais : 2,52 > français : 2,36	,034
compétence- action	F = 37,27; ddl = 1/575; p < ,000	,061	F = 8,71; ddl = 1/575; p < ,003 anglais : 2,83 < français : 2,92	,015	F = 25,46; ddl = 1/575; p < ,000 anglais : 2,94 > français : 2,78	,042

* Il s'agit du *eta* carré : taux d'effet expérimental.

** La moyenne pour chacune des voix (féminine et masculine) selon la langue. Ces moyennes figurent également dans l'annexe 6.

2.3 Dimension historique du sexe des locuteurs : retour sur les études antérieures

En considérant seulement la voix masculine, comme l'ont fait les études les plus connues utilisant la méthodologie des *faux-couples* à Montréal (par exemple Lambert et autres, 1960; Genesee & Holobow, 1989), une part de la dynamique des perceptions linguistiques semble échapper aux résultats. Ainsi, une partie des interprétations de ces résultats mérite d'être reconsidérée dans une autre perspective.

Dans l'intention d'éclairer davantage cette interaction et ses éventuelles conséquences, nous avons repris l'analyse et la présentation des résultats des études antérieures en utilisant la comparaison des moyennes avec les valeurs des *test t* et en présentant les valeurs du test sans les moyennes (voir Lambert et autres, 1960 : 46-47 et Genesee et Holobow, 1989 : 20, 28, 30-32). Afin de mieux comparer nos résultats à ceux obtenus autrefois, nous avons comparé les moyennes de la voix de l'homme seulement, en comparant sa voix en anglais et sa voix en français et les moyennes de la voix de la femme en anglais et en français comme s'il s'agissait de deux échantillons indépendants. Ce faisant, nous avons un résultat qui aurait pu être obtenu en utilisant juste la voix d'un homme – ou d'une femme (voir le tableau 11). Ainsi, en contrôlant pour le sexe des voix, il devient évident que les moyennes générales plus hautes pour le français proviennent d'une forte évaluation de la femme dans cette langue – puisque l'homme est évalué plus fortement sur quasiment toutes les caractéristiques quand il parle en anglais.

Tableau 11

Valeurs significatives du *test t* pour les évaluations de voix parlant en français et en anglais selon le sexe (deux échantillons)

Traits	Voix d'homme			Voix de femme		
	français	anglais	ddl	français	anglais	ddl
sympathique	–	5,147***	606	–	–	604
sociable	–	3,914***	607	3,494**	–	607
intelligent(e)	–	3,481**	600	–	–	601
distingué(e)	–	4,092***	598	–	–	600
chaleureux(se)	–	4,956***	602	3,343**	–	600
dynamique	–	2,990**	602	3,450**	–	607
instruit(e)	–	3,570***	601	–	–	600
fiable	–	3,685***	595	–	–	595
qualités d'un *leader*	–	3,965***	602	–	–	601
sens de l'humour	–	–	604	–	–	598
caractère	–	4,300***	602	4,187***	–	598
ambition	–	4,113***	597	2,629**	–	602

* significatif $p < 0,05$; ** significatif $p < 0,005$; *** significatif $p < 0,000$

Donc, si nous nous limitions dans notre analyse aux seules voix de l'homme, nos résultats montreraient ce à quoi les autres études faisaient référence : une évaluation systématiquement plus forte de l'anglais. Le fait d'avoir également laissé évaluer les voix d'une femme en anglais et en français nous permet d'accéder à des résultats qui montrent que la réalité perceptive pourrait être plus complexe que ce que les résultats des études antérieures laissaient entendre.

2.4 Résumé

Les caractéristiques des locuteurs qui sont évaluées se révèlent d'une grande importance pour la perception linguistique. Les deux caractéristiques qui ont pu être analysées ici, la langue et le sexe, sont en interaction, c'est-à-dire qu'il n'est pas possible d'analyser l'effet de la langue sans tenir compte du sexe du locuteur : l'anglais obtient une évaluation supérieure lorsque la voix est masculine, tandis que c'est le français qui se trouve mieux évalué lorsque la voix est féminine. En effet, lorsqu'on tient compte du sexe du locuteur, la relation est inversée entre l'anglais et le français. Ces différences dans l'évaluation selon le sexe sont plus prononcées pour les voix en français comparativement aux voix en anglais, et ce, pour la grande majorité des caractéristiques. Par ailleurs, nous observons également des différences plus marquées pour les facteurs *statut* et *solidarité*. Ainsi, les études de faux-couples basées sur la seule voix masculine sont forcément limitées dans leurs possibilités d'interprétation.

3. La différence selon les caractéristiques des répondants

Les caractéristiques des répondants, les évaluateurs, sont, dans la plupart des cas, considérées être les déterminants par excellence de la variation des perceptions. L'analyse des différences évaluatives se limite dans la majorité des études uniquement à une seule caractéristique des évaluateurs : leur langue maternelle. Cette dernière est censée expliquer sinon exclusivement, du moins majoritairement, les différences des perceptions linguistiques. Est-ce effectivement la langue maternelle qui détermine pour la plus grande part la variation des perceptions ? Quels autres traits des répondants sont importants dans l'évaluation des langues ? Pourquoi évalue-t-on la voix d'une femme qui parle en français plus favorablement sur certains traits, mais préfère-t-on celle d'un homme, et en anglais, pour d'autres ? Est-ce la langue maternelle qu'on parle, l'âge ou encore le niveau socio-économique auquel on appartient qui font que nous évaluons différemment les langues ?

3.1 L'évaluation des caractéristiques selon la langue maternelle des répondants

Comment les Montréalais se distinguent-ils dans leur comportement évaluatif ? Oublions donc pour l'instant la variation importante constatée dans la section précédente concernant les caractéristiques des voix et regardons les résultats à partir des langues maternelles des répondants. Comme nous avons pu élargir l'échantillon des Montréalais à un niveau représentatif, trois groupes linguistiques

ont pu être distingués : les Francophones, les Anglophones et les Allophones selon leur langue maternelle française, anglaise ou autre que le français ou l'anglais[28].

Les évaluations des trois groupes linguistiques diffèrent effectivement. Dans l'aperçu général suivant (tableau 12 et graphique 8), on voit très bien la variation d'une langue maternelle à une autre. Les évaluations des Anglophones sont généralement et en moyenne plus élevées que celles des Allophones, qui se situent plutôt au milieu, et que celles des Francophones, qui semblent être les plus mesurés dans leurs notations. Par contre, la variance parmi le groupe allophone est la plus élevée des trois groupes linguistiques.

Ainsi, les personnes de langue maternelle anglaise évaluent systématiquement les quatre voix d'une façon plus élevée en comparaison de celles des autres répondants. Il n'y a que deux exceptions à cette règle : la caractéristique *distingué* est préférée par les Francophones tandis que ce sont les Allophones qui notent les voix d'une façon plus favorable pour le trait *dynamique*. Les moyennes des évaluations faites par des Francophones et des Allophones sont généralement assez proches. Nous constatons donc pour les dix autres caractéristiques une tendance significative des Anglophones d'évaluer plus positivement, peu importe le sexe des locuteurs ou la langue qu'ils parlent.

---

[28] La complexité des données explique pourquoi nous avons, encore une fois, choisi de nous limiter aux seules langues maternelles et à des réponses uniques. La réalité multilingue de Montréal nous oblige à constater qu'il s'agit là d'une limitation méthodologique qui risque d'avoir des répercussions sur les résultats. Vu qu'il s'agit néanmoins de la première étude utilisant la méthodologie des *faux-couples* qui prend en considération un échantillon aussi grand et diversifié et qui peut donc inclure plusieurs variables linguistiques ainsi qu'au moins trois groupes linguistiques, nous soulignons que le progrès fait dans cette étude n'est peut-être pas suffisant, mais qu'il est sûrement considérable.

Tableau 12

La distribution des moyennes des évaluations selon la langue maternelle par caractéristique

	Langue maternelle des répondants											
	français				anglais				autres			
	$\overline{X}$	n	s	s^2	$\overline{X}$	n	s	s^2	$\overline{X}$	n	s	s^2
sympathique	2,83	338	,433	,188	3,10	99	,408	,167	2,85	166	,495	,245
sociable	2,82	338	,441	,195	3,04	103	,398	,158	2,86	166	,490	,240
intelligent(e)	3,08	332	,418	,174	3,25	101	,404	,163	3,06	164	,510	,260
distingué(e)	2,92	335	,454	,206	2,83	100	,493	,243	2,82	161	,534	,285
chaleureux(se)	2,59	334	,513	,263	2,73	101	,490	,240	2,62	167	,533	,284
dynamique	2,82	336	,489	,239	2,83	100	,497	,247	2,87	167	,551	,304
instruit(e)	3,04	331	,395	,156	3,26	101	,397	,158	3,09	164	,495	,245
fiable	2,96	327	,435	,189	3,16	98	,436	,190	2,87	164	,588	,346
leader	2,66	331	,539	,290	2,79	102	,533	,285	2,64	164	,582	,339
sens de l'humour	2,37	326	,524	,275	2,55	102	,499	,249	2,34	167	,558	,312
caractère	2,92	329	,453	,205	3,03	101	,447	,200	2,97	165	,509	,259
ambition	2,90	327	,470	,221	3,15	100	,478	,229	3,02	165	,522	,272

Les moyennes suivantes pour les facteurs *statut*, *solidarité* et *compétence-action* montrent le même schéma : les Anglophones évaluent d'une façon plus élevée les trois facteurs.

Tableau 13

La distribution des moyennes des évaluations selon la langue maternelle par facteur

	Langue maternelle des répondants											
	français				anglais				autres			
	$\overline{X}$	n	s	s^2	$\overline{X}$	n	s	s^2	$\overline{X}$	n	s	s^2
statut	3,02	322	,366	,134	3,23	97	,352	,124	3,01	158	,444	,197
solidarité	2,65	326	,407	,166	2,86	96	,366	,134	2,67	166	,436	,190
compétence-action	2,82	318	,401	,161	2,96	95	,375	,141	2,87	163	,431	,186

Graphique 8

Moyennes des évaluations pour toutes les caractéristiques par groupe linguistique

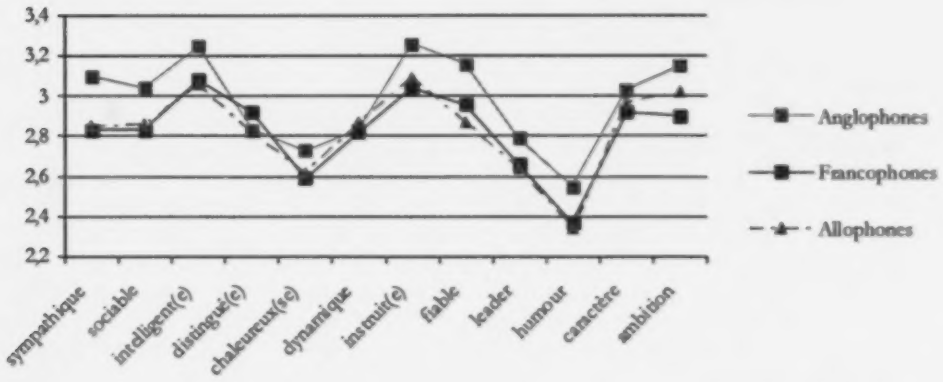

En psychologie sociale, il est connu qu'il y a une importante variation interindividuelle quant au « besoin » d'évaluer (Blair, Jarvis et Petty, 1996). Il est envisageable que des traits culturels amènent des personnes appartenant à des communautés linguistiques distinctes à évaluer différemment les mêmes stimuli. Il faudrait beaucoup d'autres études afin d'affirmer qu'une telle différence est en jeu ici. Pour l'instant, nous pouvons seulement signifier qu'en général les Francophones et les Allophones sont communément un peu plus réservés quant aux évaluations linguistiques comparativement aux Anglophones (peu importe la langue ou le sexe de la voix qu'ils entendent).

Septième résultat : le groupe de répondants de langue maternelle anglaise fait une évaluation plus élevée des voix et ceci pour dix des douze traits mesurés. Les deux autres groupes linguistiques (francophone et allophone) évaluent d'une manière plus réservée les voix entendues.

Nous avons procédé à des analyses MANOVA afin de comparer ces moyennes et de connaître le degré d'explication qu'on peut donner au groupe linguistique d'appartenance des répondants tout en respectant l'interrelation des mesures répétées. Pour cinq des caractéristiques ainsi que pour le facteur *solidarité*, nous avons trouvé une interaction de second ordre (entre la langue maternelle des participants et les deux caractéristiques de la voix) :

Tableau 14

L'interaction entre la langue maternelle des répondants, la langue et le sexe des locuteurs

Traits	Interaction	Taux d'effet expérimental (*eta* carré)
sympathique	F = 3,49; ddl = 2/595; p < ,031	,021
sociable	F = 8,12; ddl = 2/599; p < ,000	,026
intelligent(e)	F = 1,25; ddl = 2/590; p < ,286 **ns**	,004
distingué(e)	F = 3,06; ddl = 2/589; p < ,048	,010
chaleureux (se)	F = 4,49; ddl = 2/595; p < ,012	,015
dynamique	F = 1,27; ddl = 2/595; p < ,282 **ns**	,004
instruit(e)	F = ,68; ddl = 2/589; p < ,508 **ns**	,002
fiable	F = 7,66; ddl = 2/585; p < ,001	,026
qualités d'un *leader*	F = 2,77; ddl = 2/589; p < ,063 **ns**	,009
sens de l'humour	F = 1,60; ddl = 2/588; p > ,203 **ns**	,005
caractère	F = ,78; ddl = 2/587; p < ,459 **ns**	,003
ambition	F = ,37; ddl = 2/585; p < ,692 **ns**	,001
Facteurs		
statut	F = 2,05; ddl = 2/570; p < ,130 **ns**	,007
solidarité	F = 4,76; ddl = 2/580; p < ,009	,016
compétence-action	F = ,41; ddl = 2/568; p < ,665 **ns**	,001

Nous avons donc décomposé cette triple interaction significative pour les traits *sympathique*, *sociable*, *distingué(e)*, *chaleureux(se)*, *fiable* et pour le facteur *solidarité* ainsi que les effets simples des autres traits. Les résultats détaillés de ces analyses se trouvent en annexe 7. Résumons-en ici les grandes lignes. Un tableau à la fin de la section présente un survol des résultats obtenus par groupe linguistique de répondants.

Pour les traits dont l'évaluation présente une triple interaction, en général, l'interaction entre la langue maternelle des répondants et la langue utilisée pour les voix est significative, mais pour la voix féminine seulement (c'est le cas pour les traits *sympathique*, *sociable*, *chaleureux(se)*, *fiable* et pour le facteur *solidarité*, pour le trait *distingué(e)*, c'est pour la voix masculine). Ainsi, nous confirmons encore une fois le troisième résultat, à savoir que, pour ces traits, il est impossible de considérer l'évaluation des langues sans considérer le sexe des voix évaluées, même lorsqu'on considère les moyennes différentes des trois groupes linguistiques.

L'évaluation de la voix féminine est significativement plus élevée lorsque ce sont des répondants de langue maternelle anglaise qui la jugent sur les traits *sociable*, *fiable* et sur le facteur *solidarité* – et ceci,

lorsque la voix féminine parle en anglais ou en français. Pour les traits *sympathique* et *chaleureux(se)*, ce sont encore les répondants anglophones qui évaluent très fortement les voix, mais seulement lorsque la voix est en anglais. Le graphique 9 illustre cette tendance avec l'exemple du trait *sympathique*. Les résultats pour le trait *sympathique* sont essentiellement les mêmes pour le trait *chaleureux(se)*. Pour les traits *sociable*, *fiable* et le facteur *solidarité*, cette différence d'évaluation de la voix féminine s'applique aussi bien pour le français que pour l'anglais.

Graphique 9

Interaction de la langue maternelle des répondants avec la langue selon les sexes pour le trait *sympathique*

la voix de la femme

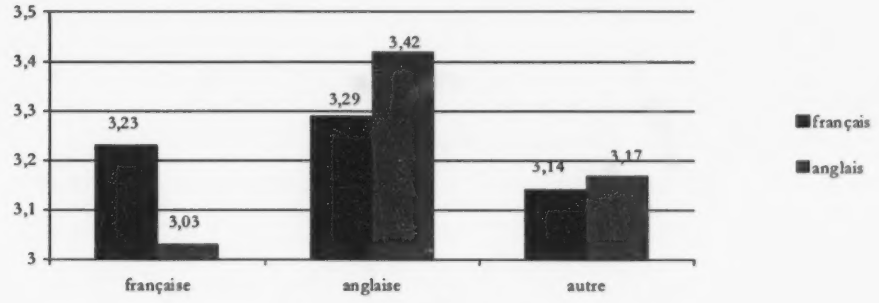

Langue maternelle

la voix de l'homme

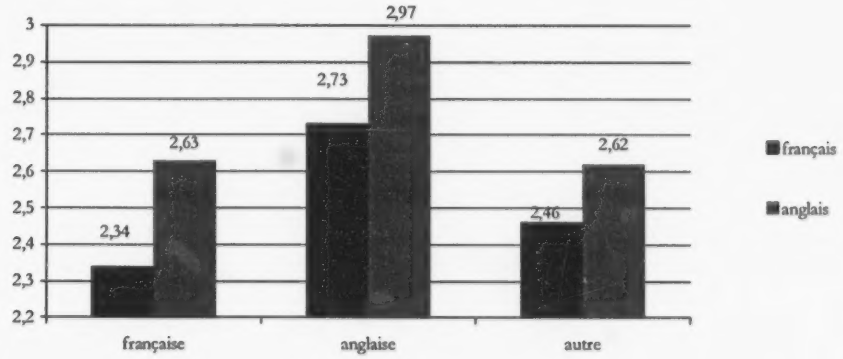

Langue maternelle

Pour les voix de l'homme, la tendance des trois groupes linguistiques de répondants est la même : tous les répondants évaluent la voix de l'homme en anglais d'une façon plus élevée par rapport à sa voix en français. Ce sont les répondants de langue maternelle anglaise qui évaluent d'une façon significativement plus élevée les voix de l'homme, en comparaison des répondants francophones et allophones – peu importe dans quelle langue le locuteur parle.

Les évaluations qui ne présentent pas d'interaction triple entre la langue maternelle des répondants et la langue et le sexe des locuteurs montrent pour la plupart aussi une évaluation significativement plus élevée de la part des répondants anglophones. La seule exception constitue le trait *dynamique* dont l'évaluation n'est pas influencée par les langues maternelles des répondants. Pour les autres traits, ce sont soit les voix en français seulement (facteur *compétence-action* et *qualités d'un* leader), soit les voix en anglais tout comme les voix en français (*intelligent(e), instruit(e), ambition*, le facteur *statut*) qui sont évaluées d'une façon plus élevée par les répondants anglophones. Les répondants anglophones évaluent significativement plus positivement le trait *sens de l'humour* pour l'ensemble des voix (c'est-à-dire peu importe la langue ou le sexe des voix) et le trait *caractère*, mais pour les voix féminines seulement. Le graphique 10 illustre l'évaluation pour le facteur *statut*.

Graphique 10

Interaction entre la langue maternelle des répondants et la langue des locuteurs pour le facteur *statut*

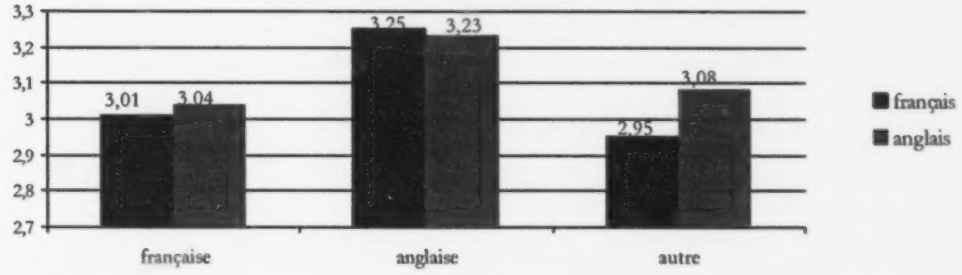

Résumons : lorsque les différences entre les évaluations des groupes linguistiques des répondants sont significatives (et ceci, à différents niveaux d'analyse), ce sont les répondants de langue maternelle anglaise qui « surévaluent » par rapport aux deux autres groupes linguistiques. La seule exception à cette règle constitue l'évaluation du trait *distingué(e)* pour lequel ce sont les répondants de langue maternelle française qui évaluent significativement de façon plus élevée les deux voix de la femme.

Huitième résultat : Le groupe anglophone évalue systématiquement les voix entendues d'une façon plus élevée. Lorsqu'un trait de la voix est significativement « surévalué » par un groupe linguistique parmi les répondants (peu importe s'il s'agit d'un seul trait – c'est-à-dire de la voix féminine ou masculine, ou de la voix en anglais ou en français – ou s'il s'agit de l'ensemble des traits), il s'agit du groupe de répondants de langue maternelle anglaise dans presque tous les cas (28 évaluations significatives par rapport à deux).

Tableau 15

Aperçu des résultats des analyses MANOVA :
rapports significativement différents entre les moyennes de groupes linguistiques

	Voix d'homme		Voix de femme	
Traits	**français**	**anglais**	**français**	**anglais**
sympathique	2,34 < *2,46* < **2,73**	*2,62* < 2,63 < **2,97**	ns	3,03 < *3,17* < **3,42**
sociable	2,48 < *2,58* < **2,74**	*2,63* < 2,71 < **2,92**	*3,07* < 3,19 < **3,29**	*2,58* < 2,9 < **3,25**
distingué(e)	ns	ns	**2,88** < *2,89* < 3,1	**2,84** < *3* < 3,06
chaleureux(se)	ns	ns	ns	2,77 < *2,93* < **3,07**
fiable	*2,69* < 2,7 < **3,02**	*2,75* < 2,92 < **3,02**	*2,92* < 3,15 < **3,31**	3,06 < *3,12* < **3,28**
solidarité	2,3 < *2,34* < **2,56**	*2,46* < 2,48 < **2,71**	2,79 < *2,96* < **3,1**	*2,9* < 3 < **3,12**

Traits	**Voix en français**	**Voix en anglais**
intelligent(e)	*3,06* < 3,08 < **3,27**	3,08 < *3,14* < **3,26**
dynamique	ns	ns
instruit(e)	*3,01* < 3,03 < **3,27**	3,06 < *3,16* < **3,26**
qualités d'un *leader*	*2,59* < 2,61 < **2,85**	ns
ambition	2,89 < *2,95* < **3,22**	2,92 < *3,06* < **3,09**
statut	*2,95* < 3,01 < **3,25**	3,04 < *3,08* < **3,23**
compétence-action	2,8 < *2,85* < **3,01**	ns

Traits	**Voix d'homme**	**Voix de femme**
caractère	ns	2,88 < *3,01* < **3,14**

Traits	**Voix**
sens de l'humour	*2,35* < 2,37 < **2,55**

La moyenne des répondants de langue maternelle française est soulignée.
La moyenne des répondants de langue maternelle anglaise est en **caractères gras**.
La moyenne des répondants de *langue maternelle autre* est en caractères italiques.
L'abréviation **ns** indique que l'effet de la langue maternelle des répondants est non significatif.

3.2 Évaluation des caractéristiques selon le sexe des répondants

Dans la deuxième section, nous avons pu constater que le sexe des locuteurs joue un rôle dans l'évaluation des langues. Qu'en est-il avec le sexe des évaluateurs? Est-il aussi important pour la variation des perceptions que peut l'être le sexe des locuteurs? Preston (1963), un des chercheurs à avoir comparé la variable sexe parmi les voix ***et*** parmi les répondants à Montréal, réussissait à avoir des résultats assez complexes qui, finalement, prouvaient une certaine attirance sexuelle des voix à travers les langues, puisque les femmes évaluaient les voix d'hommes en anglais plus favorablement, tandis que les hommes évaluaient d'une façon plus élevée les voix des femmes – en français (voir aussi Laur, 2001 : 92-93).

Afin de tester l'hypothèse que le sexe des répondants influe sur l'évaluation différentielle des voix, nous avons effectué une analyse MANOVA avec trois variables indépendantes (le sexe des répondants ainsi que la langue et le sexe des locuteurs en tant que mesures répétées).

Tableau 16

L'interaction entre le sexe des répondants, la langue et le sexe des locuteurs

Traits	**Interaction**	**Taux d'effet expérimental (*eta* carré)**
sympathique	F = 4,49; ddl = 1/600; p < ,034	,007
sociable	F = 5,67; ddl = 1/604; p < ,018	,009
intelligent(e)	F = 1,69; ddl = 1/595; p < ,195 **ns**	,003
distingué(e)	F = 2,96; ddl = 1/594; p < ,086 **ns**	,005
chaleureux (se)	F = 5,96; ddl = 1/600; p < ,015	,010
dynamique	F = 0,35; ddl = 1/601; p < ,554 **ns**	,001
instruit(e)	F = ,02; ddl = 1/595; p < ,899 **ns**	,000
fiable	F = ,84; ddl = 1/587; p < ,359 **ns**	,001
qualités d'un *leader*	F = 3,44; ddl = 1/595; p < ,064 **ns**	,006
sens de l'humour	F = 2,37; ddl = 1/593; p > ,124 **ns**	,004
caractère	F = 3,70; ddl = 1/593; p < ,055 **ns**	,006
ambition	F = ,54; ddl = 1/590; p < ,464 **ns**	,001
Facteurs		
statut	F = 0,15; ddl = 1/575; p < ,702 **ns**	,000
solidarité	F = 6,23; ddl = 1/586; p < ,013	,011
compétence-action	F = ,37; ddl = 1/574; p < ,217 **ns**	,003

Ainsi, cette analyse nous montre que le sexe des répondants est en interaction significative avec les caractéristiques des voix pour les traits *sympathique*, *sociable* et *chaleureux(se)* ainsi que pour le facteur *solidarité*. Comme pour les langues maternelles des répondants, nous avons également décomposé ces résultats selon leur niveau d'interaction afin de connaître l'influence du sexe des juges sur leur évaluation. Les résultats détaillés de ces analyses se trouvent en annexe 8.

D'après ces résultats, le sexe des répondants influe trop peu sur l'évaluation des voix pour conclure qu'il s'agit d'un facteur important des évaluations. Les hommes et les femmes semblent être assez semblables dans leurs jugements des voix entendues. Ainsi, la différence de la perception des voix selon leur sexe (troisième résultat) semble être partagée parmi les Montréalais, peu importe leur sexe.

Neuvième résultat : les femmes et les hommes évaluent les voix de l'homme et les voix de la femme, en anglais et en français, d'une façon très semblable.

3.3 Évaluation des caractéristiques des voix selon le sexe et les langues des répondants

À la suite des analyses effectuées pour connaître l'influence de la langue maternelle des répondants (section 3.1) et celle de leur sexe (section 3.2), nous avons également analysé l'influence des deux caractéristiques ensemble dans la même analyse de variance. Ainsi, nous pouvons tester si l'influence de la langue constatée se joue aux deux entrées de la variable *sexe* ou non.

Une telle quadruple interaction n'a pu être constatée que pour une seule caractéristique : *distingué(e)*. Pour cette caractéristique, nous avons décrit auparavant l'évaluation plus élevée que font les répondants de langue maternelle française par rapport à la voix masculine qui parle en anglais (voir l'annexe 7). Ainsi, nous avons analysé le lien entre le sexe et la langue maternelle des répondants pour l'évaluation de cette caractéristique pour la voix de l'homme et pour la voix en anglais. Les deux ne sont pas significatifs.

Nous pouvons donc affirmer que le sexe et la langue maternelle des répondants n'interagissent pas et que les résultats obtenus concernant les langues maternelles des répondants ne dépendent pas du sexe de ces derniers.

3.4 Dimension historique du sexe des répondants : retour sur les études antérieures

Comme nous l'avons fait dans la section précédente concernant l'interaction entre le sexe et la langue des locuteurs (voir le point 2.3 et le tableau 11), nous allons encore une fois comparer les résultats à ceux des études antérieures qui ont utilisé la méthodologie des *faux-couples*. Pour ce faire, nous avons limité notre échantillon cette fois-ci aux répondants de sexe masculin.

Afin de reconstruire le plus fidèlement possible un résultat comparable à ceux obtenus par Lambert et autres (1960), nous avons encore utilisé les analyses de comparaison de moyennes avec échantillons appariés (*t-test*) en considérant encore une fois l'évaluation de la voix de l'homme

uniquement, en français et en anglais. De plus, nous avons cette fois-ci également limité les répondants dans un premier temps aux *hommes* anglophones et francophones. Idéalement, il aurait fallu les restreindre également au plus jeune âge, mais nous avons gardé tous les groupes d'âge et tous les niveaux socio-économiques dans ces échantillons restreints. Ainsi, nous simulons une étude faite avec des voix d'hommes évaluées par des hommes[29].

Les résultats (voir l'annexe 9) nous mènent au constat suivant : la voix de l'homme n'est pas évaluée plus favorablement par les hommes anglophones – ni en français ni en anglais. Par contre, la voix de l'homme est évaluée plus favorablement par les hommes francophones – lorsqu'il parle en anglais ! C'est la même tendance que les chercheurs de McGill avaient pu trouver dans leur échantillon non aléatoire voilà plus de 40 ans. Les caractéristiques pour lesquelles les hommes francophones évaluent plus favorablement l'homme lorsqu'il parle en anglais sont les suivantes : *intelligent* ($t = 2{,}305$; ddl : 153; $p < 0{,}05$), *distingué* ($t = 2{,}635$; ddl : 154; $p < 0{,}01$), *fiable* ($t = 2{,}316$; ddl : 155; $p < 0{,}05$), et *qualités d'un* leader ($t = 2{,}826$; ddl : 154; $p < 0{,}01$).

Voilà le résultat que nous aurions obtenu avec un échantillon composé d'hommes seulement écoutant une voix masculine en français et en anglais (représenté par l'espace non surligné dans le tableau en annexe 9). Les hommes anglophones ne semblent pas trop percevoir de différences entre la voix en anglais et celle en français, tandis que les Francophones évaluent quatre traits plus favorablement lorsque la voix masculine parle en anglais. À partir de ces résultats, nous aurions pu inférer à une surévaluation de l'anglais (ou, respectivement, à une sous-évaluation du français) de la part des Francophones – d'une manière comparable à celle de Lambert et autres (1960). Or, ce résultat devient tout autre lorsqu'on ajoute les autres répondants, c'est-à-dire les femmes et les Allophones et la voix de la femme – même si on utilise la méthodologie du *test t* pour l'analyse (et qu'on fait donc abstraction des interactions soulignées auparavant).

Nous avons donc ajouté dans notre échantillon (en plusieurs étapes successives) la voix de la femme qui parle en anglais et en français, les jugements des Allophones (ce qui correspond à l'espace surligné dans le tableau en annexe 9) ainsi que les femmes dans l'échantillon des juges – les valeurs qui figurent au tableau en annexe 9 connaissent donc quelques ajouts. D'abord, il y a davantage d'évaluations favorables pour l'homme en anglais de la part des femmes de l'échantillon. Ensuite, les hommes et les femmes évaluent la voix de la femme systématiquement d'une façon plus favorable dans sa version française. La seule exception à cette dernière tendance est constituée par les Allophones qui évaluent la voix de la femme plus fortement en anglais pour quelques traits.

Ainsi, l'ajout de la voix de la femme et celui des femmes et des Allophones dans l'échantillon des répondants permettent de relativiser les résultats obtenus avec l'échantillon restreint aux hommes. Comme dans l'analyse que nous avons présentée précédemment, il devient évident qu'un échantillon restreint aux hommes seulement est forcément limité et ces limites balisent forcément les résultats et leurs interprétations. Ainsi, même en ne tenant pas compte des interactions issues des analyses MANOVA, le résultat d'une évaluation systématiquement plus forte de la voix en anglais par les Francophones et les Anglophones ne tient plus avec un échantillon représentatif et une voix de femme.

---

[29] Précisons qu'il y avait des femmes parmi les 64 étudiants anglophones dans l'échantillon de Lambert et autres (1960), mais aucune parmi les 66 étudiants du collège francophone. Les 50 évaluateurs anglophones de Genesee & Holobow étaient exclusivement des hommes, tandis qu'il y avait 30 femmes parmi les 61 Francophones.

3.5 Évaluation des caractéristiques selon d'autres traits des répondants

D'autres traits ou caractéristiques des répondants peuvent avoir un impact sur la façon selon laquelle ils perçoivent et évaluent l'anglais et le français. Nous avons donc procédé à des analyses MANOVA pour les traits suivants : la langue de l'entrevue, le groupe d'âge, le niveau de scolarité et le revenu. Les résultats détaillés de ces analyses se trouvent en annexe 10.

La langue de l'entrevue

Afin de compléter les analyses faites à partir des langues maternelles des répondants, nous avons comparé les moyennes des évaluations selon la langue de l'entrevue. L'entrevue s'est déroulée soit en français soit en anglais, selon la préférence du répondant. Ainsi, les trois groupes linguistiques constitués à partir de la langue maternelle déclarée par le répondant et analysés dans la première partie de cette section se trouvent classés dans deux groupes selon la langue de préférence – celle dans laquelle l'entrevue téléphonique s'est déroulée (voir aussi la description des données en annexe 2). Cette nouvelle classification répartit surtout le groupe des « Allophones » puisque les répondants de langue maternelle autre que le français ou l'anglais ne peuvent choisir leur langue maternelle comme langue d'entrevue.

Les résultats obtenus montrent *grosso modo* que la langue d'entrevue influe sur toutes les caractéristiques et facteurs analysés, mais à différents niveaux. Pour certains traits ou facteurs, la langue d'entrevue n'influe que sur la voix féminine (*dynamique*, *caractère* et *compétence-action*) ou sur les voix de l'homme également (*qualités d'un* leader) ou elle influe sur l'évaluation des voix en anglais et en français (*sociable*). Pour la majorité des traits et facteurs (*sympathique*, *intelligent(e)*, *fiable*, *sens de l'humour*, *ambition*, *solidarité*, *statut*), c'est sur l'ensemble des évaluations que la langue d'entrevue a une influence significative – peu importe la langue ou le sexe des locuteurs.

Tous ces résultats significatifs partent d'une évaluation significativement plus élevée par les répondants ayant passé leur entrevue en anglais. Ce constat nous rappelle le septième et le huitième résultats qui soulignent que les répondants de langue maternelle anglaise « surévaluent » systématiquement les voix. Lorsque l'entrevue se passe en anglais, la majorité des répondants de langue maternelle anglaise se retrouvent dans ce groupe – tout comme une partie d'autres répondants (voir l'annexe 2) – ce qui explique que la tendance à l'évaluation systématiquement plus positive de la part des Anglophones est maintenue, même si elle se trouve un peu atténuée puisqu'elle renferme des réponses de répondants plus diversifiés linguistiquement.

Nous n'avons pas procédé à une analyse MANOVA pour les autres caractéristiques linguistiques des répondants dont nous disposons (la langue de travail et la connaissance des langues), mais nous allons introduire ultérieurement ces caractéristiques dans des analyses multivariées afin de déterminer leurs poids dans l'explication des comportements évaluatifs différents (voir la section 5.1).

L'âge des répondants

Nous avons procédé à des analyses MANOVA pour déterminer si le groupe d'âge des répondants joue un rôle dans l'évaluation différentielle des langues. Ceci est particulièrement intéressant puisque, dans les études antérieures, un seul groupe d'âge répondait au questionnaire.

En général, les résultats indiquent un comportement évaluatif significativement différent des répondants ayant 65 ans ou plus, du groupe de 55 à 64 ans ou des deux groupes de moins de 34 ans. Le groupe des 65 ans (ou plus) a tendance à évaluer les voix d'une façon plus élevée – lorsqu'elles parlent en anglais pour les caractéristiques *sympathique*, *sociable* et le facteur *solidarité*; lorsque c'est la femme qui parle pour les caractéristiques *intelligent*, *dynamique*, *qualités d'un* leader, *sens de l'humour*, *caractère* et pour le facteur *compétence-action*, ainsi que la voix de l'homme en anglais pour le facteur *compétence-action*. Le groupe des 55 à 64 ans par contre fait presque le contraire : ces répondants ont tendance à évaluer moins fortement la voix de l'homme pour les traits *sympathique*, *sociable*, *dynamique*, *qualités d'un* leader, *sens de l'humour* et pour le facteur *solidarité* ainsi que la voix masculine en français pour le facteur *compétence-action*. Les groupes des plus jeunes (18 à 24 ans et 25 à 34 ans) évaluent plus positivement l'homme pour les caractéristiques *qualités d'un* leader, *sens de l'humour* et *caractère*. Ils évaluent également d'une façon plus élevée les voix en anglais pour la caractéristique *sympathique* et le facteur *solidarité*. Ils évaluent d'une façon significativement moins élevée la voix de la femme pour le trait *distingué(e)*.

Rappelons que ces résultats ne peuvent pas être un effet de l'interaction entre le sexe et la langue des locuteurs, puisque les analyses ont tenu compte de cette interaction. Ces résultats ne permettent pas de tracer une tendance générale quant à l'influence de l'âge sur le comportement évaluatif. Néanmoins, une évaluation forte des voix féminines de la part des plus âgés de l'échantillon ainsi qu'une évaluation plus élevée des voix masculines de la part des plus jeunes de l'échantillon nous permettent de dire que, pour certains traits, le groupe d'âge a une influence importante sur les évaluations linguistiques.

Cette influence du groupe d'âge est un résultat important, puisque, en général, dans la recherche sur les attitudes (et en particulier les études employant la méthodologie des faux-couples), ce ne sont souvent que des échantillons d'un seul groupe d'âge qui sont utilisés. Ces échantillons d'aisance se composent pour la plupart d'étudiants, puisqu'ils sont facilement disponibles (même en grand nombre) et peuvent même être rémunérés (à travers le système de crédits) pour leur temps sans que les frais réels des recherches soient augmentés. Les répondants ont donc souvent entre 16 et 25 ans.

Les influences du groupe d'âge signalées dans nos résultats permettent d'affirmer qu'un échantillon restreint aux plus jeunes répondants a une forte probabilité de mesurer des personnes qui évaluent plus positivement les voix masculines – ce qui confirme encore une fois les résultats obtenus par les études antérieures puisqu'ils se limitent à un échantillon de personnes avec un comportement évaluatif significativement distinct des autres groupes dans la société montréalaise. La restriction à un groupe d'âge peut donc introduire un biais considérable dans les résultats relatifs à la perception linguistique.

Dixième résultat : le groupe d'âge influe sur la perception des langues.

Le niveau socio-économique des répondants

Deux variables nous permettent de reconstruire le niveau socio-économique des répondants : le niveau de scolarité et le revenu annuel du ménage. Nous avons donc effectué des analyses MANOVA à partir de ces variables afin de voir si elles influent sur la perception des langues à Montréal. Les résultats détaillés sont décrits en annexe 10.3.

Pour le niveau de scolarité, les résultats indiquent qu'en général la voix de la femme est évaluée d'une façon plus favorable par les répondants ayant une scolarité de 12 ans et de moins. Ainsi, les différents niveaux de scolarité des répondants ont un effet sur l'évaluation des voix de la femme et de l'homme.

Le graphique 11 présente les résultats pour les caractéristiques *intelligent(e)*, *distingué(e)*, *dynamique*, *instruit(e)*, *qualités d'un* leader, *sens de l'humour*, *caractère* et pour les facteurs *solidarité*, *statut* et *compétence-action*. Tous ces résultats montrent une évaluation plus élevée de la voix de la femme de la part des répondants moins scolarisés.

Graphique 11

L'évaluation de la voix de la femme selon le niveau de scolarité des répondants pour plusieurs caractéristiques et facteurs

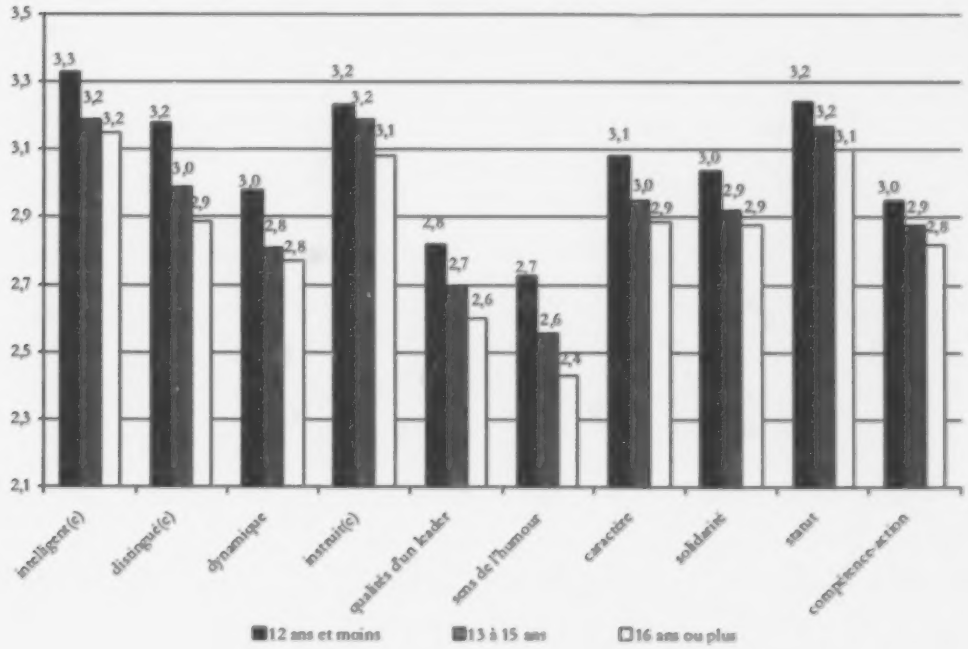

Quant au revenu, les répondants montrent également des comportements évaluatifs différents, mais à un degré moindre en comparaison de l'influence du niveau de scolarité. Pour cinq caractéristiques (*sympathique, distingué(e), dynamique, ambition, qualités d'un* leader) et pour un facteur (*compétence-action*), les résultats montrent des évaluations significativement différentes – pour des regroupements de revenus distincts. Nous ne pouvons donc pas vraiment déceler une tendance générale de ces résultats, mais ils nous indiquent tout au moins que le niveau socio-économique, mesuré par le niveau de revenu, peut être un facteur d'explication pour les évaluations différentes observées. Ces résultats sont toutefois à interpréter avec prudence.

Onzième résultat : le niveau socio-économique, mesuré surtout par le niveau de scolarité, influe sur la perception des langues.

3.6 Résumé

En général, les analyses montrent que d'autres traits des répondants que leur langue maternelle peuvent avoir une influence sur leur comportement évaluatif. Le groupe d'âge et le niveau de scolarité des répondants jouent un rôle dans l'évaluation des langues et du sexe des locuteurs. Sans permettre des interprétations trop généralisantes, ces résultats indiquent tout au moins que des caractéristiques telles que l'âge ou le niveau socio-économique doivent être prises en compte lorsque la perception des langues par les Montréalais est examinée.

4. Quels sont les traits saillants pour expliquer la perception ?

Les Montréalais perçoivent les langues différemment. De plus, l'évaluation de la langue qu'on entend est en interaction avec le sexe du locuteur. Ainsi, l'anglais va être valorisé d'une façon plus forte lorsqu'un homme parle, tandis que le français est davantage valorisé lorsqu'une femme parle. Ainsi, l'anglais parlé par un même locuteur masculin va être associé à davantage de prestige que lorsqu'il parle français.

Les langues maternelles des répondants influent également sur le comportement évaluatif. Mais cette langue maternelle semble davantage avoir un impact sur *la façon* d'évaluer en général que sur la variation des évaluations des traits. Les résultats montrent que les Anglophones de l'échantillon évaluent systématiquement d'une façon plus affirmative – comparativement aux juges francophones ou allophones. Les répondants montrent aussi un comportement évaluatif différentiel selon leur groupe d'âge et leur niveau de scolarité.

Nous pouvons donc d'ores et déjà affirmer que certaines variables telles que l'âge, le niveau socio-économique ou la langue maternelle influent sur la perception différentielle qu'ont les Montréalais de l'anglais et du français – mais à quel point ? Est-ce plutôt l'âge ou la langue maternelle des répondants qui explique la variation des perceptions linguistiques ou ni l'une plus que l'autre ? La recherche des facteurs sous-jacents aux attraits des langues implique d'autres analyses statistiques.

Les résultats obtenus jusqu'à présent nous indiquent déjà que l'influence des variables testées une par une ne dépasse jamais 5 % de l'explication de la variance. Afin de connaître un peu mieux leurs effets d'ensemble, nous allons présenter dans cette section quelques résultats obtenus par des analyses multivariées. Ces analyses permettent avant tout de déterminer à quel degré les variables présumées prédictrices de la perception différentielle le sont vraiment, mais aussi si ces variables cumulent une force d'explication au-delà des autres.

4.1 Quel rôle la langue du répondant joue-t-elle dans son évaluation ?

La langue maternelle a été considérée comme étant le plus grand déterminant de la perception linguistique – quoique plutôt d'une manière implicite. C'est non seulement dans la conception des études (en variant systématiquement les répondants selon leur langue maternelle), mais aussi dans l'interprétation des résultats que la langue maternelle ressort comme facteur décisif pour expliquer pourquoi on a des perceptions différentes des langues (Laur, 2002). Nous allons donc avant tout regarder à quel point la langue maternelle explique la variation dans les évaluations avant de déterminer ensuite le rôle des autres variables, comme l'âge ou le sexe des répondants.

Nous avons effectué une analyse hiérarchique de régression multiple avec chacune des caractéristiques afin de connaître l'apport des différentes variables linguistiques mesurées : la langue maternelle, la langue d'usage et la langue de travail. Leur contribution significative à l'explication des différences dans les évaluations des caractéristiques proposées pour l'ensemble de l'échantillon est détaillée en annexe 11.

La langue maternelle, introduite comme seul facteur explicatif (modèle 1), n'est significative que pour sept caractéristiques (*sympathique*, *sociable*, *intelligent*, *instruit*, *fiable*, avoir le *sens de l'humour* et de l'*ambition*) – et à plus ou moins deux pour cent seulement. C'est-à-dire que – contre toute attente – la langue maternelle en soi n'explique que très peu de la variance dans les évaluations des répondants.

Le résultat basé sur la comparaison des moyennes décrites dans la section 3 du rapport qui permet d'affirmer que les Anglophones ont une tendance à « surévaluer » systématiquement sur beaucoup de traits (il s'agit du septième et huitième résultats, voir aussi l'aperçu au point 5) montre donc un comportement évaluatif différent selon la langue maternelle, mais l'analyse multivariée nous indique que cette différence d'évaluation n'explique pas la variation des perceptions linguistiques en soi.

Introduites en tant que facteurs de solidarité et de statut, les caractéristiques évaluées n'expliquent pas davantage la variation. Pour le facteur *solidarité* (voir aussi la première section du rapport), seulement 3 % de la variation sont expliqués, et ceci, par l'ensemble des variables linguistiques (modèle 3). Pour le facteur *statut*, 10 % de la variation sont expliqués par la langue d'usage à la maison et la langue de travail notamment (modèle 3 en annexe 11). La variation du facteur *compétence-action* est expliquée à presque 7 % par les variables linguistiques.

Ce résultat est important si l'on considère que non seulement la langue maternelle est souvent présumée être le seul et le plus fort facteur explicatif des attitudes linguistiques, mais que même les autres variables linguistiques ajoutées dans cette étude n'arrivent que passablement à expliquer le comportement évaluatif différent des Montréalais. Signalons quand même que, parmi les variables linguistiques, ce sont la langue d'usage (à la maison) anglaise et la langue de travail française qui prédisent (peu, mais) davantage (au-delà des langues maternelles) la variation perceptive.

Ces dernières analyses concernent surtout les explications de la perception linguistique en général – mais, vu les différences constatées dans les sections précédentes concernant les sous-échantillons des voix en français et en anglais – tout comme ceux concernant les voix masculines et féminines – nous avons effectué les mêmes régressions multiples sur ces quatre sous-échantillons supplémentaires. Ces divisions nous renseignent davantage sur l'explication de la perception de l'anglais ou celle du français, tout comme sur celle des hommes contrairement à celle des femmes.

Les différences dans les résultats des régressions multiples dans les sous-échantillons ne valent pas l'annexe volumineuse que leur présentation détaillée aurait demandée : les pourcentages expliqués varient d'un échantillon à l'autre de 1,3 % à 2,8 % à l'exception de quelques caractéristiques qui diffèrent jusqu'à 6,8 % dans l'explication[30]. Vu que ces différences d'explication proviennent quasi exclusivement d'une seule variable, c'est-à-dire la langue d'usage anglaise, il s'agit probablement ici du même effet déjà recensé auparavant : celui d'un comportement évaluatif plus affirmatif du côté des personnes de langue anglaise. Le niveau d'explication étant faible et la source d'explication peu variable, nous ne pourrons pas déchiffrer ces résultats autrement qu'en constatant l'absence d'une prédiction plus forte. Ainsi, comme aucune interprétation concernant la langue des locuteurs ou leur sexe ne peut être donnée, notre problème d'explication reste entier : quels facteurs déterminent la perception différentielle des langues ? Autrement dit : si ce ne sont pas les langues qu'utilisent les répondants qui expliquent davantage leur perception différente des langues, quels autres facteurs contribuent alors à leur explication ?

4.2 Quel rôle jouent le sexe, l'âge, le niveau socio-économique du répondant dans son évaluation ?

La régression avec l'ensemble des données – tout comme celle avec le fichier scindé selon la langue et le sexe du locuteur – ne montre que très peu (en général moins de 5 %) d'explication de la variation dans les évaluations des douze caractéristiques (ou des facteurs) selon le sexe du répondant. Les différents groupes d'âge expliquent la variation seulement à moins de 7 %. Quant au niveau socio-économique, aucun résultat ne dépasse la limite des 5 %.

---

[30] Ces caractéristiques sont *sympathique* (expliquée par les voix anglaises à 6,6 % et seulement à 1,7 % pour le sous-échantillon des voix françaises), *sociable* (expliquée à 6,8 % pour le sous-échantillon des voix anglaises, mais pas significativement prédite pour les voix françaises), *intelligent(e)* (expliquée à 4,5 % pour le sous-échantillon des voix anglaises, mais à 8,7 % pour les voix françaises; expliquée également à 7,3 % pour les voix de la femme, mais seulement à 4,3 % pour les voix de l'homme), *instruit(e)* (expliquée à 8,3 % pour le sous-échantillon des voix de la femme, mais seulement à 4 % pour les voix de l'homme) et *avoir de l'ambition* (expliquée à 7,1 % pour les voix de la femme et à 3,4 % pour le sous-échantillon des voix de l'homme). Toutes ces caractéristiques doivent la différence dans leur prédiction notamment à la variable dichotomisée « langue d'usage anglaise » – c'est-à-dire que les répondants ayant l'anglais comme langue de prédilection jugent plus favorablement les caractéristiques dans les sous-échantillons mentionnées. Il s'agit de la même variable qui contribue aux différences observées dans les facteurs *statut* et *solidarité*.

4.3 La détermination des perceptions linguistiques selon les caractéristiques des répondants

Selon les résultats obtenus, il semble d'ores et déjà évident que les caractéristiques des répondants, peu importe s'il s'agit de traits linguistiques, socio-économiques ou démographiques, n'expliquent que très peu de la variance des perceptions linguistiques. Afin de tester l'effet de l'ensemble des traits des répondants dont nous disposions, nous avons introduit – encore hiérarchiquement – toutes les variables potentiellement explicatrices de la perception (variables linguistiques, niveaux de scolarité, sexe, groupes d'âge, niveaux de revenu) dans l'équation des régressions multiples. La prédiction la plus forte se retrouve pour le facteur *statut*, qui peut être prédit à 15 % (voir le tableau 29 en annexe 11[31]). Il va sans dire qu'il s'agit là d'un pourcentage trop faible pour pouvoir interpréter d'une façon satisfaisante la variation des perceptions linguistiques. Dans les remarques et constats qui suivent cette section, tout comme dans la comparaison avec les études antérieures, nous allons tenter d'élucider davantage cette « absence » ou « insuffisance » d'explication – qui représente un résultat en soi. Si on part de l'idée que la détermination des perceptions linguistiques par les caractéristiques sociodémographiques – ou surtout linguistiques – était une hypothèse à vérifier, nous pouvons dorénavant affirmer qu'elle est infirmée partiellement, qu'elle doit être élargie, que la réalité est plus complexe qu'un simple lien entre les deux.

Douzième résultat : La langue maternelle des répondants n'explique la variation des perceptions du français et de l'anglais qu'à trois pour cent. Les autres caractéristiques des répondants (langue parlée à la maison, langue de travail, sexe, âge, niveau socio-économique), ajoutées à la langue maternelle n'augmentent le pourcentage d'explication que de 12 % (dans le meilleur des cas).

Si la langue maternelle des répondants constitue le seul facteur dans une recherche pour expliquer la variation dans le comportement évaluatif, il est implicitement supposé que la langue maternelle peut expliquer la variance de ce comportement. Cet implicite théorique qui se trouve si souvent dans les études est sérieusement compromis. Par contre, un tel lien de cause à effet (langue maternelle à variation des perceptions) a été tellement confirmé par des études (qu'on découvre aujourd'hui partielles) qu'il est difficile de revenir sur un imaginaire scientifique construit depuis si longtemps.

Tous ces résultats s'inscrivent en porte-à-faux avec les autres études faites jusqu'à présent dans la tradition des faux-couples pour mesurer les attitudes linguistiques à Montréal. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette grande différence de résultats et nous allons les présenter dans la sixième section du rapport.

---

[31] Il s'agit encore une fois notamment de la contribution de la langue d'usage anglaise, mais aussi, moins fortement, de la connaissance de l'anglais, d'un faible niveau de scolarité et d'un bon revenu. La langue de travail française contribue négativement à l'explication cumulée de 15 %.

5. Aperçu des résultats

Afin de mieux évaluer par la suite les explications possibles de la variation des perceptions linguistiques, résumons brièvement les résultats obtenus par les analyses effectuées jusqu'ici.

Premier résultat : l'anglais et le français sont différemment perçus par tous les Montréalais. Nous avons constaté cette différence au niveau des facteurs sous-jacents. Les caractéristiques de compétence (avoir de l'*ambition*, du *caractère*, les *qualités d'un* leader et être *dynamique*) expliquent la moitié de la variance pour le français. Pour l'anglais, trois autres caractéristiques s'ajoutent (*intelligent*, *instruit* et *fiable*) pour former un seul facteur, celui de *statut* expliquant, lui aussi, la moitié de la variance des évaluations.

Deuxième résultat : le facteur *statut* est généralement mieux évalué que les deux autres facteurs, la *solidarité* et la *compétence-action*. Pour les trois facteurs, c'est l'anglais qui obtient des moyennes plus élevées en comparaison du français.

Troisième résultat : les Montréalais perçoivent l'anglais et le français différemment selon le sexe du locuteur. En d'autres termes, l'évaluation de l'anglais et du français dépend du sexe du locuteur (de la voix d'un homme et de celle d'une femme). En somme, il existe une interaction significative entre le sexe et la langue des voix évaluées.

Quatrième résultat : la valorisation de l'anglais est plus forte chez l'homme tandis que la valorisation du français est plus forte chez la femme. Le rapport des langues et du sexe est inversé dans la perception. C'est-à-dire, qu'en moyenne, une personne va être perçue comme ayant davantage de statut, de solidarité et surtout de compétence si elle nous parle en anglais – mais juste s'il s'agit d'un homme. Une femme obtient de meilleures moyennes lorsqu'elle parle français.

Cinquième résultat : la voix d'une femme obtient – en moyenne – une évaluation plus élevée pour quasiment tous les traits. La voix d'une femme est donc généralement perçue plus positivement que la voix d'un homme.

Sixième résultat : la différence entre l'évaluation du français et de l'anglais est plus importante lorsque la voix est féminine en comparaison de la voix masculine. Le facteur *compétence-action* est coté davantage lorsque la voix est masculine et en anglais, tandis que les autres caractéristiques et facteurs obtiennent une meilleure évaluation pour la femme parlant le français.

Septième résultat : le groupe de répondants de langue maternelle anglaise fait une évaluation plus élevée des voix et ceci pour dix des douze traits mesurés. Les deux autres groupes linguistiques (francophone et allophone) évaluent d'une manière plus réservée les voix entendues.

Huitième résultat : Le groupe anglophone évalue systématiquement plus positivement les voix entendues. Lorsqu'un trait de la voix est significativement surévalué par un groupe linguistique parmi les répondants (peu importe s'il s'agit d'un seul trait – c'est-à-dire de la voix féminine ou masculine, ou, de la voix en anglais ou en français – ou s'il s'agit de l'ensemble des traits), c'est le groupe de répondants de langue maternelle anglaise qui est en cause dans presque tous les cas (28 évaluations significatives par rapport à deux).

Neuvième résultat : les femmes et les hommes évaluent les voix d'homme et les voix de la femme, en anglais et en français, d'une façon très semblable.

Dixième résultat : le groupe d'âge influe sur la perception des langues (quoique à un faible degré, voir le douzième résultat ci-dessous).

Onzième résultat : le niveau socio-économique, mesuré par le revenu et le niveau de scolarité, influe, surtout par le niveau de scolarité, sur la perception des langues (quoique à un faible degré, voir le douzième résultat ci-dessous).

Douzième résultat : La langue maternelle des répondants n'explique la variation des perceptions du français et de l'anglais qu'à 3 %. Les autres caractéristiques des répondants (langue parlée à la maison, langue de travail, sexe, âge, niveau socio-économique), ajoutées à la langue maternelle, n'augmentent le pourcentage d'explication que de 12 % (dans le meilleur des cas).

6. Brève récapitulation des résultats 1960, 1989 et 2004

Au début de cette étude, nous avons brièvement présenté l'étude originale de Lambert et autres (1960) sur la perception linguistique à Montréal. Il s'agit de la première recherche à avoir employé la méthodologie des *faux-couples*. Une soixantaine d'étudiants francophones et une soixantaine d'étudiants anglophones ont évalué sur douze traits trois voix parlant en anglais et en français. Le résultat qui a rendu l'étude ainsi que sa méthodologie célèbres est le suivant :

> « Les résultats indiquent que les locuteurs d'anglais évaluent les voix en anglais plus favorablement pour la majorité des caractéristiques. Les locuteurs de français évaluent non seulement les voix en anglais plus favorablement que les voix en français, mais leurs évaluations des voix en français sont significativement moins favorables que celles des locuteurs d'anglais. Ce résultat est interprété comme une preuve d'une réaction d'un groupe minoritaire de la part de l'échantillon francophone[32] ».

---

[32] Traduction libre de la citation : « *The results indicate that English Ss [Speakers] evaluate the English guises more favourably on most traits. French Ss not only evaluate the English guises more favourably than French guises, but their evaluations of French guises are reliably*

Le résultat indique donc que les Anglophones tout comme les Francophones évaluent plus favorablement les locuteurs lorsqu'ils parlent en anglais[33]. Les chercheurs interprètent ce fait comme une réaction d'un groupe minoritaire. Avant tout, pour avoir une réaction d'un groupe minoritaire, les Francophones auraient dû *être* minoritaires, c'est-à-dire présenter un nombre démographique moins fort qu'un autre groupe montréalais – ce qui n'était pas le cas dans les années 60[34]. Cette interprétation laisse donc supposer une confusion entre différentes formes de minorisation telles que nous les connaissons aujourd'hui : démographique, symbolique, économique, politique, etc. La confusion serait donc celle qui existe entre « minorité » et « domination » : une minorité est numériquement inférieure à un autre groupe, une domination est par contre matérielle ou symbolique et peut être tout aussi bien exercée par une majorité ou une minorité numérique. Le choix du mot « minoritaire » de la part des chercheurs dans leur interprétation des résultats ne peut donc pas renvoyer à une minorisation numérique, mais doit forcément faire référence à un autre fait de domination. Les chercheurs examinent en effet la possibilité d'une interprétation socio-économique de leurs résultats, mais finissent par rejeter l'hypothèse voulant qu'une motivation socio-économique ou symbolique puisse être à l'origine de certaines différences dans les perceptions[35]. Avant de creuser un peu plus ce point, continuons l'histoire des recherches utilisant la méthodologie des faux-couples chronologiquement.

Trente ans plus tard, une étudiante de l'Université McGill à Montréal choisissait de refaire pour sa thèse de doctorat (sans copier aveuglément tous les aspects de la première étude) la même recherche à Montréal. Les résultats, publiés dans Genesee et Holobow (1989), ressemblent *grosso modo* à ceux présentés dans l'étude originale.

> « La comparaison de ces résultats avec les résultats de Lambert et autres (1960) révèle qu'il y a très peu de différence entre l'évaluation de nos francophones et l'évaluation des francophones de Lambert pour les traits de statut – les deux groupes de répondants ont évalué les extraits en anglais canadien plus favorablement que les extraits en français québécois pour tous les traits de statut[36] ».

---

less favourable than those of English Ss. This finding is interpreted as evidence for a minority group reaction on the part of the French sample » Lambert et autres (1960 : 50-51).

[33] Remarquons que, dans une comparaison de moyennes pour deux groupes, l'évaluation moins favorable pour un groupe veut dire la même chose que l'évaluation plus favorable de l'autre.

[34] En fait, les Francophones ont été minoritaires à un seul moment de l'histoire montréalaise, pendant une vingtaine d'années dans la deuxième moitié du 19e siècle.

[35] Les auteurs soulignent que « les Anglais revêtent une position sociale et économique plus puissante dans la communauté montréalaise » (traduction libre de : « *English people [are] in more powerful social and economic positions in the Montreal community* » Lambert et autres, 1960 : 49), mais affirment en même temps que des résultats obtenus dans une autre tâche donnée aux étudiants (l'attribution de professions) « contredisent une interprétation en termes de différences dans le statut perçu des deux groupes » (Lambert et autres, 1960 : 49, traduction libre de : « … *argues against an interpretation in terms of differences in perceived status of the two groups* ».

[36] Traduction libre de la citation : « *A comparison of these results with Lambert et al.'s (1960) results reveals that there is very little difference between our francophone respondents' ratings and Lambert's francophone respondents' ratings on the status traits – both groups of respondents evaluated the Canadian English guises more favourably than the Quebec French guises on all status traits* » Genesee et Holobow (1989 : 27).

Le résultat est donc resté le même : pour le statut, ce sont les voix en anglais qui sont évaluées d'une façon plus favorable par les deux groupes linguistiques. À partir de ce constat, l'interprétation d'une réaction psychologique face à un groupe dominant semble confirmée par Genesee et Holobow.

Dans l'étude présentée ici, nous avons choisi d'utiliser la même méthodologie ainsi que – par endroits – les mêmes analyses statistiques afin de pouvoir comparer certains des résultats. Comme l'échantillon et les voix présentent davantage de variation dans la présente étude que dans celles des études antérieures, nous avons « reproduit » à différents points de cette étude certaines conditions de base des autres études : des juges masculins[37], de langue maternelle française et anglaise seulement ainsi que des voix masculines[38].

Commençons avec la voix : dans la section 2.3, nous avons examiné entre autres l'effet des évaluations lorsqu'on ne considère que les voix de l'homme. Le résultat est éloquent : l'homme est systématiquement mieux évalué en anglais qu'en français (voir le tableau 11). On pourrait attribuer ce résultat au seul effet de la voix d'une personne en particulier, mais cette supposition se révèle injustifiée lorsqu'on analyse les voix de la femme, qui, généralement, se trouvent mieux évaluées (voir le cinquième résultat).

Ensuite, nous avons restreint l'échantillon aux répondants masculins de langue maternelle anglaise ou française (point 3.4). Le même résultat persiste, quoique moins flagrant que dans l'étude de Lambert et autres (1960) : les hommes francophones jugent plus favorablement la voix (masculine) en anglais (sur quatre traits qui font effectivement partie du facteur *statut*). Par contre, on voit d'abord avec l'ajout d'une voix (la voix de femme en anglais et en français), et ensuite celui de juges (les répondantes de sexe féminin et les allophones des deux sexes, voir les tableaux en annexe 9) que la restriction à une partie de l'échantillon ne pourrait révéler qu'une partie de la complexité des perceptions linguistiques.

Cela dit, les résultats de Lambert et autres (1960) ainsi que ceux de Genesee et Holobow (1989), quoique limités par leur échantillon non aléatoire et majoritairement masculin, montrent *grosso modo* un fait qu'on retrouve également dans nos données. Rappelons qu'un des résultats nous montre que l'évaluation de l'anglais est plus élevée chez un homme (quatrième résultat). Il s'agit là sommairement du même résultat que les chercheurs ont trouvé en 1960. Par contre, pour l'ensemble de l'échantillon, nous n'avons pas trouvé de différence significative entre les groupes linguistiques quant à cette évaluation des voix (excepté un comportement évaluatif généralement plus affirmatif de la part du groupe anglophone, voir le point 3.1).

Ainsi, même si le résultat issu de comparaisons de moyennes montre une évaluation plus positive de l'anglais, l'interprétation des chercheurs des études antérieures peut difficilement être maintenue avec un échantillon aléatoire : ce sont *tous* les Montréalais qui évaluent plus fortement l'anglais (voir

---

[37] Remarquons encore une fois que les juges francophones de l'étude de Lambert et autres étaient uniquement masculins mais mixtes du côté des Anglophones – ce qui nous fait parler d'une majorité de juges masculins. Les juges dans l'étude de Genesee et Holobow étaient pour un tiers des femmes dans la partie francophone. Nous pouvons donc seulement parler d'une ressemblance des différents échantillons présentés.

[38] Les voix étaient uniquement masculines dans les deux études. Les deux études comportent également différents niveaux linguistiques en français (et non pas en anglais) sans pour autant analyser cette variation sociolinguistique (une critique de cette démarche se trouve dans Laur, 2002).

entre autres les moyennes du graphique 2c). La réaction minoritaire qui était à la base de l'interprétation de Lambert et autres et qui semblait se confirmer avec le temps (Genesee et Holobow, 1989), ne se retrouve qu'en limitant l'échantillon d'une façon importante. Seulement un échantillon aléatoire aurait pu confirmer ce fait. Malgré cela, en 1989, Genesee et Holobow vont plus loin dans leur interprétation des mêmes faits :

> « Les résultats concernant le statut sont interprétés en termes d'un stéréotype psychologique généralisé des Canadiens français qui est relativement imperméable à l'évidence objective[39]. »

Il n'y a pas de précision quant au contenu de cette « évidence objective » qui serait ignorée par les Francophones. Il n'empêche que, reprise dans la littérature scientifique, cette interprétation d'une réaction minoritaire sans évidence objective est devenue entre autres « une forme de haine de soi[40] » (Bourhis et Lepicq, 1993 : 362) de la part des Francophones. D'une dominance interprétée en « réaction minoritaire », nous passons par un « stéréotype psychologique généralisé » « imperméable à l'évidence objective » pour aboutir à une « forme de haine de soi ».

Par rapport à ce noircissement exponentiel, il nous semble important de sonder davantage ces interprétations pour deux raisons : la première concerne « l'évidence objective » et sa référence à la perception d'un statut socio-économique. La deuxième raison porte sur certaines implications méthodologiques.

Premièrement, il y a une évidence socio-économique à prendre en considération. Nous avons déjà argumenté dans ce sens à plusieurs reprises (voir surtout dans Laur, 2002), rappelons donc juste quelques lignes du raisonnement. Déjà lors de la publication de l'étude originale, Tajfel (1959) faisait référence à une association socio-économique qui manque dans l'interprétation donnée par Lambert et ses collègues :

> « Que la classification en Anglais et en Français est corrélée avec un statut socio-économique est un fait établi, objectivement tout comme subjectivement[41] ».

Il semble évident que, à l'époque encore davantage qu'aujourd'hui, ces deux langues, encore toutes les deux officielles au Québec dans les années 60, avaient une connotation nettement différente quant à leur prestige ou à leur attrait socio-économique. D'ailleurs, le choix de Lambert et de ses collègues de nommer leur résultat une réaction de « minoritaire » y renvoie directement comme nous l'avons fait remarquer avant.

Mais encore aujourd'hui l'évaluation de l'anglais à Montréal est une évaluation d'une langue qui jouit non seulement d'un statut de langue officielle dans le pays dont le Québec est une province, mais aussi d'une langue de renommée internationalement (voire globalement) véhiculaire. Mais

---

[39] Traduction libre de la citation : «*The status results are interpreted in terms of a generalized psychological stereotype of French Canadians that is relatively immune to objective evidence* » (page17).

[40] Traduction libre de la citation : « *a form of self-hate* ».

[41] Traduction libre de la citation : « … *the fact is established that the classification onto French and English is correlated with socio-economic status, both objectively and subjectively* » (Tajfel, 1959 : 88).

l'anglais est également une langue avec une histoire de presque 300 ans au Québec – une langue associée à la victoire d'abord militaire et ensuite socio-économique des Anglophones sur le territoire (Blair, 2005; Dickinson et Young, 1995). Rien d'étonnant alors que cette langue soit perçue davantage comme étant prestigieuse – et, surtout, comme langue de statut. Ignorer ce fait est une chose, en démentir l'effet en est une autre.

Deuxièmement, la méthodologie utilisée dans les recherches dicte indéniablement la marge d'interprétation des résultats. Dans le cas des études citées, il y a surtout trois limites méthodologiques : une concernant l'échantillon, la deuxième les stimuli et la troisième les analyses. Une première limite d'interprétation concerne donc le fait d'avoir travaillé avec un échantillon restreint et non aléatoire. En soi, ce choix n'est aucunement critiquable, c'est plutôt le fait d'avoir ignoré que cet échantillon n'est aucunement représentatif de la population montréalaise dans l'interprétation. Nous avons vu dans la présente étude qu'il y a beaucoup de nuances à apporter aux résultats si on englobe les femmes, différents groupes d'âge et surtout plusieurs langues maternelles dans les analyses qui sont censées représenter la population montréalaise. Conclure à un comportement de toute une population à partir du comportement d'une centaine d'étudiants nous semble problématique.

Les voix choisies par les chercheurs pour stimuler les évaluations des juges constituent la deuxième limite. Hormis le fait que ces voix mélangeaient différentes variétés sociolinguistiques en français (voir aussi la description au début de l'étude), c'est la restriction aux seules voix masculines qui limite d'une façon insoupçonnée l'interprétation. En effet, dans nos résultats, il devient clair que l'évaluation d'une voix dépend en même temps des deux caractéristiques analysées : de la langue et du sexe des voix. L'évaluation de l'anglais et du français dépend donc du fait qu'il s'agit d'un homme ou d'une femme qui parle. Nos résultats montrent même que le rapport des langues et du sexe des locuteurs est inversé (quatrième résultat) dans la perception des Montréalais. L'association de l'anglais à davantage de statut, de solidarité et, surtout, de compétence n'est valide que lorsqu'un homme parle anglais. Une femme obtient de meilleures moyennes lorsqu'elle parle français.

La troisième limite se révèle en fait la plus lourde de conséquences. L'interprétation des auteurs des deux articles (Lambert et autres, 1960 ainsi que Genesse et Holobow, 1989) était centrée sur les juges (les personnes qui évaluent les voix) et ils ont expliqué la différence perceptive par la langue maternelle des juges. Or, les analyses multivariées montrent que la langue maternelle, pilier d'explication dans les études antérieures, n'explique que très insuffisamment la variation dans la perception de l'anglais et du français à Montréal. De plus, les autres données sociodémographiques des juges n'expliquent pas beaucoup plus cette variation. Ainsi, il semble nécessaire de se tourner vers une autre source d'explication que celle donnée par les caractéristiques des seuls juges. Nous avons déjà argumenté pour une source extérieure qui explique certaines évaluations : l'association socio-économique différente de l'anglais et du français, c'est-à-dire l'association entre une langue et son statut ou prestige socio-économique (Laur, 2001 : 305-306). Il y en a assurément d'autres.

Récapitulons les constats à émettre à la suite de cette comparaison avant de proposer plusieurs hypothèses qui permettront dans d'autres recherches de saisir davantage ce qui fait varier la perception du français et de l'anglais à Montréal.

7. Plusieurs constats émergent

Premier constat :

Les évaluations des voix qui parlent en français et en anglais se distinguent. Donc, la perception de l'anglais à Montréal diffère de celle du français.

Deuxième constat :

Les évaluations des voix qui parlent en anglais et en français dépendent du sexe du locuteur. Leurs évaluations s'inversent. L'ensemble des Montréalais (peu importe leur langue maternelle) valorise mieux l'homme lorsqu'il parle en anglais tandis que la femme est mieux évaluée en français.

Troisième constat :

Les évaluations diffèrent selon les traits de *statut* et de *solidarité* évalués, mais encore davantage pour le facteur *compétence-action*. Lorsque l'homme parle en anglais, les trois facteurs l'emportent sur le français. Lorsque la femme parle, le français l'emporte sur l'anglais pour les trois facteurs également. Mais c'est l'homme en anglais qui obtient la meilleure moyenne pour le facteur *compétence-action*, en comparaison de la femme et du français.

Quatrième constat :

Les évaluations des Montréalais varient selon leurs langues, leurs groupes d'âge et leurs niveaux socio-économiques.

Cinquième constat :

Mais les résultats obtenus ne peuvent pas être expliqués à plus de 10 % par les caractéristiques des personnes qui évaluent les langues (résultats des analyses multivariées).

Même si la tendance des Montréalais de langue maternelle anglaise est d'évaluer en moyenne d'une façon plus affirmative (sixième résultat), cette influence de la langue maternelle n'explique qu'à moins de 5 % les différences avec les autres groupes linguistiques.

Sixième constat :

La différence des évaluations doit s'expliquer à partir d'autres facteurs.

Septième constat :

Les résultats et constats de cette étude montrent que les études antérieures indiquant un comportement évaluatif dépréciatif de la part des Francophones par rapport au français doivent être réévaluées puisqu'elles se basent sur un résultat fragmentaire notamment dû à un échantillon non représentatif.

8. Quelques pistes de recherche sous forme d'hypothèses

Première hypothèse :

Notre étude montre que l'évaluation du français diffère de celle de l'anglais à Montréal. Si ce résultat reflète une réalité socio-économique, d'autres associations socio-économiques devraient confirmer ce fait. En d'autres mots et en forme d'hypothèse : une association socio-économique avantage l'anglais par rapport au français à Montréal. Cette association est mesurable sur différentes échelles de statut.

Deuxième hypothèse :

Même si les caractéristiques des juges n'expliquent que très insuffisamment la variation perceptive dans notre étude, il n'est aucunement exclu qu'il y ait d'autres caractéristiques qui possèdent une force d'explication plus forte que les données sociolinguistiques et sociodémographiques. Plusieurs recherches nous amènent à pouvoir argumenter dans le sens d'une influence du vécu socialisant (Landry et Allard, 1990), de l'identité linguistique (Laur, 2001), de convictions citoyennes (Montreuil et Bourhis, 2001) pour ne nommer que certaines possibilités. En d'autres mots et sous forme d'hypothèse : des facteurs autres que linguistiques ou démographiques relevant du vécu des juges expliquent la variation de la perception du français et de l'anglais à Montréal.

Troisième hypothèse :

Le comportement évaluatif différent des groupes linguistiques non relié à une évaluation différentielle de l'anglais ou du français peut provenir d'un comportement culturel différent. Nous savons que le besoin d'évaluer diffère selon les personnes (Blair, Jarvis et Petty, 1996) et nous savons aussi que le comportement d'évaluation peut différer d'une façon culturelle (Osgood, 1964). Certains résultats de notre étude suggèrent effectivement que les Anglophones ont un comportement évaluatif différent des autres groupes linguistiques (septième et huitième résultats). Le groupe des Allophones nous permet de déplacer le point « normal » des évaluations : dans les études de 1960 et 1989, seuls des Francophones et des Anglophones étaient considérés. Le fait que les Anglophones évaluent systématiquement les caractéristiques plus favorablement a finalement été interprété comme une sous-évaluation de la part des Francophones. Or, les évaluations des Allophones se rapprochent davantage de celles des Francophones et c'est plutôt le comportement des Anglophones qui paraît se détacher de la courbe normale.

D'autres études allant dans ce sens (par exemple Luc, 1989) devraient pouvoir valider ou invalider l'hypothèse suivante : le comportement évaluatif varie selon le groupe sociolinguistique (comme d'autres comportements sociolinguistiques).

Quatrième hypothèse :

La multiplicité et l'enchevêtrement des résultats concernant les différentes caractéristiques des voix (langue et sexe) nous amènent à penser que l'interrelation du sexe et de la langue des voix peut inclure d'autres caractéristiques qui n'ont pas encore été mesurées. De plus, ce résultat peut dépasser la population montréalaise et il peut éventuellement s'agir d'un résultat valable pour d'autres populations. En d'autres mots et sous forme d'hypothèse : il y a plusieurs interrelations parmi les caractéristiques des voix. Ces interrelations s'appliquent à d'autres populations que celle de Montréal.

Quelques réflexions en guise de conclusion

Les caractéristiques des voix à l'origine d'une perception différente

Notre perception diffère selon les voix que nous entendons. Les caractéristiques des voix ne sont pas anodines dans le jugement que nous portons sur les locuteurs. Il importe de savoir si notre interlocuteur est un homme ou une femme et quelle langue cette personne parle. L'évaluation des langues diffère selon le sexe des locuteurs, c'est-à-dire que la perception des langues n'est pas asexuée. En d'autres mots : l'anglais est mieux évalué lorsqu'un homme parle, tandis que c'est le français lorsque c'est une femme. Davantage de recherches sont nécessaires afin de mieux comprendre cette inversion des perceptions. Évidemment, ce ne sont pas les voix qui créent réellement une différence dans la perception des gens. Il s'agit plutôt d'une inférence apprise qui guide nos associations en fonction de différentes caractéristiques des voix. Dans cette étude, nous avons pu en explorer deux : le sexe et la langue. Ce sont les seules caractéristiques de voix que nous avons analysées, puisque la méthodologie des faux-couples devait justement déguiser des indices qui peuvent révéler l'identité de la personne qui parle[42]. Il y a également lieu de consolider les résultats de cette recherche avec un plus grand nombre de personnes bilingues.

L'association socio-économique des langues comme reflet de la réalité

Tout comme les études menées à Montréal sur le même sujet avant celle-ci, nous avons trouvé une certaine association du statut et de la compétence en faveur de l'anglais et en faveur de la voix masculine. L'évaluation plus forte des traits de compétence constitue en fait une preuve indirecte que la perception d'une langue mesurée à l'échelle d'une population peut refléter directement une réalité externe. Nous avons déjà argumenté dans ce sens en 2001 à partir de données sur l'association entre la langue majoritaire et le degré de richesse dans des quartiers de Montréal. Réitérons également que cette association fait preuve d'une certaine continuité et stabilité dans les perceptions (voir la section 6 de l'étude) au cours de presque un demi-siècle.

La diversité des perceptions à Montréal et son analyse

Rappelons brièvement les deux résultats majeurs qui nous font parler d'une différence culturelle. Les évaluations des différentes caractéristiques se regroupent d'une façon différente selon les langues entendues. Il s'agit là du premier constat (section 7) selon lequel tous les répondants différencient leurs évaluations selon la langue qu'ils entendent. Le deuxième résultat concerne la différence des évaluations parmi les répondants de langue maternelle différente. Osgood (1964) a démontré que, malgré des échelles de valeurs constantes à travers des cultures différentes, certains adjectifs dans des échelles sémantiques peuvent dépendre du contexte culturel dans lequel ils sont utilisés. Ce résultat ne peut pas être expliqué par un prestige ou un statut différentiel des deux

---

[42] Mais si seules ces deux caractéristiques permettent aux interlocuteurs de faire des évaluations différentes, imaginons ce que les autres stimuli non auditifs peuvent ajouter : l'habit de la personne, son allure, sa coiffure, son attitude et, plus généralement, tous les autres indices qui viennent du contexte encore plus large…

langues en question, mais par un comportement linguistique, social et culturel différent dans les regroupements linguistiques retenus.

Il y a donc une tendance significative des Anglophones d'évaluer plus positivement les voix en général, peu importe leur langue ou leur sexe. En psychologie sociale, il est connu qu'il y a une importante variation interindividuelle quant au « besoin » d'évaluer (Blair, Jarvis et Petty, 1996). Il est envisageable que des traits culturels portent des personnes d'une communauté linguistique à évaluer différemment les mêmes stimuli. Cette différence dans l'évaluation devra être testée pour sa pertinence au-delà d'autres caractéristiques des répondants.

Au lieu donc de conclure que les Francophones souffrent d'un complexe d'infériorité, on aurait pu interpréter les résultats en 1960 sous l'angle d'une surestimation culturelle de la part des Anglophones. L'essentiel ici, ce n'est pas d'inverser le « bonnet blanc » des années 60 en « blanc bonnet » 45 ans plus tard – même s'il est effectivement légitime de se demander pourquoi l'interprétation des résultats indiquant une différence d'évaluation entre les Anglophones et les Francophones de l'époque a mené au constat que l'évaluation des Anglophones correspond à la norme et que celle des Francophones est donc « moindre » – au lieu par exemple de dire que l'évaluation des Francophones constitue la norme et que les Anglophones évaluent d'une manière « trop élevée ». Deux éléments nouveaux et essentiels nous permettent d'équilibrer l'interprétation donnée il y a plus de quatre décennies : l'évaluation des Allophones et l'évaluation des voix féminines.

Un autre facteur permet de revoir les résultats des études antérieures : le fait d'avoir utilisé la voix d'une femme pour la soumettre à des évaluations a permis de remettre en question les résultats obtenus avec la seule voix masculine. Puisque la langue et le sexe des locuteurs sont interreliés dans les évaluations des Montréalais, cet ajout est essentiel et pourrait remettre en question certains résultats préalablement obtenus (puisqu'il s'inverse) et qui sont devenus des acquis.

Soulignons deux conséquences qui découlent directement de ce qui précède : d'abord, l'importance de la perspective du chercheur en recherche (car « le réel n'a jamais l'initiative puisqu'il ne peut répondre que si on l'interroge », Bourdieu, 1968 : 62). La perspective du chercheur reflète le climat de son époque puisqu'il s'infiltre immanquablement dans les conceptualisations. La deuxième conséquence concerne l'instrument de mesure. La méthodologie utilisant des faux-couples porte en elle l'éventuel biais du déséquilibre engendré par le fait même de jumeler par paire des langues. La paire linguistique ne renseigne que sur la comparaison de ses éléments et non pas, comme nous l'avons vu dans cette étude, sur d'autres caractéristiques pouvant directement agir sur les résultats.

Considérations méthodologiques

La méthodologie des faux-couples est une invention ingénieuse pour analyser les attitudes et les perceptions d'une manière indirecte. Il reste que cette méthodologie est dans la grande majorité des cas associée à des analyses qui se basent sur des comparaisons de moyennes (donc à deux variétés linguistiques seulement) de voix enregistrées ainsi qu'à des échantillons non aléatoires. Deux remarques s'imposent donc : premièrement, la comparaison des moyennes ne permet pas, même lorsqu'elle est significative (donc plus probable de se produire que par pur hasard) de déduire forcément une relation de cause à effet, même si l'interprétation semble plausible. Deuxièmement, il est bien connu que beaucoup de recherches (et particulièrement celles menées avec la méthodologie des faux-couples) se réalisent dans les cours d'université avec des échantillons qu'on

appelle « d'aisance ». Compensant les coûts souvent associés aux échantillons aléatoires et à la difficulté de les constituer, ces échantillons non aléatoires répondent surtout au besoin de chercheurs d'accéder le plus facilement et au moindre coût à des données. Or, sachant qu'une inférence statistique sur une population donnée ne peut se faire qu'en analysant un échantillon aléatoire, il est évident qu'un groupe d'une centaine d'étudiants choisis par le seul fait qu'ils se trouvent dans la classe du chercheur qui mène l'étude ne peut pas nous renseigner sur une autre population que celle qu'elle constitue. Ainsi, les interprétations et déductions ne peuvent pas dépasser ces limites sans compromettre d'une certaine façon la déontologie scientifique.

Bibliographie

AJZEN, Icek (2001). « Nature and operation of attitudes », *Annual Review of Psychology*, vol. 52, p. 27-58.

AGHEISI, Rebecca et Joshua A. FISHMAN (1970). « Language attitude studies : A brief survey of methodological approaches », *Anthropological Linguistics*, vol. 12, nº 5, p. 131-157.

D'ANGLEJAN, A. et G. TUCKER (1973). « Sociolinguistic correlates of speech style in Quebec », dans R. Shuy et R.W. Fasold (dirs), *Language Attitudes : Current Trends and Prospects*, Washington D.C., Georgetown University Press, p. 1-27.

ARMSTRONG, Nigel, Cécile BAUVOIS et Kate BEECHING (dirs) (2001). *La langue française au féminin*, Paris, L'Harmattan.

BLAIR, Louisa (2005). *Les Anglos. La face cachée de Québec, Tome I, 1608-1850*, Commission de la capitale nationale du Québec.

BLAIR, W., G. JARVIS et Richard E. PETTY (1996). « The need to evaluate », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 70, nº 1, p. 172-194.

BOURDIEU, Pierre (1968). *Le métier de sociologue*, reproduit dans : ACCARDO, A. et Ph. CORCUFF (1986). *La sociologie de Bourdieu. Textes choisis et commentés*, Bordeaux, Le Mascaret, p. 157-179.

BOURDIEU, Pierre (1979). *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de minuit.

CALVET, Louis-Jean (1994). *Les voix de la ville, introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris, Payot.

CALVET, Louis-Jean (1999). *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Hachette.

CLOPPER, Cynthia G. et David B. PISONI (2002). *Perception of Dialect Variation : Some Implications for Current Research and Theory in Speech Perception*, Progress Report 25 (2001-2002), Research on Spoken Language Processing, Indiana University. [En ligne : www.indiana.edu/~srlweb/clopper-269.pdf .]

COOPER, R. L. et Joshua A. FISHMAN (1974). « The Study of Language Attitudes », *Linguistics*, nº 136, p. 5-19.

DICKINSON, John A. et Brian YOUNG (1995). *Brève histoire socio-économique du Québec*, Nouvelle édition mise à jour, Sillery, Les éditions du Septentrion.

DIXON, John A., Berenic MALTONEY et Roger COCKS (2002). « Accents of guilt. Effects of regional accent, race, and crime type on attributions of guilt », *Journal of Language and Social Psychology*, vol. 21, nº 2, p. 162-168.

DORTIER, Jean-François (1998). *Les sciences humaines. Panorama des connaissances*, Auxerre, Éditions Sciences humaines.

FISHMAN, Joshua (1991). *Reversing Language Shift. Theoretical and Empirical Foundations of Assistance to Threatened Languages*, Clevedon, England, Multilingual Matters.

FISHMAN, Joshua (2001). *Can Threatened Languages Be Saved? Reversing Language Shift, Revisited : a 21st Century Perspective*, Clevedon, England, Multilingual Matters.

GARDNER, Robert C. et Wallace LAMBERT (1972). *Attitudes and Motivation in Second Language Learning*, Rowley, Massachusetts, Newbury House.

GENESEE, Fred et Naomi E. HOLOBOW (1989). « Change and stability in intergroup perceptions », *Journal of Language and Social Psychology*, vol. 8, nº 1, p. 17-38.

GILES, Howard et Ellen B. RYAN (1982). « Prolegomena for developing a social psychological theory of language attitudes », dans E.B. Ryan et H. Giles (dirs), *Attitudes Towards Language Variation : Social and Applied Contexts*, London, Edward Arnold, p. 208-223.

LABERGE, S. et M. CHIASSON-LAVOIE (1971). « Attitudes face au français parlé à Montréal et degrés de conscience de variables linguistiques », dans R. Darnell (dir.) *Linguistic Diversity in Canadian Society*, Edmonton, Linguistic Research Inc., p. 89-126.

LABOV, William (1972). *Sociolinguistic Patterns*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.

LABOV, William (1990). « The interaction of sex and social class in the course of linguistic change », *Language Variation and Change*, vol. 2, p. 205-254.

LABOV, William, Sharon ASH et Charles BOBERG (2004). *Atlas of North American English. Phonetics, Phonology and Sound Change*, Berlin, Mouton de Gruyter.

LAMBERT, Wallace et Robert GARDNER (1959). « Motivational variables in second-language acquisition », *Canadian Journal of Psychology*, vol. 13, p. 266-272.

LAMBERT, Wallace E., R.C. HODGSON, Robert GARDNER et S. FILLENBAUM (1960). « Evaluational reactions to spoken languages », *Journal of Abnormal and Social Psychology*, vol. 60, p. 44-51.

LANDRY, Rodrigue et Réal ALLARD (1990). « Contact des langues et développement bilingue : un modèle macroscopique », *The Canadian Modern Language Review/La Revue canadienne des langues vivantes*, vol. 46, p. 527-553.

LAUR, Elke (1994). « À la recherche d'une notion perdue : les attitudes linguistiques à la québécoise… », *Culture*, vol. XIV, nº 2, p. 73-93.

LAUR, Elke (2001). *Perceptions linguistiques à Montréal*, Thèse de doctorat, Université de Montréal.

LAUR, Elke (2002). « La qualité, le statut et la perception du français au Québec », *Revue d'aménagement linguistique*, Hors série, automne, p. 147-165.

LAUR, Elke (2004). « Espaces linguistiques à Montréal », dans Th. Bulot (dir.), *Lieux de ville et identité (Perspectives en sociolinguistique urbaine)*, vol. 1, Paris, l'Harmattan, p. 175-206.

LUC, Édith (1989). *Attentes d'efficacité, attributions et difficulté perçue dans des situations de communication orale chez les francophones et les anglophones*, Thèse de doctorat, Université de Montréal.

MONTREUIL, Annie et Richard Y. BOURHIS (2001). « Majority acculturation orientations toward 'valued' and 'devalued' immigrants », *Journal of Cross-Cultural Psychology*, vol. 32, nº 6, p. 698-719.

OSGOOD, Charles E. (1964). « Semantic differential technique in the comparative study of cultures », *American Anthropologist*, vol. 66, nº 3, p. 171-200.

SAUZET, Patrick (http ://membres.lycos.fr/simorre/oc/tabou.htm, consulté le 24 mars 2005), *La Diglossie : conflit ou tabou ?*

SOLIS OBIOLS, Marina (2002). « L'aparellament de veus disfressades : una prova clàssica en el mesurament formal de les actituds lingüístiques », *Noves SL. Revista de Sociolingüística* Teoria i metodologia, Estiu. [En ligne : http ://cultura.gencat.net/llengcat/noves.]

TAJFEL, Henri (1959). « A note on Lambert's 'evaluational reactions to spoken languages' », *Canadian Journal of Psychology*, vol. 13, p. 86-92.

ZAHN, Christopher J. et Robert HOPPER (1985). « Measuring language attitudes : The speech evaluation instrument », *Journal of Language and Social Psychology*, vol. 4, nº 2, p. 113-123.

ANNEXES

ANNEXE 1

Le prétest sur l'authenticité des locuteurs bilingues

Dans ce prétest, une quinzaine de Montréalais ont répondu à la question suivante : « Dites-moi si chacune des personnes suivantes parle sa langue maternelle. » Les enregistrements en français étaient soumis à des personnes de langue maternelle française et les enregistrements en anglais à des personnes de langue maternelle anglaise, échantillonnées d'une façon aléatoire.

Tableau 17

Taux de réponses positives à la question sur les langues maternelles des locuteurs bilingues enregistrés

		Taux de réponses positives	n
femme	en français	94 %	16
	en anglais	80 %	15
homme	en français	75 %	16
	en anglais	80 %	15

Les deux locuteurs obtiennent donc un taux moyen de 82 % de réponses positives pour les deux langues.

ANNEXE 2

Description des répondants

L'âge

Seuls les répondants de 18 ans ou plus font partie de la population cible.

Graphique 12

L'âge des répondants

N = 610

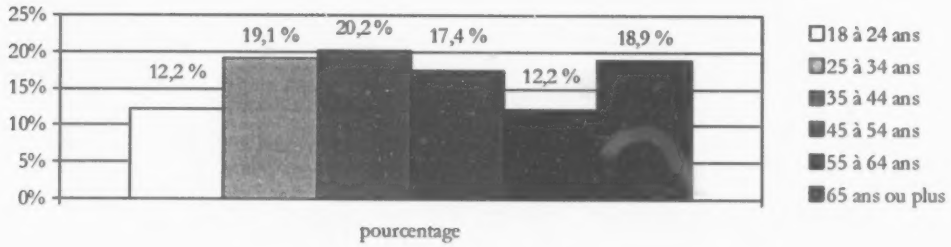

Tableau 18

Distribution de la langue parlée à la maison et la langue de travail selon la langue maternelle

	Langue maternelle			
	française	**anglaise**	**autre**	**Total**
Répondants (%)	55,4 %	17 %	27,6 %	100 %
Langue parlée à la maison*				**N = 610**
français	89,1 %	6,7 %	24,9 %	57,3 %
anglais	10,7 %	95,2 %	34,9 %	31,8 %
autre	4,1 %	1,0 %	48,2 %	15,7 %
Langue la plus souvent utilisée au travail*				**N = 610**
français	73,7 %	23,1 %	53,6 %	59,5 %
anglais	18,9 %	67,3 %	42,6 %	33,7 %
autre	0,9 %	–	4,7 %	1,8 %
Langue de l'entrevue*				**N = 610**
français	93,2 %	7,7 %	56,5 %	68,5 %
anglais	6,8 %	92,3 %	43,5 %	31,5 %
Connaissance du français ou de l'anglais ◈*				**N = 608**
Connaissance du français*	100 %	70,9 %	90,4 %	68,5 %
Connaissance de l'anglais*	66,5 %	100 %	79,2 %	75,7 %

* Les réponses comptent des multiples et ne s'additionnent donc pas à 100 %.

◈ La connaissance du français ou de l'anglais constitue un indice qui combine les réponses aux variables linguistiques précédentes avec celles à une question supplémentaire sur la connaissance des langues.

Graphique 13

Le revenu familial annuel

N = 513

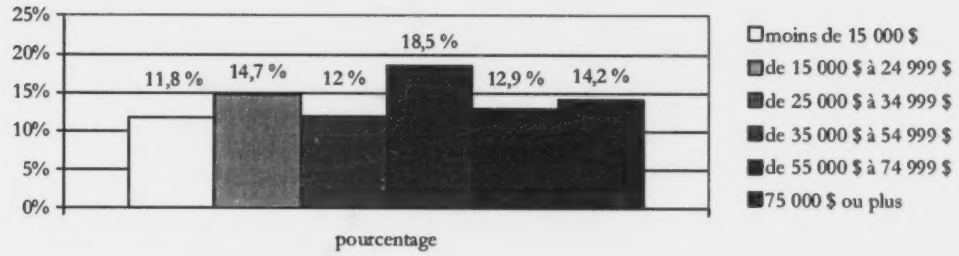

Tableau 19

La scolarité

Scolarité	Pourcentage
12 années et moins	30,3 %
13 à 15 années	24,6 %
16 années ou plus	45,1 %
Total	**609**

Le quartier

Tableau 20

Distribution des répondants selon la langue maternelle et le lieu d'habitation

	Langue maternelle			
	française	**anglaise**	**autre**	**Total**
Lieu d'habitation[43]				N = 610
Ouest de l'île de Montréal	19,8 %	45,2 %	31 %	27,2 %
Centre de l'île de Montréal	34 %	45,2 %	27,4 %	34,1 %
Est de l'île de Montréal	46,2 %	9,6 %	41,7 %	38,7 %

[43] Nous avons découpé l'île de Montréal en trois ensembles géographiques connus pour leurs concentrations sociales et linguistiques (Laur, 2004) : (1) l'ouest de l'île comprend les villes et arrondissements Dollard-Des Ormeaux, Pierrefonds–Roxboro, Dorval, Kirkland, l'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, Sainte-Anne-de-Bellevue, Beaconsfield, Baie-D'Urfé, Lachine, Senneville, Pointe-Claire; (2) le centre de l'île : Ahuntsic-Cartierville, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, Côte-Saint-Luc, Hampstead, Montréal-Ouest, LaSalle, Mont-Royal, Outremont, Le Plateau-Mont-Royal, Rosemont–La Petite-Patrie, Saint-Laurent, Le Sud-Ouest, Verdun, Ville-Marie, Westmount, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et (3) l'est de l'île : Anjou, Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, Montréal-Nord, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, Montréal-Est, Saint-Léonard.

ANNEXE 3

Analyses

Plusieurs types d'analyses nous permettent d'explorer les données – soit pour les comparer aux études antérieures, soit pour trouver des réponses à des questions de recherche supplémentaires.

t-test

Afin de pouvoir comparer les analyses des études antérieures, nous avons choisi de présenter certains des résultats provenant de comparaisons statistiques de moyennes (*t-test*) de l'échantillon pondéré. Encore pour comparer nos résultats avec des études antérieures, nous avons conservé les variables indépendantes qui catégorisent les répondants selon leur langue maternelle. Ainsi, nous présenterons des résultats en comparant les évaluations des Anglophones et des Francophones tout en complétant cette information avec la comparaison des moyennes à partir de la langue de prédilection, c'est-à-dire la langue dans laquelle le répondant a choisi de passer l'entrevue. Il s'agit de tests avec des échantillons appariés, sauf indication contraire dans le texte.

MANOVA

Cette analyse multivariée des variances permet entre autres de détecter les interactions de variables mesurées. Dans cette étude, cette analyse a notamment été utilisée afin de déterminer les interactions entre le sexe et la langue des voix évaluées et de décrire leur impact. Nous avons également testé l'influence du sexe et de la langue maternelle des répondants non seulement sur les évaluations en tant que telles (voir aussi la régression multiple ci-dessous), mais aussi en tenant compte de la mesure répétée des voix (leur sexe et leur langue).

Analyses factorielles

Nous avons procédé à des analyses factorielles exploratoires afin de pouvoir regrouper les caractéristiques selon leur corrélation.

Régression multiple

La régression multiple permet de déterminer statistiquement quelle variable indépendante prédit davantage la variance d'une variable dépendante. Ces analyses nous permettent d'explorer l'impact des caractéristiques des répondants sur leurs évaluations, bref, leurs perceptions.

ANNEXE 4

Extraits de littérature lus

Extrait de l'œuvre littéraire lu pour l'évaluation du français

« Pendant que je mangeais de si bon appétit, les clients arrivaient, discrets et réservés, et quand j'ai demandé la facture le restaurant était presque plein. » Michel Tremblay

Extrait de l'œuvre littéraire lu pour l'évaluation de l'anglais

« He buttoned his coat and laid some coins on the counter. He turned to leave and then turned back. » Mordecai Richler

ANNEXE 5

Stratification et pondération

Tableau 21

Stratification de l'échantillon

		Résultats par strate		
	Ensemble	**Francophones**	**Anglophones**	**Allophones**
Nombre d'entrevues	610	206	203	201
Marge d'erreur maximale (50 %)	± 4,4 %			

Tableau 22

L'échantillon pondéré

		Résultats par strate		
	Ensemble	**Francophones**	**Anglophones**	**Allophones**
Nombre d'entrevues	610	338	104	168

ANNEXE 6

Moyennes, écarts-types et variances

Tableau 23

Moyennes, écarts-types et variances pour chacune des caractéristiques

	N	Minimum	Maximum	Moyenne	Écart-type	Variance
Voix de la femme en français						
sympathique	607	1	4	3,21	,674	,455
sociable	609	1	4	3,17	,719	,517
intelligente	604	1	4	3,22	,624	,390
distinguée	604	1	4	3,01	,760	,578
chaleureuse	607	1	4	3,02	,851	,725
dynamique	608	1	4	2,91	,751	,564
instruite	605	1	4	3,16	,650	,422
fable	597	1	4	3,11	,702	,493
qualités d'un *leader*	604	1	4	2,72	,835	,697
sens de l'humour	605	1	4	2,56	,811	,658
caractère	606	1	4	3,03	,716	,513
ambition	605	1	4	3,00	,756	,572
Voix de l'homme en français						
sympathique	609	1	4	2,47	,844	,713
sociable	609	1	4	2,55	,864	,747
intelligent	603	1	4	2,93	,736	,542
distingué	605	1	4	2,66	,855	,731
chaleureux	610	1	4	2,19	,885	,784
dynamique	606	1	4	2,76	,874	,763
instruit	605	1	4	2,98	,734	,538
fable	599	1	4	2,75	,752	,566
qualités d'un *leader*	604	1	4	2,56	,970	,940
sens de l'humour	606	1	4	2,20	,915	,837
caractère	605	1	4	2,85	,838	,701
ambition	603	1	4	2,93	,828	,685

Tableau 23 (suite)

Moyennes, écarts-types et variances pour chacune des caractéristiques

	N	Minimum	Maximum	Moyenne	Écart-type	Variance
Voix de la femme en anglais						
sympathique	606	1	4	3,14	,721	,519
sociable	608	1	4	3,03	,697	,486
intelligente	603	1	4	3,19	,609	,370
distinguée	604	1	4	3,01	,727	,529
chaleureuse	606	1	4	2,87	,840	,705
dynamique	609	1	4	2,77	,778	,606
instruite	604	1	4	3,15	,582	,338
fable	602	1	4	3,12	,661	,436
qualités d'un *leader*	602	1	4	2,65	,837	,700
sens de l'humour	603	1	4	2,55	,815	,665
caractère	601	1	4	2,89	,743	,552
ambition	606	1	4	2,91	,714	,509
Voix de l'homme en anglais						
sympathique	607	1	4	2,69	,826	,682
sociable	608	1	4	2,72	,791	,626
intelligent	602	1	4	3,05	,672	,452
distingué	603	1	4	2,84	,827	,684
chaleureux	608	1	4	2,41	,910	,828
dynamique	607	1	4	2,89	,887	,787
instruit	604	1	4	3,09	,644	,415
fable	604	1	4	2,89	,799	,638
qualités d'un *leader*	607	1	4	2,75	,895	,801
sens de l'humour	607	1	4	2,27	,893	,797
caractère	606	1	4	3,02	,779	,607
ambition	602	1	4	3,08	,741	,548

Tableau 24

Moyennes, écarts-types et variances pour chacun des facteurs

	N	Minimum	Maximum	Moyenne	Écart-type	Variance
Voix de la femme en français						
statut	591	1	4	3,17	,514	,264
solidarité	604	1	4	2,99	,616	,380
compétence-action	598	1	4	2,92	,605	,366
Voix de l'homme en français						
statut	593	1	4	2,89	,622	,387
solidarité	606	1	4	2,35	,733	,538
compétence-action	595	1	4	2,78	,690	,476
Voix de la femme en anglais						
statut	591	1	4	3,15	,491	,241
solidarité	597	1	4	2,90	,615	,379
compétence-action	596	1	4	2,83	,537	,289
Voix de l'homme en anglais						
statut	599	1	4	3,01	,552	,304
solidarité	606	1	4	2,52	,707	,500
compétence-action	599	1	4	2,93	,619	,384

Graphique 14

Moyennes pour le trait *sympathique*

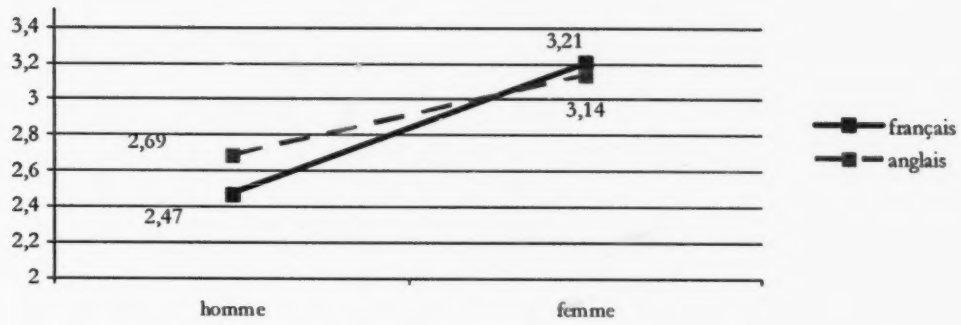

Graphique 15

Moyennes pour le trait *sociable*

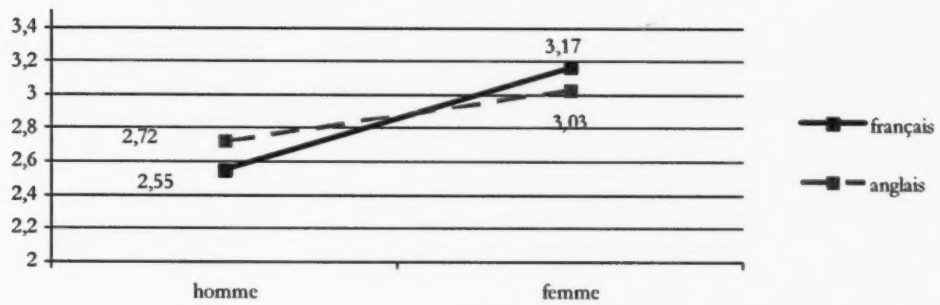

Graphique 16

Moyennes pour le trait *intelligent*

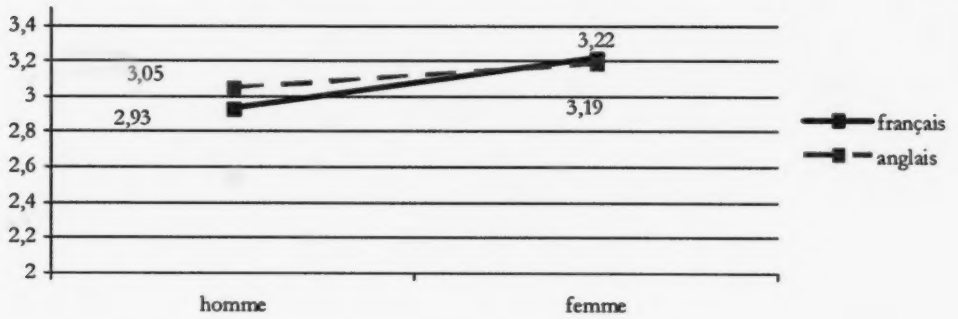

Graphique 17

Moyennes pour le trait *distingué*

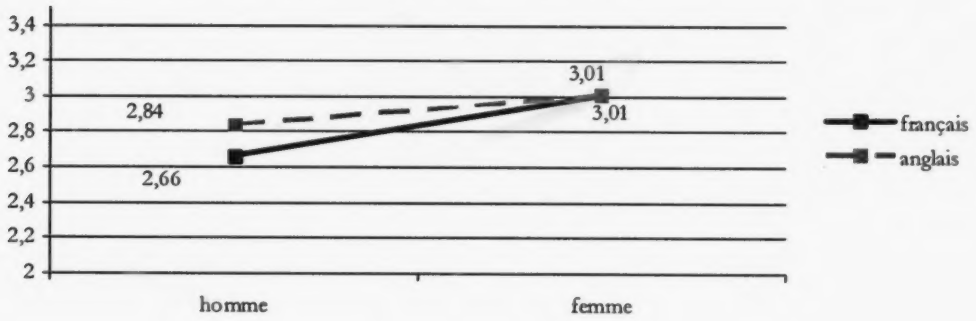

Graphique 18

Moyennes pour le trait *chaleureux*

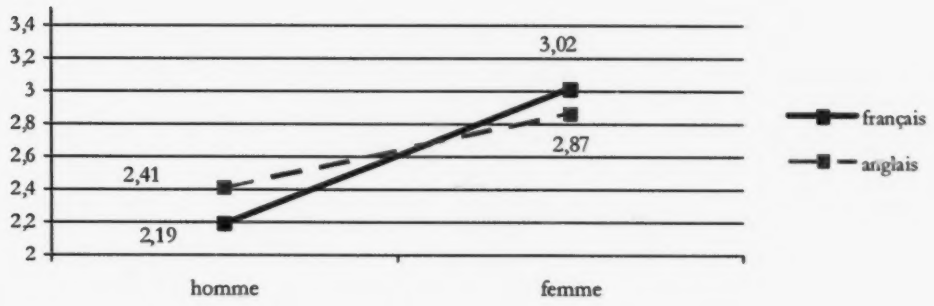

Graphique 19

Moyennes pour le trait *dynamique*

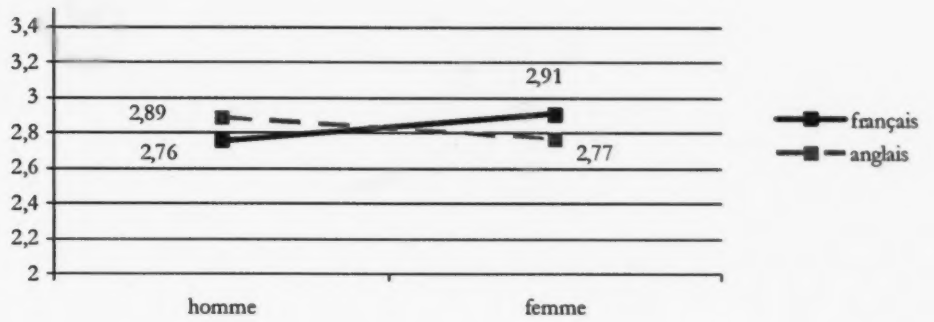

Graphique 20

Moyennes pour le trait *instruit*

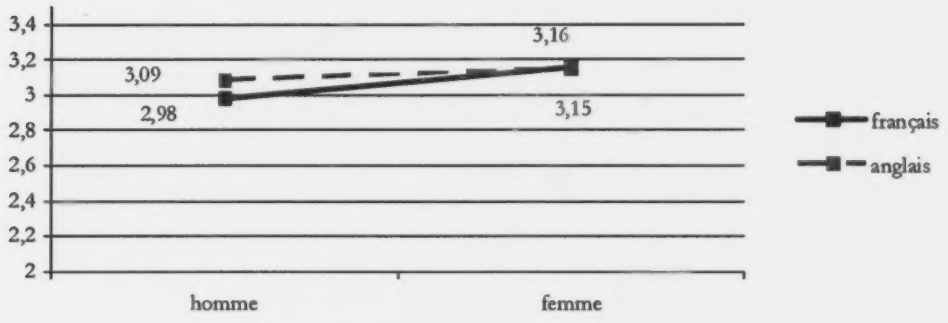

Graphique 21

Moyennes pour le trait *fiable*

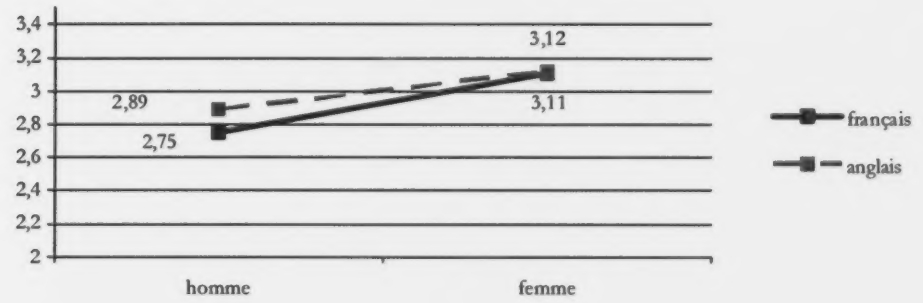

Graphique 22

Moyennes pour le trait *qualités d'un* leader

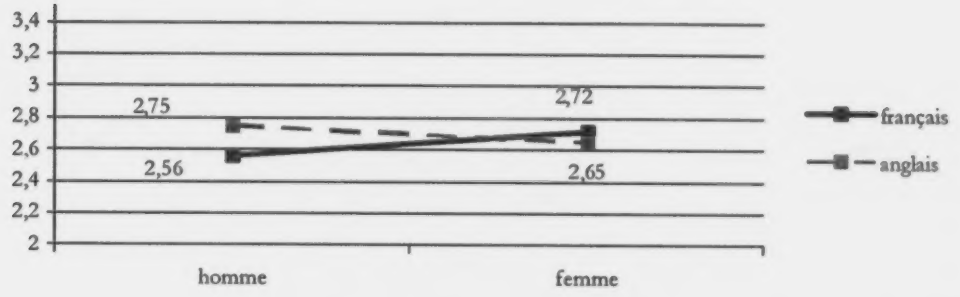

Graphique 23

Moyennes pour le trait *sens de l'humour*

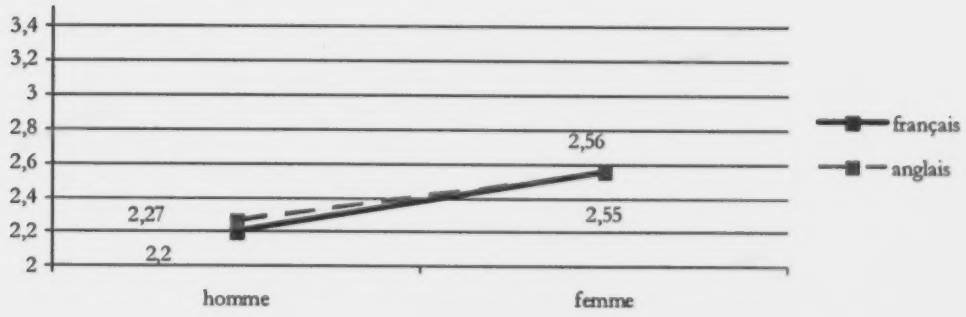

Graphique 24

Moyennes pour le trait *caractère*

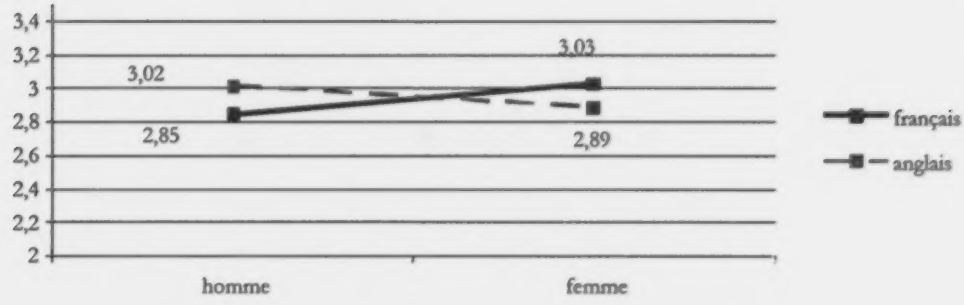

Graphique 25

Moyennes pour le trait *ambition*

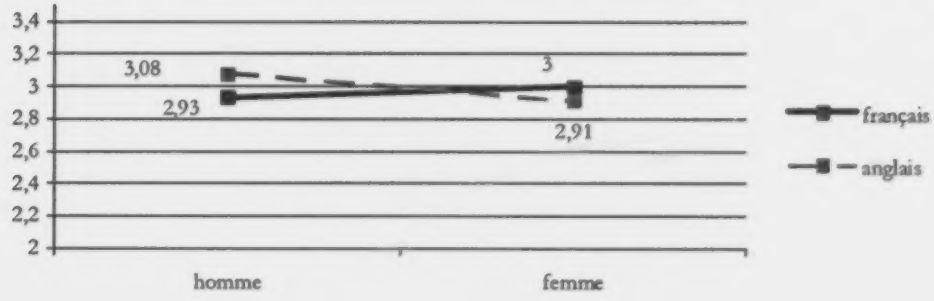

Graphique 26

Moyennes pour le facteur *statut*

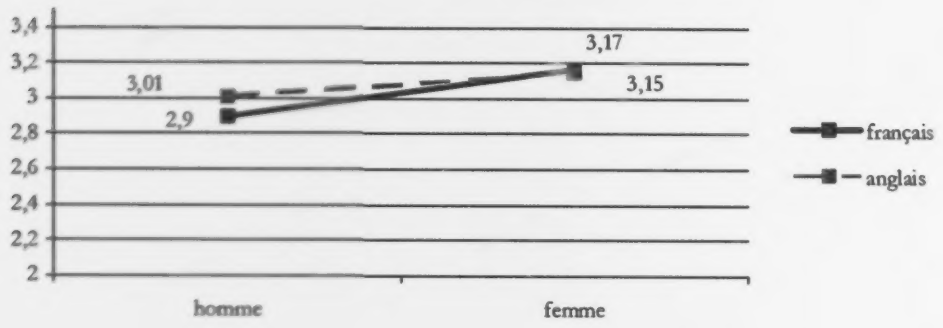

Graphique 27

Moyennes pour le facteur *solidarité*

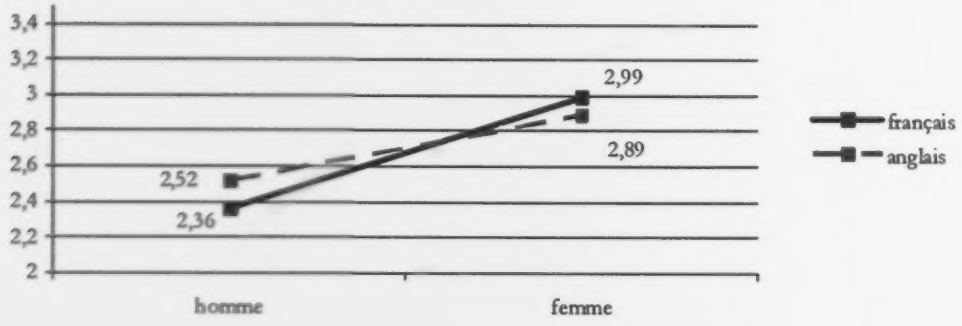

Graphique 28

Moyennes pour le facteur *compétence-action*

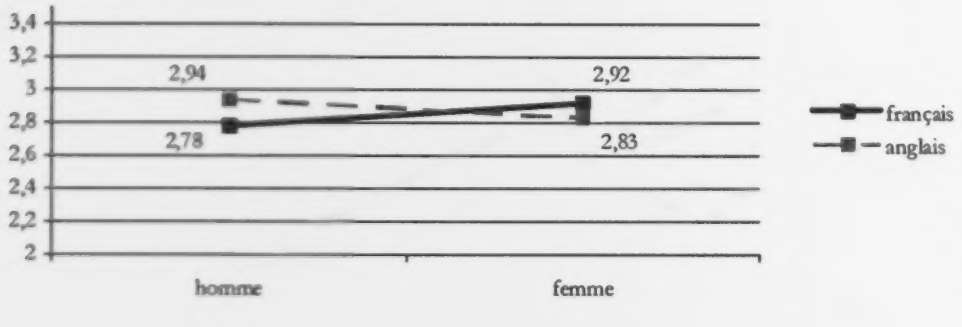

ANNEXE 7

Description des analyses MANOVA pour chacune des caractéristiques et chacun des facteurs : la langue maternelle des répondants

7.1 Les caractéristiques et facteurs présentant une triple interaction

(1) Pour le trait *sympathique*, il existe une interaction double entre la langue maternelle des répondants et la langue utilisée par les locuteurs, lorsque la voix est féminine ($F = 5,85$; $ddl = 595/2$; $p < ,003$; $\eta^2 = ,019$). Afin de comprendre cette interaction, nous avons décomposé l'interaction de la langue des répondants en fonction de la langue utilisée pour la voix féminine. L'analyse de l'interaction des langues maternelles des répondants en fonction de la langue de la locutrice se révèle significative lorsqu'elle parle en anglais ($F = 11,20$; $ddl = 595/2$; $p < ,000$; $\eta^2 = ,036$) et non significative lorsqu'elle parle en français ($F = 1,60$; $ddl = 595/2$; $p > ,203$; $\eta^2 = ,005$). En d'autres mots, la voix de la femme est évaluée d'une manière significativement différente par les trois groupes linguistiques lorsqu'elle parle en anglais comparativement à sa voix en français.

Graphique 29

Interaction de la langue maternelle des répondants avec la langue pour la voix de la femme pour le trait *sympathique*

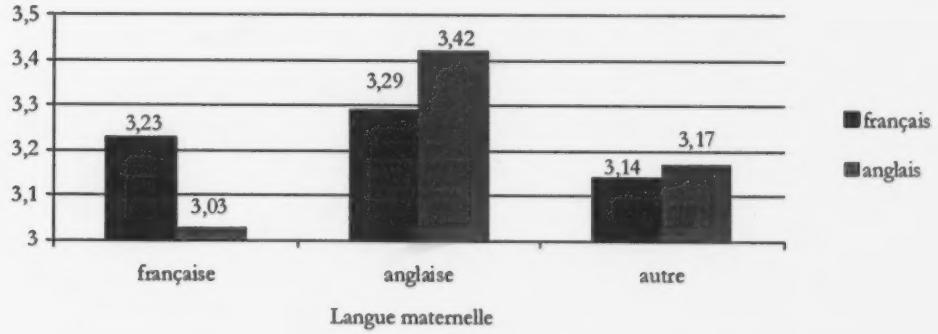

Le graphique 29 illustre que la voix de la femme est évaluée d'une manière significativement plus forte lorsqu'elle parle en anglais et lorsqu'elle est évaluée par les répondants de langue maternelle anglaise comparativement aux répondants francophones et allophones.

La double interaction constatée pour la voix féminine est non significative lorsque la voix est masculine ($F = ,32$; $ddl = 595/2$; $p < ,725$; $\eta^2 = ,001$). Afin de comprendre ce résultat, nous avons décomposé l'analyse dans ses effets simples. Ainsi, pour la voix de l'homme, l'effet de la langue des répondants est significatif ($F = 10,52$; $ddl = 595/1$; $p < ,000$; $\eta^2 = ,034$) tout comme l'effet de la langue que le locuteur utilise ($F = 20,69$; $ddl = 595/1$; $p < ,000$; $\eta^2 = ,034$).

On voit dans le graphique 30 que les répondants de langue maternelle française évaluent les voix d'une façon moins élevée comparativement aux répondants de langue maternelle anglaise et ceci pour la voix en anglais et en français. Par contre, l'évaluation de la voix masculine en anglais est plus forte en comparaison de celle de la voix masculine en français – et ceci pour les trois groupes linguistiques.

Graphique 30

Interaction de la langue maternelle des répondants avec la langue pour la voix d'homme pour le trait *sympathique*

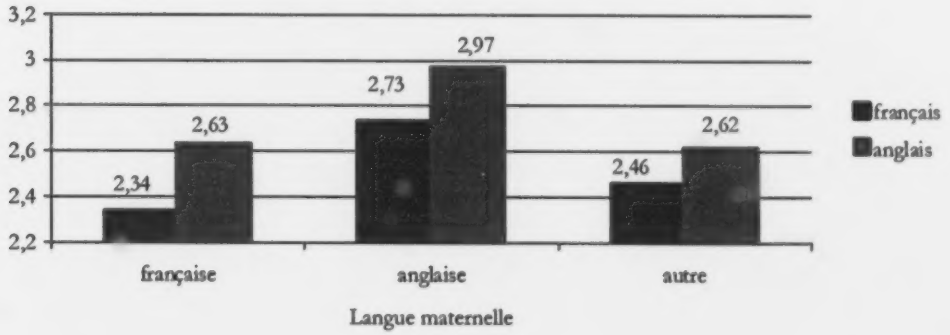

(2) Pour le trait *sociable*, il existe une interaction double entre la langue maternelle des répondants et la langue utilisée pour les voix, lorsque la voix est féminine ($F = 9,24$; ddl = 599/2; $p < ,000$; $\eta^2 = ,030$). Nous avons décomposé cette interaction. L'analyse de l'interaction des langues maternelles des répondants en fonction de la langue de la locutrice se révèle significative lorsqu'elle parle en anglais ($F = 13,99$; ddl = 599/2; $p < ,000$; $\eta^2 = ,045$) et lorsqu'elle parle en français ($F = 3,12$; ddl = 599/2; $p > ,045$; $\eta^2 = ,010$). En d'autres mots, la voix de la femme est évaluée d'une manière significativement différente par les trois groupes linguistiques lorsqu'elle parle français ou lorsqu'elle parle anglais.

Graphique 31

Interaction de la langue maternelle des répondants avec la langue pour la voix de la femme pour le trait *sociable*

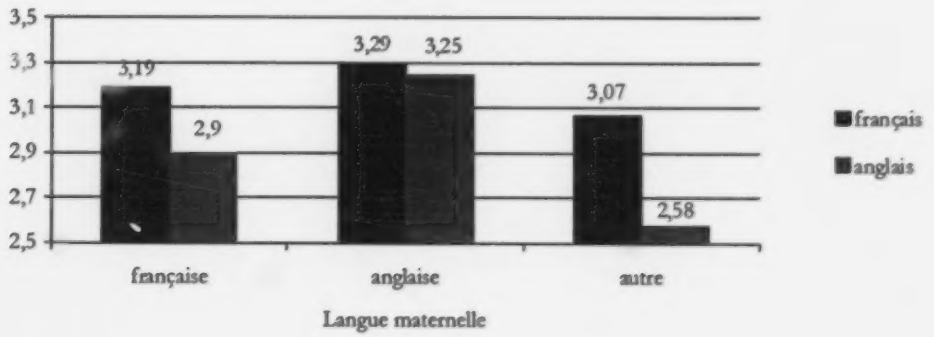

Les trois groupes linguistiques évaluent donc la voix féminine d'une façon significativement différente dans les deux langues. On voit dans le graphique 32 que c'est le groupe anglophone qui évalue les deux langues parlées la femme d'une façon plus élevée que les deux autres groupes linguistiques.

La double interaction est non significative lorsque la voix est masculine ($F = 1,54$; ddl = 599/2; $p < ,214$; $\eta^2 = ,005$). Nous avons donc décomposé l'analyse dans ses effets simples pour la voix de l'homme : l'effet de la langue des répondants est significatif ($F = 5,87$; ddl = 599/1; $p < ,003$; $\eta^2 = ,019$) tout comme l'effet de la langue que le locuteur utilise ($F = 9,77$; ddl = 599/1; $p < ,002$; $\eta^2 = ,016$).

Graphique 32

Interaction de la langue maternelle des répondants avec la langue pour la voix d'homme pour le trait *sociable*

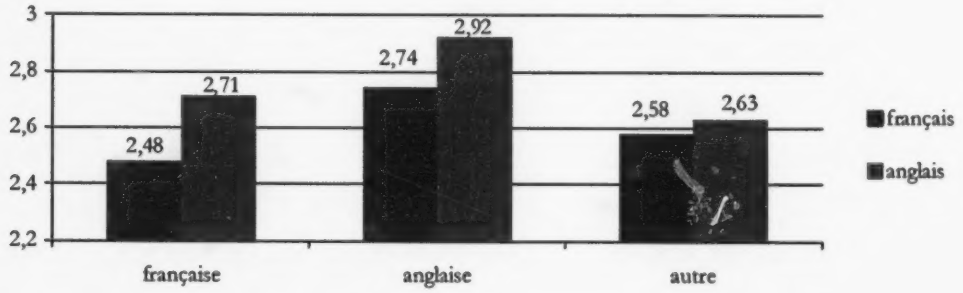

On voit dans le graphique que les répondants des trois groupes linguistiques évaluent la voix de l'homme d'une façon plus élevée lorsque le locuteur parle en anglais. De plus, le groupe anglophone l'évalue d'une façon plus élevée dans les deux langues : en anglais tout comme en français.

(3) Pour le trait *distingué(e)*, il existe une interaction double entre la langue maternelle des répondants et la langue utilisée pour les voix, mais cette fois-ci lorsque la voix est masculine ($F = 3,67$; ddl = 589/2; $p < ,026$; $\eta^2 = ,012$). Pour la voix de l'homme, l'analyse de l'interaction des langues maternelles des répondants en fonction de la langue du locuteur ne se révèle significative ni lorsqu'il parle en anglais ($F = 1,73$; ddl = 589/2; $p < ,179$; $\eta^2 = ,006$), ni lorsqu'il parle en français ($F = 2,75$; ddl = 589/2; $p > ,065$; $\eta^2 = ,009$).

La double interaction est non significative lorsque la voix est féminine ($F = 1,39$; ddl = 589/2; $p < ,251$; $\eta^2 = ,005$). L'effet de la langue des répondants est significatif ($F = 7,49$; ddl = 589/2; $p < ,001$; $\eta^2 = ,025$) sans que la langue que la locutrice utilise y joue un rôle ($F = 1,39$; ddl = 589/2; $p < ,251$; $\eta^2 = ,005$).

Graphique 33

Interaction de la langue maternelle des répondants avec la langue pour la voix de femme pour le trait *distingué(e)*

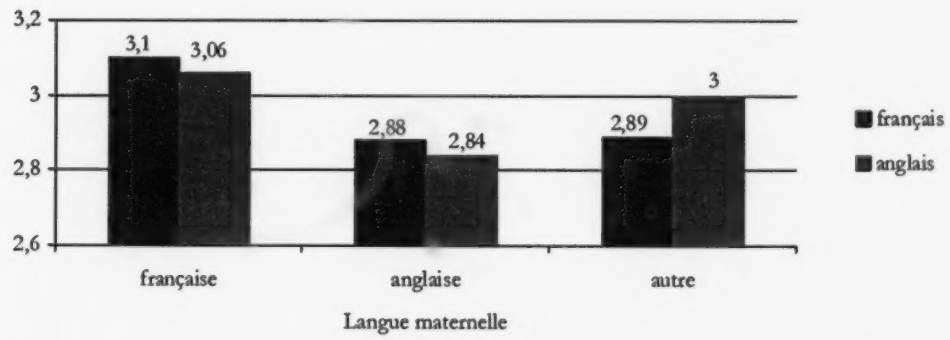

On voit dans le graphique que les répondants de langue maternelle française évaluent les voix d'une façon plus élevée comparativement aux répondants de langue maternelle anglaise et ceci pour la voix en anglais et en français. Les évaluations des répondants francophones et anglophones diffèrent par rapport aux répondants allophones. Ces derniers évaluent d'une manière plus forte la voix féminine en anglais en comparaison de sa version française, tandis que les répondants anglophones et francophones évaluent mieux la voix féminine lorsqu'elle parle en français.

(4) Pour le trait *chaleureux(se)*, il existe une interaction double entre la langue maternelle des répondants et la langue utilisée pour les voix, lorsque la voix est féminine ($F = 5,73$; ddl = 595/2; $p < ,003$; $\eta 2 = ,019$). L'analyse de l'interaction des langues maternelles des répondants en fonction de la langue de la locutrice se révèle significative lorsqu'elle parle en anglais ($F = 5,70$; ddl = 595/2; $p < ,004$; $\eta 2 = ,019$) et non significative lorsqu'elle parle en français ($F = 1,47$; ddl = 595/2; $p > ,230$; $\eta 2 = ,005$). En d'autres mots, la voix de la femme est évaluée d'une manière significativement différente lorsqu'elle parle en anglais comparativement à sa voix en français.

Graphique 34

Interaction de la langue maternelle des répondants avec la langue pour la voix de la femme pour le trait *chaleureux(se)*

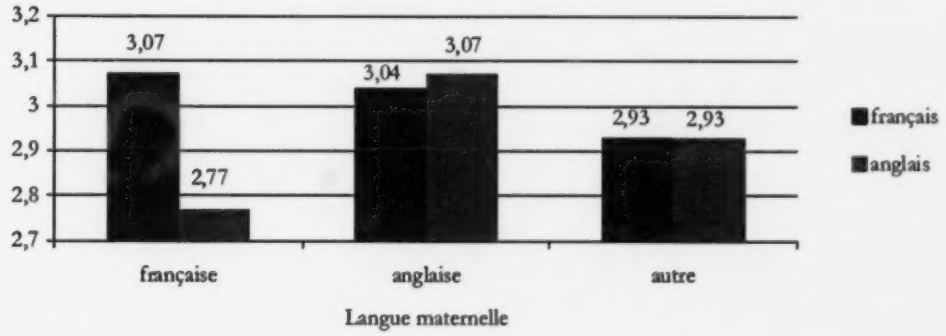

La voix de la femme est donc évaluée d'une manière significativement moins forte lorsqu'elle parle en anglais par les répondants francophones tandis que les répondants anglophones ou allophones évaluent la voix de la femme plus fortement lorsqu'elle parle en anglais.

L'interaction double est non significative lorsque la voix est masculine ($F = ,60$; $ddl = 595/2$; $p < ,548$; $\eta^2 = ,002$). Pour les voix de l'homme, l'effet de la langue des répondants n'est pas significatif ($F = 1,83$; $ddl = 595/1$; $p < ,161$; $\eta^2 = ,006$), mais l'effet de la langue que le locuteur utilise l'est ($F = 15,75$; $ddl = 595/1$; $p < ,000$; $\eta^2 = ,026$). On voit dans le graphique 35 que les répondants des trois groupes linguistiques évaluent la voix de l'homme en français d'une façon moins élevée comparativement à sa voix en anglais.

Graphique 35

Interaction de la langue maternelle des répondants avec la langue pour la voix d'homme pour le trait *chaleureux(se)*

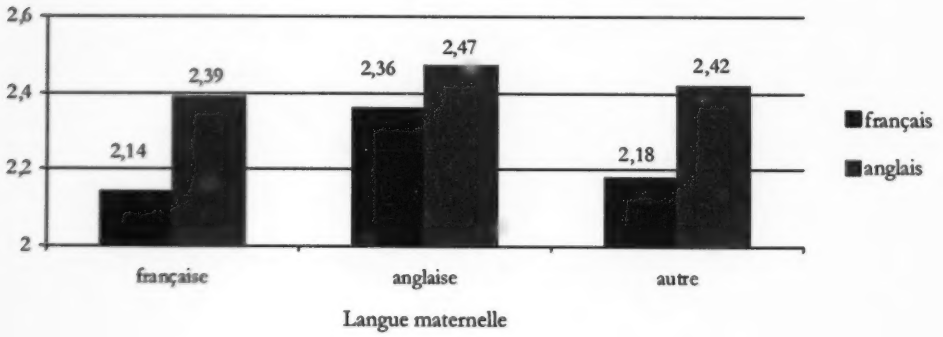

(5) Pour le trait *fiable*, il existe une interaction double entre la langue maternelle des répondants et la langue utilisée pour les voix, lorsque la voix est féminine ($F = 7,58$; ddl = 582/2; $p < ,001$; $\eta^2 = ,025$). L'analyse de l'interaction des langues maternelles des répondants en fonction de la langue de la locutrice se révèle significative lorsqu'elle parle en anglais ($F = 4,28$; ddl = 582/2; $p < ,014$; $\eta^2 = ,014$) et lorsqu'elle parle en français ($F = 10,77$; ddl = 582/2; $p > ,000$; $\eta^2 = ,036$). En d'autres mots, la voix de la femme est évaluée d'une manière significativement différente par les trois groupes linguistiques par rapport à sa voix en français tout comme par rapport à celle en anglais.

Graphique 36

Interaction de la langue maternelle des répondants avec la langue pour la voix de la femme pour le trait *fiable*

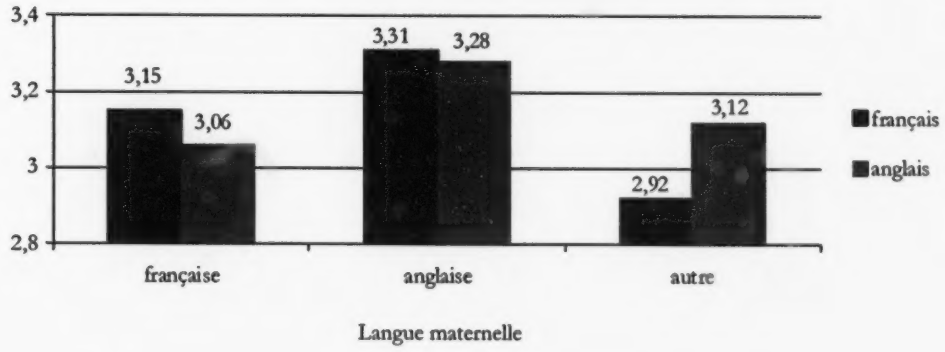

Alors que les répondants anglophones donnent la plus forte moyenne à la voix féminine en français, les répondants francophones et encore plus les répondants allophones donnent des moyennes beaucoup plus faibles pour cette voix. Par rapport à la voix féminine en anglais, ce sont encore les répondants de langue maternelle anglaise qui donnent la plus forte moyenne parmi les groupes linguistiques.

Pour le trait *fiable*, la double interaction est non significative lorsque la voix est masculine ($F = 3,01$; $ddl = 582/2$; $p < ,050$; $\eta^2 = ,010$). Afin de comprendre cette interaction, nous avons décomposé l'analyse dans ses effets simples. L'effet de la langue des répondants est significatif ($F = 7,21$; $ddl = 582/2$; $p < ,001$; $\eta^2 = ,024$) tout comme l'effet de la langue que le locuteur utilise ($F = 4,65$; $ddl = 582/1$; $p < ,031$; $\eta^2 = ,008$).

Graphique 37

Interaction de la langue maternelle des répondants avec la langue pour la voix d'homme pour le trait *fiable*

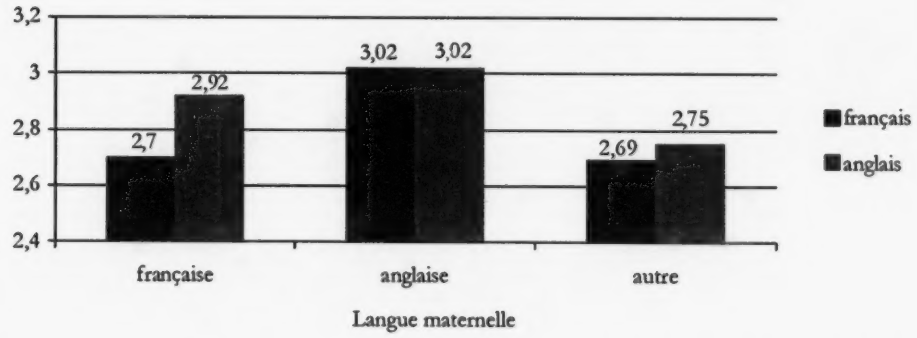

La voix masculine en anglais et en français est évaluée d'une façon plus élevée par les répondants anglophones.

(6) Pour le facteur *solidarité*, il existe une interaction double entre la langue maternelle des répondants et la langue utilisée pour les voix, lorsque la voix est féminine ($F = 6,85$; ddl = 580/2; $p < ,001$; $\eta^2 = ,023$). L'analyse de l'interaction des langues maternelles des répondants en fonction de la langue de la locutrice se révèle significative lorsqu'elle parle en anglais ($F = 11,00$; ddl = 580/2; $p < ,000$; $\eta^2 = ,037$) et lorsqu'elle parle en français ($F = 3,42$; ddl = 580/2; $p > ,033$; $\eta^2 = ,012$). En d'autres mots, la voix de la femme est évaluée d'une manière significativement différente par les trois groupes linguistiques par rapport à sa voix en français tout comme par rapport à celle en anglais.

Graphique 38

Interaction de la langue maternelle des répondants avec la langue pour la voix de la femme pour le facteur *solidarité*

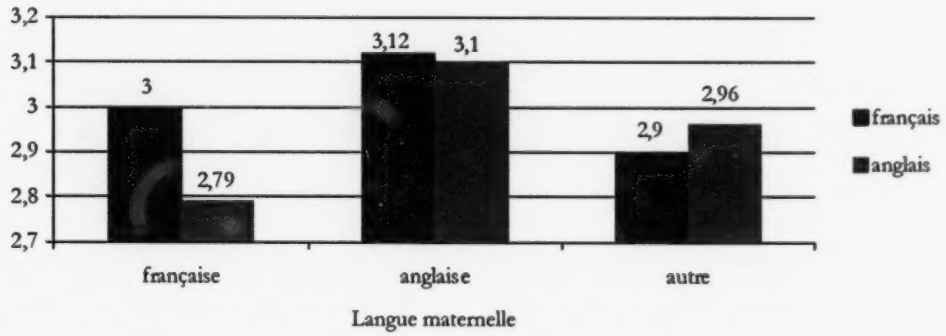

Les moyennes d'évaluation de l'anglais et du français pour la voix de la femme sont les plus élevées pour le groupe des anglophones. Les répondants francophones donnent la moyenne la moins élevée pour la voix de la femme lorsqu'elle parle en anglais.

Cette interaction est non significative lorsque la voix est masculine ($F = ,31$; $ddl = 580/2$; $p < ,735$; $\eta^2 = ,001$). L'analyse des effets simples pour la voix de l'homme montre que l'effet de la langue des répondants est significatif ($F = 6,97$; $ddl = 580/2$; $p < ,001$; $\eta^2 = ,023$) tout comme l'effet de la langue que le locuteur utilise ($F = 14,20$; $ddl = 580/1$; $p < ,000$; $\eta^2 = ,024$).

Graphique 39

Interaction de la langue maternelle des répondants avec la langue pour la voix d'homme pour le facteur *solidarité*

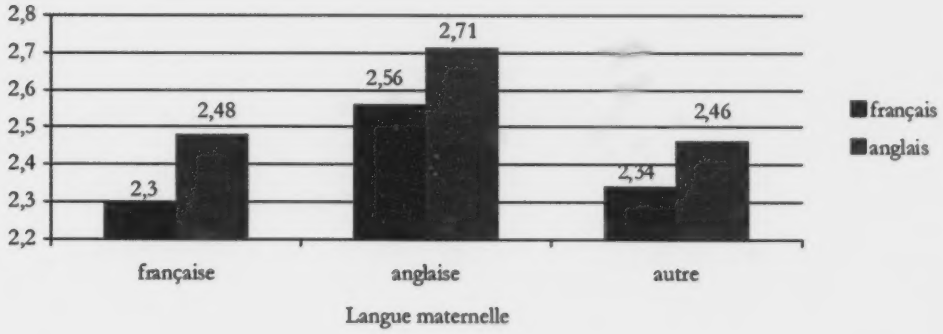

On voit dans le graphique que les répondants francophones et allophones évaluent d'une façon semblable les deux voix de l'homme, tandis que les répondants anglophones évaluent d'une façon plus élevée les voix masculines en anglais tout comme en français.

7.2 Les caractéristiques et facteurs sans triple interaction

(1) Pour la caractéristique ***intelligent(e)***, la langue maternelle des répondants influe significativement sur l'évaluation des langues ($F = 4,27$; ddl = 590/2; $p < ,014$; $\eta^2 = ,014$). Le graphique 40 illustre le fait que ce sont surtout les répondants de langue maternelle anglaise qui évaluent plus fortement sur le trait *intelligent(e)* les voix en anglais ($F = 4,69$; ddl = 590/2; $p < ,010$; $\eta^2 = ,016$) et les voix en français ($F = 8,20$; ddl = 590/2; $p < ,000$; $\eta^2 = ,027$). Le graphique illustre également le fait que les différences de l'évaluation des langues à l'intérieur de chaque groupe linguistique sont petites.

Graphique 40

Interaction entre la langue maternelle des répondants et la langue des locuteurs pour la caractéristique *intelligent(e)*

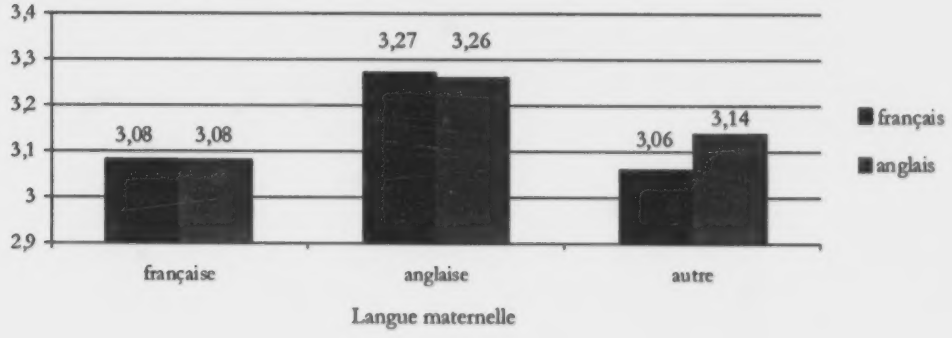

Les évaluations des voix selon le sexe ne se différencient pas selon la langue maternelle des répondants ($F = 1,43$; ddl = 590/2; $p < ,239$; $\eta^2 = ,005$).

(2) Pour la caractéristique ***dynamique***, les évaluations ne sont pas significativement différentes selon la langue maternelle des répondants, ni par rapport aux langues des voix ($F = 2,13$; ddl = 595/2; $p < ,119$; $\eta^2 = ,007$), ni par rapport au sexe des voix ($F = ,52$; ddl = 595/2; $p < ,595$; $\eta^2 = ,002$).

(3) Pour la caractéristique ***instruit(e)***, la langue maternelle des répondants influe significativement sur l'évaluation ($F = 3,70$; ddl = 589/2; $p < ,025$; $\eta^2 = ,012$). Le graphique 41 illustre le fait que ce sont surtout les répondants de langue maternelle anglaise qui évaluent les voix d'une façon plus élevée en comparaison des deux autres groupes et ceci pour les voix en anglais ($F = 7,71$; ddl = 589/2; $p < ,000$; $\eta^2 = ,026$) et en français ($F = 8,95$; ddl = 589/2; $p < ,000$; $\eta^2 = ,030$).

Graphique 41

Interaction entre la langue maternelle des répondants et la langue des locuteurs pour la caractéristique *instruit(e)*

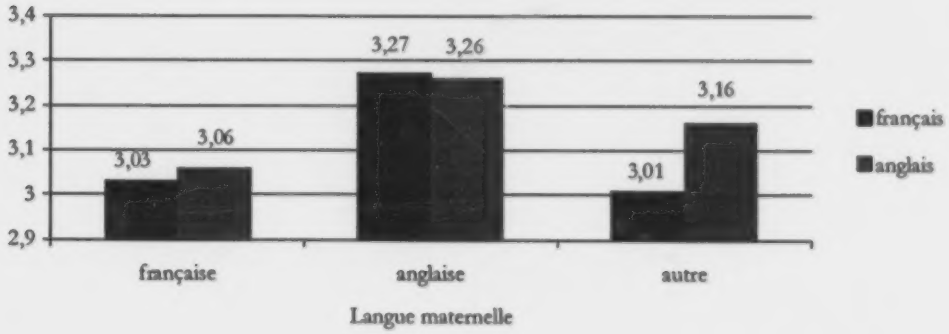

Les évaluations des voix selon le sexe ne se différencient pas selon la langue maternelle des répondants ($F = ,09$; ddl = 589/2; $p < ,910$; $\eta^2 = ,000$).

(4) Pour la caractéristique ***qualités d'un*** **leader**, la langue maternelle des répondants influe significativement sur l'évaluation des langues ($F = 3,15$; $ddl = 589/2$; $p < ,044$; $\eta^2 = ,011$). Le graphique 42 illustre le fait que ce sont surtout les répondants de langue maternelle anglaise qui évaluent d'une façon plus élevée les voix en français comparativement aux francophones et aux allophones ($F = 5,72$; $ddl = 589/2$; $p < ,003$; $\eta^2 = ,019$). Par contre, pour les voix en anglais, cette différence est non significative ($F = ,11$; $ddl = 589/2$; $p < ,897$; $\eta^2 = ,000$).

Les évaluations des voix selon le sexe ne se différencient pas selon la langue maternelle des répondants ($F = 1,59$; $ddl = 589/2$; $p < ,206$; $\eta^2 = ,005$).

Graphique 42

Interaction entre la langue maternelle des répondants et la langue des locuteurs pour la caractéristique *qualités d'un* leader

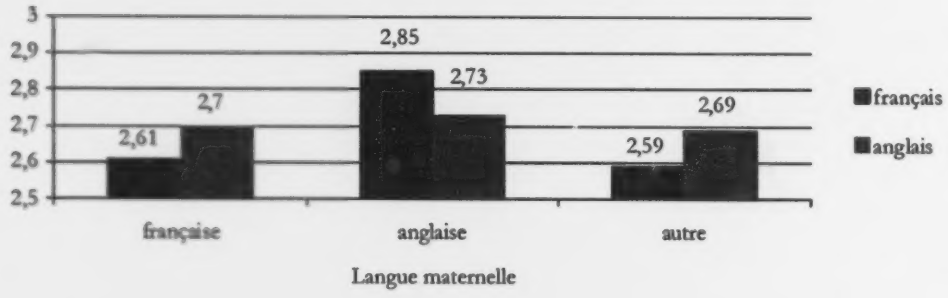

(5) Pour la caractéristique ***sens de l'humour***, la langue maternelle des répondants n'entraîne pas de façon significative une évaluation différente du français ou de l'anglais des locuteurs ($F = ,62$; $ddl = 588/2$; $p < ,540$; $\eta^2 = ,002$) ou de leur sexe ($F = ,40$; $ddl = 588/2$; $p < ,669$; $\eta^2 = ,001$). Les langues maternelles des répondants se différencient par contre entre elles ($F = 5,40$; $ddl = 588/2$; $p < ,005$; $\eta^2 = ,018$) dans leurs évaluations. On voit dans le graphique ci-dessous que les répondants de langue maternelle anglaise évaluent d'une façon plus élevée les voix en général.

Graphique 43

Interaction entre la langue maternelle des répondants et les voix des locuteurs pour la caractéristique *sens de l'humour*

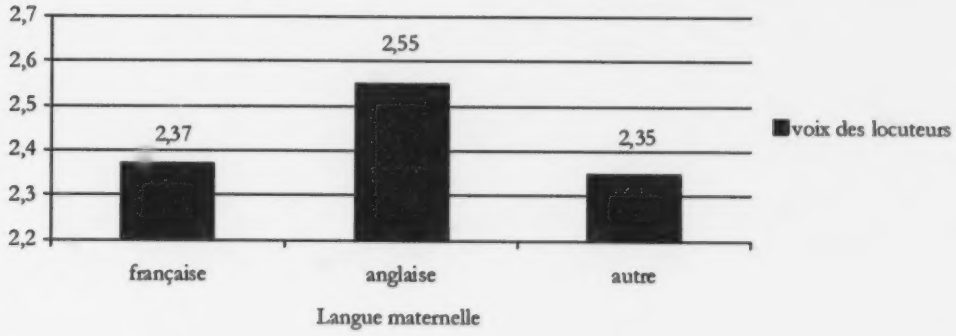

(6) Pour la caractéristique ***caractère***, la langue maternelle des répondants n'influe pas significativement sur l'évaluation du français et de l'anglais des locuteurs ($F = 1,73$; ddl = 587/2; $p < ,179$; $\eta^2 = ,006$), mais elle influe sur l'évaluation de leur sexe ($F = 5,20$; ddl = 587/2; $p < ,006$; $\eta^2 = ,017$).

Le graphique 44 illustre la forte évaluation des femmes de la part des répondants anglophones qui se distingue significativement des autres évaluations ($F = 7,79$; ddl = 587/2; $p < ,000$; $\eta^2 = ,026$).

Graphique 44

Interaction entre la langue maternelle des répondants et le sexe des locuteurs pour la caractéristique *caractère*

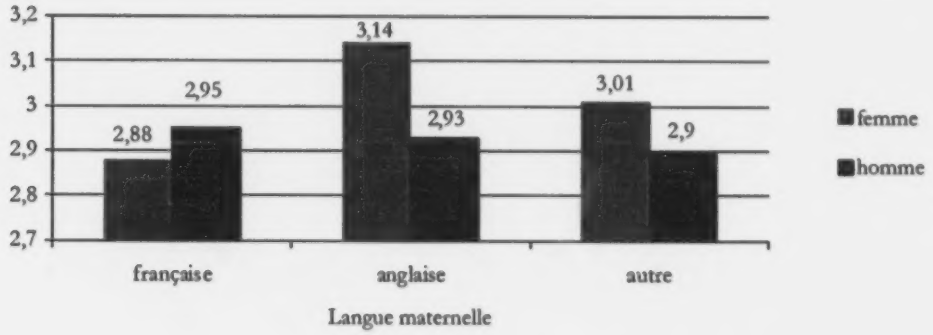

(7) Pour la caractéristique ***ambition***, la langue maternelle des répondants influe significativement sur l'évaluation des langues utilisées par les locuteurs ($F = 4,93$; ddl = 585/2; $p < ,008$; $\eta^2 = ,017$), mais pas sur l'évaluation du sexe des locuteurs ($F = 1,14$; ddl = 585/2; $p < ,692$; $\eta^2 = ,001$). Cette différence significative s'applique à l'évaluation du français ($F = 11,13$; ddl = 585/2; $p < ,000$; $\eta^2 = ,037$), tout comme à celle de l'anglais ($F = 5,53$; ddl = 585/2; $p < ,004$; $\eta^2 = ,019$). On peut constater dans le graphique 45 que le français et l'anglais sont évalués d'une façon plus élevée par les répondants de langue maternelle anglaise, comparativement aux deux autres groupes linguistiques.

Graphique 45

Interaction entre la langue maternelle des répondants et la langue des locuteurs pour la caractéristique *ambition*

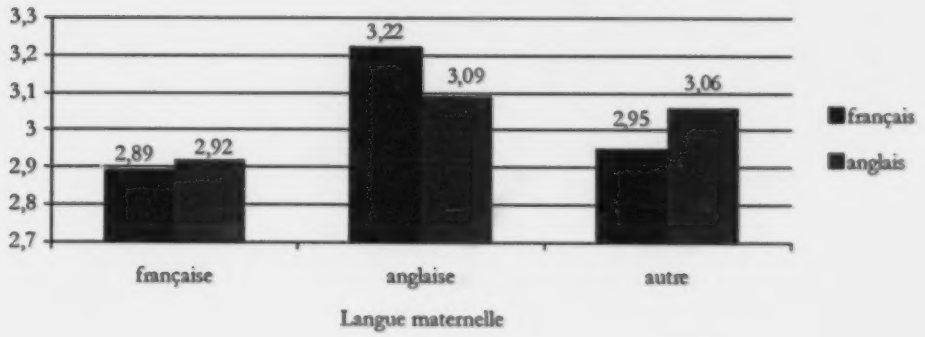

(8) Pour le facteur ***statut***, la langue maternelle des répondants influe significativement sur l'évaluation des langues ($F = 5,53$; ddl = 570/2; $p < ,004$; $\eta^2 = ,019$), mais pas sur l'évaluation du sexe des locuteurs ($F = ,07$; ddl = 570/2; $p < ,936$; $\eta^2 = ,000$). Cette différence significative s'applique à l'évaluation du français ($F = 13,56$; ddl = 570/2; $p < ,000$; $\eta^2 = ,045$), tout comme à celle de l'anglais ($F = 7,87$; ddl = 570/2; $p < ,000$; $\eta^2 = ,027$). On peut constater dans le graphique 46 que le français et l'anglais sont évalués d'une façon plus élevée par les répondants de langue maternelle anglaise, comparativement aux deux autres groupes linguistiques.

Graphique 46

Interaction entre la langue maternelle des répondants et la langue des locuteurs pour le facteur *statut*

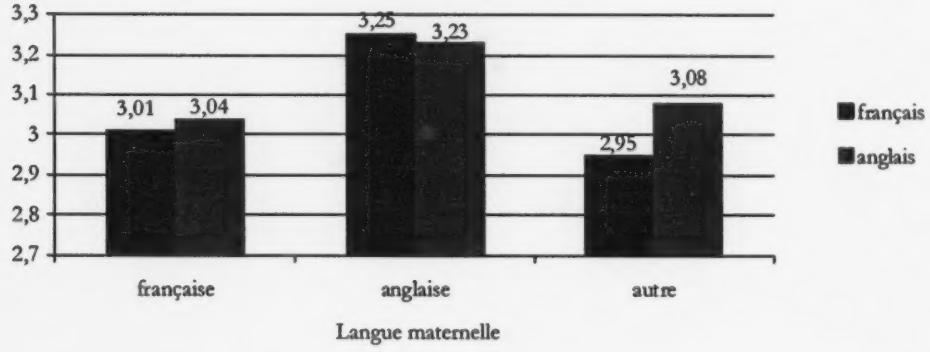

(9) Pour le facteur ***compétence-action***, la langue maternelle des répondants influe significativement sur l'évaluation des langues ($F = 4{,}85$; ddl = 568/2; $p < ,008$; $\eta^2 = ,017$), mais pas sur l'évaluation du sexe des locuteurs ($F = ,78$; ddl = 568/2; $p < ,458$; $\eta^2 = ,003$). Cette différence significative s'applique à l'évaluation du français ($F = 7{,}08$; ddl = 568/2; $p < ,001$; $\eta^2 = ,024$), mais pas à l'anglais ($F = ,09$; ddl = 568/2; $p < ,910$; $\eta^2 = ,000$). On peut constater dans le graphique 47 que le français est évalué d'une façon plus élevée par les répondants de langue maternelle anglaise, comparativement aux deux autres groupes linguistiques.

Graphique 47

Interaction entre la langue maternelle des répondants et la langue des locuteurs pour le facteur *compétence-action*

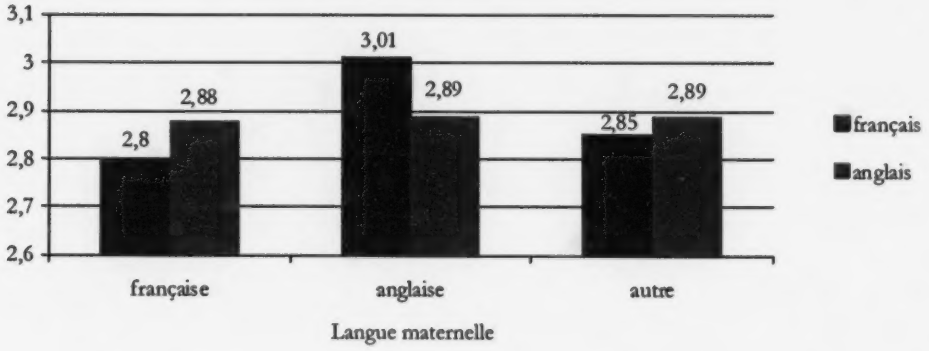

ANNEXE 8

Description des analyses MANOVA pour chacune des caractéristiques et chacun des facteurs : le sexe des répondants

8.1 Les caractéristiques et facteurs présentant une triple interaction

(1) Pour le trait *sympathique*, il n'existe pas d'interaction double entre le sexe des répondants et la langue utilisée pour les voix, ni lorsque la voix est féminine ($F = 1,23$; ddl = 600/1; $p < ,268$; $\eta^2 = ,002$), ni lorsqu'elle est masculine ($F = 3,25$; ddl = 600/1; $p < ,072$; $\eta^2 = ,005$).

Afin de comprendre ces résultats, nous avons décomposé l'analyse dans ses effets simples. Ainsi, l'effet du sexe des répondants n'est significatif, ni pour la voix de l'homme, ($F = 2,77$; ddl = 600/1; $p < ,097$; $\eta^2 = ,005$), ni pour la voix de la femme ($F = ,02$; ddl = 600/1; $p < ,887$; $\eta^2 = ,000$).

Par contre, les interactions entre les langues et les sexes des locuteurs sont très significatives. Nous les avons déjà décrites dans la première partie de l'étude.

(2) Pour le trait *sociable*, il existe une interaction double entre la langue maternelle des répondants et la langue utilisée pour les voix lorsque la voix est masculine ($F = 6,94$; ddl = 604/1; $p < ,009$; $\eta^2 = ,011$). Néanmoins, l'analyse de l'interaction du sexe des répondants en fonction de la langue du locuteur n'est significative ni lorsqu'il parle en français ($F = 3,68$; ddl = 604/1; $p < ,056$; $\eta^2 = ,006$), ni lorsqu'il parle en anglais ($F = 1,19$; ddl = 604/1; $p > ,275$; $\eta^2 = ,002$).

L'interaction double est non significative lorsque la voix est féminine ($F = ,465$; ddl = 604/1; $p < ,465$; $\eta^2 = ,001$). Pour les voix de la femme, l'effet du sexe des répondants n'est pas significatif ($F = ,63$; ddl = 604/1; $p < ,429$; $\eta^2 = ,001$).

(3) Pour le trait *chaleureux(se)*, il existe une interaction double entre la langue maternelle des répondants et la langue utilisée pour les voix, lorsque la voix est masculine ($F = 8,26$; ddl = 600/1; $p < ,004$; $\eta^2 = ,014$). L'analyse de l'interaction du sexe des répondants en fonction de la langue du locuteur se révèle significative lorsqu'il parle en français ($F = 4,52$; ddl = 600/1; $p < ,034$; $\eta^2 = ,007$) et non significative lorsqu'il parle en anglais ($F = 1,88$; ddl = 600/1; $p > ,171$; $\eta^2 = ,003$). En d'autres mots, la voix de l'homme est évaluée d'une manière significativement différente lorsqu'il parle en français comparativement à sa voix en anglais. Ce sont les répondants de sexe masculin qui évaluent la voix de l'homme plus fortement sur le trait *chaleureux* lorsqu'il parle français.

Graphique 48

Interaction du sexe des répondants avec la langue pour la voix de l'homme pour le trait *chaleureux(se)*

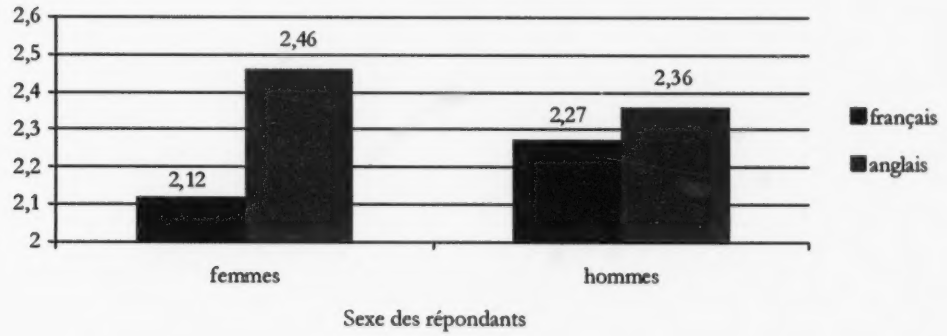

L'interaction double est non significative lorsque la voix est féminine ($F = ,36$; ddl = 600/1; $p < ,550$; $\eta^2 = ,001$). Pour les voix de la femme, l'effet du sexe des répondants n'est pas significatif ($F = ,14$; ddl = 600/1; $p < ,704$; $\eta^2 = ,000$).

(4) Pour le facteur *solidarité*, il existe une interaction double entre le sexe des répondants et la langue utilisée pour les voix lorsque la voix est masculine ($F = 9{,}55$; ddl = 586/1; $p < ,002$; $\eta^2 = ,016$). L'analyse de l'interaction du sexe des répondants en fonction de la langue du locuteur se révèle significative lorsqu'il parle en français ($F = 8{,}41$; ddl = 586/1; $p < ,004$; $\eta^2 = ,014$), mais non significative lorsqu'il parle en anglais ($F = ,50$; ddl = 586/1; $p > ,481$; $\eta^2 = ,001$). En d'autres mots, la voix de l'homme est évaluée d'une manière significativement différente par les hommes et les femmes parmi les répondants. Ce sont les hommes qui évaluent plus fortement la voix de l'homme en français pour le facteur *solidarité*.

Graphique 49

Interaction du sexe des répondants avec la langue pour la voix de l'homme pour le facteur *solidarité*

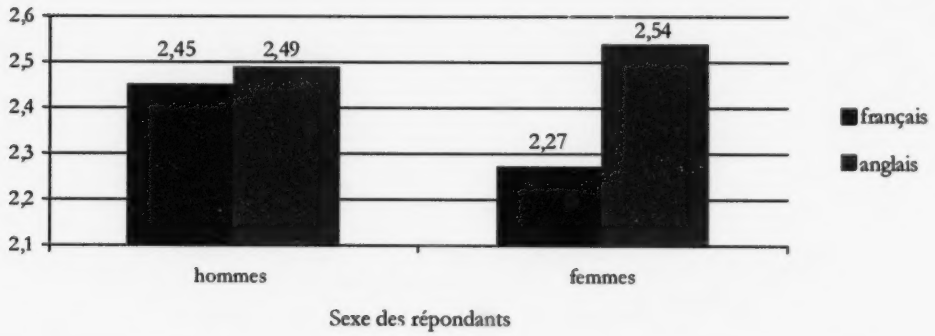

Cette interaction est non significative lorsque la voix est féminine ($F = ,16$; ddl = 586/1; $p < ,692$; $\eta^2 = ,000$). L'analyse des effets simples pour la voix de la femme montre que l'effet du sexe des répondants est non significatif ($F = ,24$; ddl = 586/1; $p < ,627$; $\eta^2 = ,000$). L'effet de la langue que le locuteur utilise est par contre significatif, comme nous l'avons déjà décrit auparavant ($F = 8{,}07$; ddl = 586/1; $p < ,005$; $\eta^2 = ,014$).

8.2 Les caractéristiques et facteurs sans triple interaction

(1) Pour la caractéristique ***intelligent(e)***, le sexe des répondants n'influe pas significativement sur l'évaluation des langues ($F = 1,64$; ddl = 595/1; $p < ,201$; $\eta^2 = ,003$). Les résultats pour les effets simples concernant l'influence du sexe des répondants sur l'évaluation de la voix féminine et de la voix masculine sont significatifs ($F = 5,76$; ddl = 595/1; $p < ,017$; $\eta^2 = ,010$), mais, lorsque ces résultats sont décomposés, ni l'influence sur la voix féminine ($F = 1,37$; ddl = 595/1; $p < ,243$; $\eta^2 = ,002$), ni celle sur la voix masculine ($F = 2,05$; ddl = 595/1; $p < ,152$; $\eta^2 = ,003$) ne se révèle significative.

(2) Pour la caractéristique ***distingué(e)***, les évaluations ne sont pas significativement différentes selon le sexe des répondants, ni par rapport aux langues des voix ($F = 3,23$; ddl = 594/1; $p < ,073$; $\eta^2 = ,005$), ni par rapport au sexe des voix ($F = ,04$; ddl = 594/1; $p < ,086$; $\eta^2 = ,005$).

(3) Pour la caractéristique ***dynamique***, les évaluations ne sont pas significativement différentes selon le sexe des répondants, ni par rapport aux langues des voix ($F = 1,18$; ddl = 601/1; $p < ,277$; $\eta^2 = ,002$), ni par rapport au sexe des voix ($F = ,75$; ddl = 601/1; $p < ,387$; $\eta^2 = ,001$).

(4) Pour la caractéristique ***instruit(e)***, les évaluations ne sont pas significativement différentes selon le sexe des répondants, ni par rapport aux langues des voix ($F = 3,72$; ddl = 595/1; $p < ,054$; $\eta^2 = ,006$), ni par rapport au sexe des voix ($F = 2,52$; ddl = 595/1; $p < ,113$; $\eta^2 = ,004$).

(5) Pour la caractéristique ***fiable***, le sexe des répondants influe significativement sur l'évaluation des langues ($F = 5,21$; ddl = 587/1; $p < ,023$; $\eta^2 = ,009$). Le graphique 50 illustre le fait que ce sont surtout les répondants de sexe féminin qui évaluent d'une façon plus élevée les voix en anglais comparativement aux hommes ($F = 4,61$; ddl = 587/1; $p < ,032$; $\eta^2 = ,008$). Par contre, pour les voix en français, cette différence est non significative ($F = ,04$; ddl = 587/1; $p < ,837$; $\eta^2 = ,000$).

Les évaluations des voix selon le sexe ne se différencient pas selon le sexe des répondants ($F = ,22$; ddl = 587/1; $p < ,637$; $\eta^2 = ,000$).

Graphique 50

Interaction entre le sexe des répondants et la langue des locuteurs pour la caractéristique *fiable*

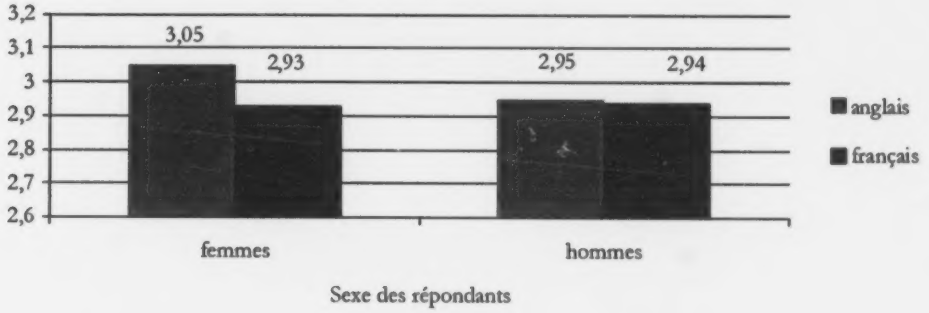

(6) Pour la caractéristique ***qualités d'un* leader**, les évaluations ne sont pas significativement différentes selon le sexe des répondants, ni par rapport aux langues des voix ($F = ,86$; ddl = 595/1; $p < ,354$; $\eta^2 = ,001$), ni par rapport au sexe des voix ($F = 2,63$; ddl = 595/1; $p < ,105$; $\eta^2 = ,004$).

(7) Pour la caractéristique ***sens de l'humour***, le sexe des répondants influe significativement sur une différente évaluation des langues utilisées par les locuteurs ($F = 8,76$; ddl = 593/1; $p < ,003$; $\eta^2 = ,015$). Le graphique 51 illustre le fait que ce sont surtout les répondants de sexe masculin qui évaluent d'une façon plus élevée les voix en français comparativement aux femmes ($F = 7,18$; ddl = 593/1; $p < ,008$; $\eta^2 = ,012$). Par contre, pour les voix en anglais, cette différence est non significative ($F = ,42$; ddl = 593/1; $p < ,518$; $\eta^2 = ,001$).

Le sexe des répondants n'influe pas significativement sur l'évaluation des sexes des voix ($F = 2,49$; ddl = 593/1; $p < ,115$; $\eta^2 = ,004$).

Graphique 51

Interaction entre le sexe des répondants et la langue des locuteurs pour la caractéristique *sens de l'humour*

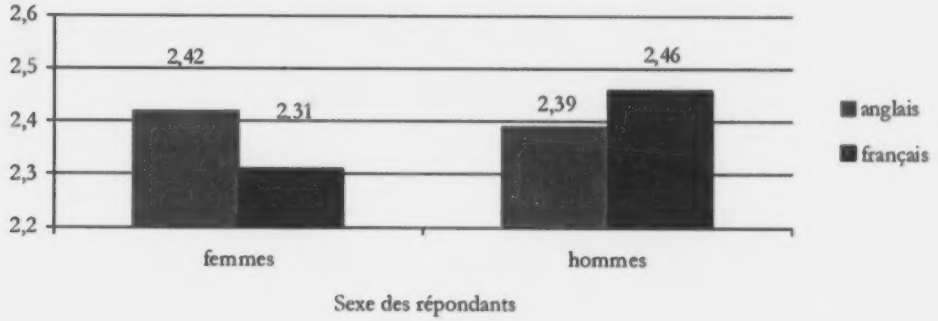

(8) Pour la caractéristique ***caractère***, les évaluations ne sont pas significativement différentes selon le sexe des répondants, ni par rapport aux langues des voix ($F = ,12$; $ddl = 593/1$; $p < ,724$; $\eta^2 = ,000$), ni par rapport au sexe des voix ($F = 3,68$; $ddl = 593/1$; $p < ,055$; $\eta^2 = ,006$).

(9) Pour la caractéristique ***ambition***, les évaluations ne sont pas significativement différentes selon le sexe des répondants, ni par rapport aux langues des voix ($F = 1,89$; $ddl = 590/1$; $p < ,170$; $\eta^2 = ,003$), ni par rapport au sexe des voix ($F = ,09$; $ddl = 590/1$; $p < ,766$; $\eta^2 = ,000$).

(10) Pour le facteur ***statut***, les évaluations ne sont pas significativement différentes selon le sexe des répondants, ni par rapport aux langues des voix ($F = 1,92$; $ddl = 575/1$; $p < ,166$; $\eta^2 = ,003$) ni par rapport au sexe des voix ($F = 3,49$; $ddl = 575/1$; $p < ,062$; $\eta^2 = ,006$).

(11) Pour le facteur ***compétence-action***, les évaluations ne sont pas significativement différentes selon le sexe des répondants, ni par rapport aux langues des voix ($F = 1,34$; $ddl = 574/1$; $p < ,248$; $\eta^2 = ,002$), ni par rapport au sexe des voix ($F = ,33$; $ddl = 574/1$; $p < ,567$; $\eta^2 = ,001$).

ANNEXE 9

Valeurs des *test t*

Tableau 25

Valeurs significatives du *test t* pour les évaluations des voix selon la langue maternelle des répondants masculins

Juges		Voix			
		masculines		féminines	
		français	anglais	français	anglais
MASCULINS	FRANCOPHONES		**intelligent** (t = 2,305; ddl : 153; p < 0,05) **distingué** (t = 2,635; ddl : 154; p < 0,01) **fiable** (t = 2,316; ddl : 155; p < 0,05) **qualités d'un *leader*** (t = 2,826; ddl : 154; p < 0,01)	**sympathique** (t = 2,192; ddl : 155; p < 0,05) **sociable** (t = 4,360; ddl : 155; p < 0,000) **intelligente** (t = 3,041; ddl : 153; p < 0,005) **chaleureuse** (t = 3,983; ddl : 155; p < 0,000) **dynamique** (t = 2,098; ddl : 155; p < 0,05) **instruite** (t = 3,307; ddl : 155; p < 0,005) **fiable** (t = 2,674; ddl : 155; p < 0,005) **qualités d'un *leader*** (t = 2,147; ddl : 153; p < 0,05) **caractère** (t = 2,461; ddl : 155; p < 0,05) **ambition** (t = 2,032; ddl : 155; p < 0,05)	
	ANGLOPHONES			**dynamique** (t = 2,505; ddl : 48; p < 0,05) **ambition** (t = 2,526; ddl : 48; p < 0,05)	
	ALLOPHONES		**intelligent** (t = 2,902; ddl : 79; p < 0,001)		**sociable** (t = 2,452; ddl : 79; p < 0,05) **distinguée** (t = 2,109; ddl : 80; p < 0,05) **instruite** (t = 2,598; ddl : 78; p < 0,05) **fiable** (t = 2,437; ddl : 79; p < 0,05)

Tableau 26

Valeurs significatives du *test t* pour les évaluations des voix selon la langue maternelle des répondants féminins

Juges		Voix			
		masculines		féminines	
		français	anglais	français	anglais
FÉMININS	FRANCOPHONES		**sympathique** ($t = 5{,}034$; ddl : 180; $p < 0{,}000$) **sociable** ($t = 4{,}806$; ddl : 180; $p < 0{,}000$) **distingué** ($t = 4{,}704$; ddl : 179; $p < 0{,}000$) **chaleureux** ($t = 5{,}165$; ddl : 180; $p < 0{,}000$) **dynamique** ($t = 3{,}834$; ddl : 178; $p < 0{,}000$) **instruit** ($t = 4{,}106$; ddl : 177; $p < 0{,}005$) **fiable** ($t = 3{,}041$; ddl : 153; $p < 0{,}000$) **qualités d'un *leader*** ($t = 4{,}067$; ddl : 180; $p < 0{,}000$) **sens de l'humour** ($t = 3{,}209$; ddl : 180; $p < 0{,}005$) **caractère** ($t = 4{,}424$; ddl : 178; $p < 0{,}000$) **ambition** ($t = 3{,}576$; ddl : 175; $p < 0{,}000$)	**sympathique** ($t = 3{,}148$; ddl : 180; $p < 0{,}005$) **sociable** ($t = 4{,}410$; ddl : 180; $p < 0{,}000$) **chaleureuse** ($t = 3{,}165$; ddl : 176; $p < 0{,}005$) **caractère** ($t = 3{,}136$; ddl : 172; $p < 0{,}005$)	
	ANGLOPHONES		**sociable** ($t = 2{,}217$; ddl : 52; $p < 0{,}05$)	**dynamique** ($t = 2{,}875$; ddl : 52; $p < 0{,}01$)	
	ALLOPHONES		**distingué** ($t = 2{,}517$; ddl : 84; $p < 0{,}05$) **chaleureux** ($t = 2{,}026$; ddl : 86; $p < 0{,}05$) **qualités d'un *leader*** ($t = 2{,}419$; ddl : 86; $p < 0{,}05$)		

ANNEXE 10

Description des analyses MANOVA pour chacune des caractéristiques et chacun des facteurs : autres traits des répondants

10.1 La langue de l'entrevue

La langue de l'entrevue influe sur toutes les caractéristiques et facteurs analysés, mais d'une façon très différente. Nous allons donc d'abord présenter dans un tableau les caractéristiques et facteurs qui influencent d'une façon générale sur l'évaluation des voix.

Tableau 27

Influence de la langue d'usage des répondants sur l'évaluation des caractéristiques et facteurs

Traits/facteurs	Interaction entre la langue et le sexe du locuteur	Taux*
sympathique	F = 46,21; ddl = 1/600; p < ,000	,072
intelligent(e)	F = 27,71; ddl = 1/595; p < ,000	,045
fiable	F = 45,38; ddl = 1/587; p < ,000	,072
sens de l'humour	F = 4,34; ddl = 1/593; p < ,038	,007
ambition	F = 54,76; ddl = 1/590; p < ,000	,085
solidarité	F = 26,40; ddl = 1/586; p < ,000	,043
statut	F = 61,03; ddl = 1/575; p < ,000	,096

* Il s'agit du *eta* carré : taux d'effet expérimental.

La langue de l'entrevue influe donc directement sur ces cinq caractéristiques et deux facteurs. Comme on le voit dans le graphique 52, ce sont les répondants qui ont fait l'entrevue en anglais qui surévaluent significativement ces traits et facteurs.

Graphique 52

Les moyennes de certains traits et facteurs selon la langue de l'entrevue

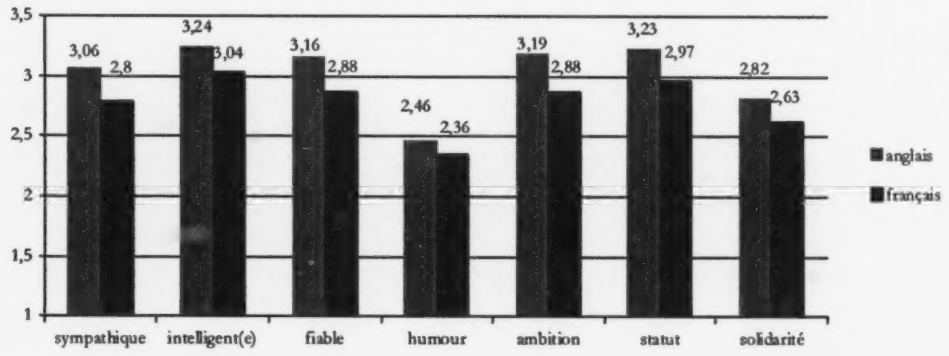

Pour le trait ***sociable***, la langue de l'entrevue influe significativement sur l'évaluation des langues ($F = 7,40$; ddl = 604/1; $p < ,007$; $\eta^2 = ,012$), ce qui vaut pour l'évaluation de l'anglais ($F = 32,14$; ddl = 604/1; $p < ,000$; $\eta^2 = ,051$) et du français ($F = 4,36$; ddl = 604/1; $p < ,037$; $\eta^2 = ,007$). Ainsi, le graphique ci-dessous le montre, ce sont les répondants qui ont passé l'entrevue en anglais qui surévaluent les voix par rapport aux répondants ayant répondu en français.

Graphique 53

Interaction entre la langue de l'entrevue et la langue des locuteurs pour la caractéristique *sociable*

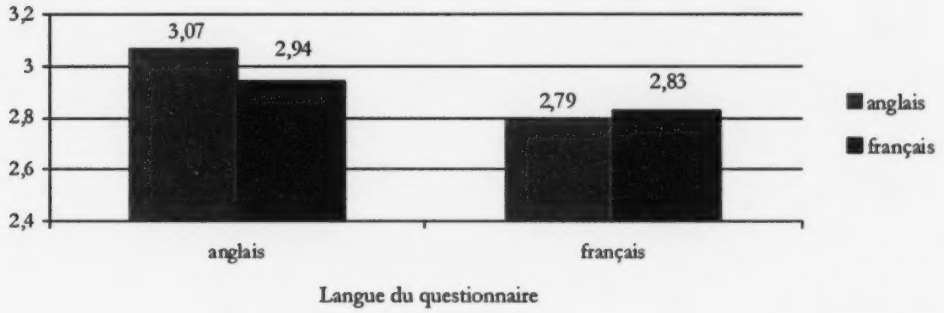

Pour le trait ***distingué(e)***, le résultat concernant l'influence de la langue de l'entrevue sur l'évaluation des langues est significatif ($F = 6,96$; $ddl = 594/1$; $p < ,009$; $\eta^2 = ,012$), mais, en décomposant ces voix en ses deux variantes, ni l'évaluation de l'anglais ($F = 2,60$; $ddl = 594/1$; $p < ,107$; $\eta^2 = ,004$), ni celle du français ($F = 2,09$; $ddl = 594/1$; $p < ,149$; $\eta^2 = ,004$) n'est significative.

Les trois traits restants, *dynamique*, *qualités d'un* leader et *caractère* – tout comme le facteur *compétence-action* montrent un effet simple de la langue de l'entrevue sur l'évaluation du sexe des voix. Quant à la caractéristique ***qualités d'un* leader** ($F = 7,76$; $ddl = 595/1$; $p < ,006$; $\eta^2 = ,013$), cet effet existe pour l'évaluation de l'homme ($F = 6,46$; $ddl = 595/1$; $p < ,011$; $\eta^2 = ,011$) et de la femme ($F = 43,03$; $ddl = 595/1$; $p < ,000$; $\eta^2 = ,067$). Pour les deux langues des voix, ce sont les répondants ayant répondu en anglais qui évaluent plus fortement les voix en anglais et en français.

Graphique 54

Interaction entre la langue de l'entrevue et la langue des locuteurs pour la caractéristique *qualités d'un* leader

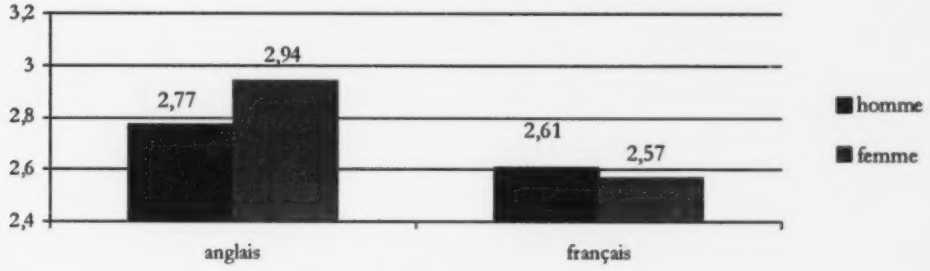

Pour les autres caractéristiques, ***dynamique*** ($F = 6,33$; ddl = 601/1; $p < ,012$; $\eta^2 = ,010$), ***caractère*** ($F = 33,42$; ddl = 593/1; $p < ,000$; $\eta^2 = ,053$) et le facteur ***compétence-action*** ($F = 10,93$; ddl = 574/1; $p < ,001$; $\eta^2 = ,019$), la langue de l'entrevue n'influe significativement que sur la voix de la femme : ($F = 12,17$; ddl = 601/1; $p < ,001$; $\eta^2 = ,020$); ($F = 35,91$; ddl = 593/1; $p < ,000$; $\eta^2 = ,057$); ($F = 38,36$; ddl = 574/1; $p < ,000$; $\eta^2 = ,063$). On voit dans le graphique 55 que ce sont les répondants ayant répondu en anglais qui évaluent plus fortement ces traits.

Graphique 55

Interaction entre la langue de l'entrevue et la langue de la femme pour les caractéristiques *dynamique*, *caractère* et pour le facteur *compétence-action*

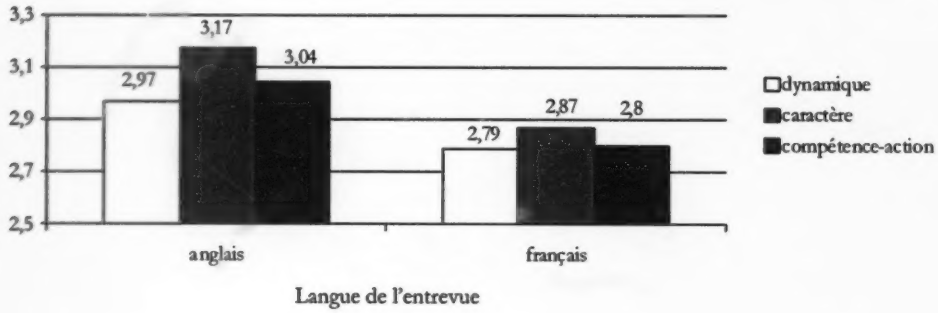

10.2 L'âge des répondants

Il n'y a qu'un seul facteur qui présente une triple interaction du groupe d'âge des répondants avec les deux caractéristiques des voix (langue et sexe) : ***compétence-action*** ($F = 3,11$; $ddl = 569/5$; $p < ,009$; $\eta^2 = ,027$). Cette interaction est significative pour la voix de l'homme ($F = 3,66$; $ddl = 569/5$; $p < ,003$; $\eta^2 = ,031$) lorsqu'il parle en anglais ($F = 3,19$; $ddl = 569/5$; $p < ,008$; $\eta^2 = ,027$) ou en français ($F = 3,75$; $ddl = 569/5$; $p < ,002$; $\eta^2 = ,032$). Le graphique 56 montre que, pour l'anglais, ce sont les personnes les plus âgées de l'échantillon qui évaluent la voix plus fortement. Pour la voix en français par contre, ce sont plutôt les personnes du groupe des 25 à 34 ans qui se détachent par une évaluation plus forte.

Graphique 56

Interaction entre l'âge des répondants et les voix de l'homme pour le facteur *compétence-action*

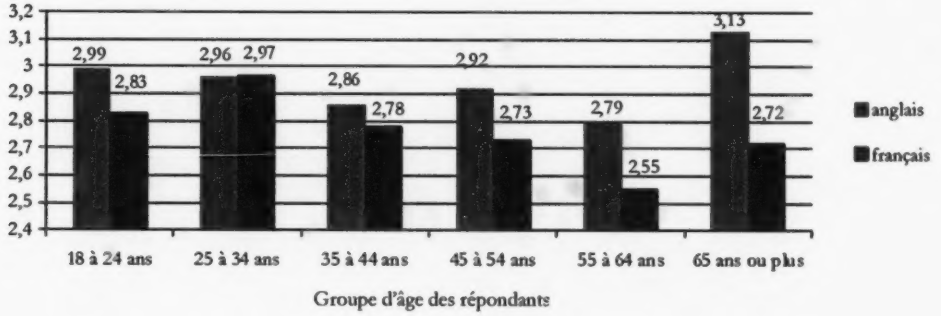

Pour la voix de la femme, l'interaction n'est pas significative ($F = ,96$; ddl = 569/5; $p < ,443$; $\eta^2 = ,008$). En décomposant les effets simples, l'effet de l'âge des répondants est significatif ($F = 4,12$; ddl = 569/5; $p < ,001$; $\eta^2 = ,035$). L'interaction entre le sexe et la langue des voix est également significative (voir la section 2 dans l'étude). Le graphique 57 montre que c'est le groupe d'âge des 65 ans ou plus qui évalue le plus fortement les voix de la femme pour le facteur *compétence-action*.

Graphique 57

Interaction entre l'âge des répondants et les voix de la femme pour le facteur *compétence-action*

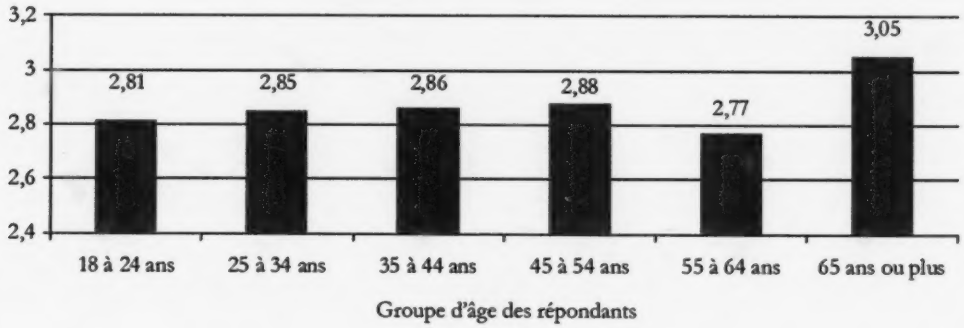

Les autres caractéristiques et facteurs montrent des résultats significatifs au niveau des effets simples des groupes d'âge des répondants. Pour les traits suivants, les groupes d'âge ont des effets significatifs pour l'évaluation du sexe des locuteurs et de la langue qu'ils parlent : *sympathique*, *sociable*, *distingué(e)* et pour le facteur *solidarité*.

Pour ***sympathique***, l'âge des répondants joue un rôle quant à l'évaluation de la langue du locuteur ($F = 3,34$; $ddl = 596/5$; $p < ,006$; $\eta^2 = ,027$), mais en anglais seulement ($F = 3,47$; $ddl = 596/5$; $p < ,004$; $\eta^2 = ,028$; en français : $F = 1,74$; $ddl = 596/5$; $p < ,123$; $\eta^2 = ,014$). Le groupe d'âge influe significativement sur l'évaluation du sexe de la voix ($F = 2,43$; $ddl = 596/5$; $p < ,034$; $\eta^2 = ,020$), mais pour la voix de l'homme seulement ($F = 3,45$; $ddl = 596/5$; $p < ,004$; $\eta^2 = ,028$; pour la femme : $F = ,26$; $ddl = 596/5$; $p < ,935$; $\eta^2 = ,002$).

Graphique 58

Interaction entre l'âge des répondants et les voix des locuteurs pour la caractéristique *sympathique*

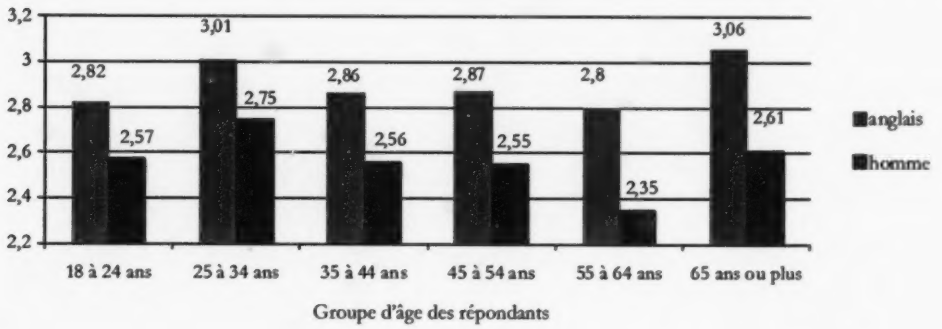

Le graphique 59 montre une forte évaluation des voix en anglais par le groupe des 25 à 34 ans ainsi que par le groupe des 65 ans ou plus. Pour la voix de l'homme, ce sont plutôt les répondants de 55 à 64 ans qui évaluent moins fortement ces voix.

Pour ***sociable***, l'âge des répondants joue un rôle pour l'évaluation de la langue du locuteur ($F = 2,71$; $ddl = 600/5$; $p < ,020$; $\eta^2 = ,022$), mais en anglais seulement ($F = 3,99$; $ddl = 600/5$; $p < ,001$; $\eta^2 = ,032$; en français : $F = 1,23$; $ddl = 600/5$; $p < ,295$; $\eta^2 = ,010$). L'âge influe également sur l'évaluation du sexe du locuteur ($F = 3,11$; $ddl = 600/5$; $p < ,009$; $\eta^2 = ,025$), mais pour la voix de l'homme seulement ($F = 3,91$; $ddl = 600/5$; $p < ,002$; $\eta^2 = ,032$; pour la femme : $F = ,92$; $ddl = 600/5$; $p < ,465$; $\eta^2 = ,008$).

Graphique 59

Interaction entre l'âge des répondants et les voix des locuteurs pour la caractéristique *sociable*

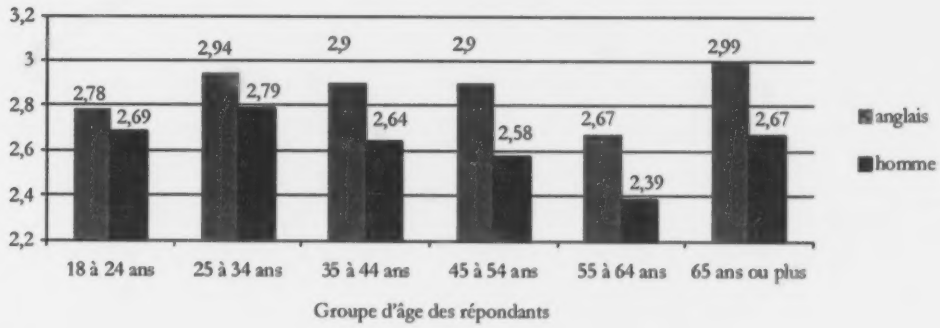

Le graphique montre une forte évaluation des voix en anglais par le groupe des 25 à 34 ans ainsi que par le groupe des 65 ans ou plus. Pour la voix de l'homme, ce sont plutôt les répondants de 55 à 64 ans qui évaluent moins fortement ces voix.

Pour ***distingué(e)***, l'âge des répondants joue un rôle pour l'évaluation de la langue du locuteur ($F = 2,26$; ddl = 590/5; $p < ,047$; $\eta^2 = ,019$), mais, en décomposant, l'effet n'est plus significatif, ni pour la voix en anglais ($F = 1,87$; ddl = 590/5; $p < ,098$; $\eta^2 = ,016$), ni pour la voix en français ($F = ,43$; ddl = 590/5; $p < ,829$; $\eta^2 = ,004$). L'âge du répondant influe par contre sur l'évaluation du sexe du locuteur ($F = 4,97$; ddl = 590/5; $p < ,000$; $\eta^2 = ,040$), mais seulement sur les voix de la femme ($F = 3,19$; ddl = 590/5; $p < ,008$; $\eta^2 = ,026$; la voix de l'homme : $F = 1,38$; ddl = 590/5; $p < ,230$; $\eta^2 = ,012$).

Le graphique 60 montre une faible évaluation des voix de la femme par le groupe des 25 à 34 ans.

Graphique 60

Interaction entre l'âge des répondants et les voix de la femme pour la caractéristique *distingué(e)*

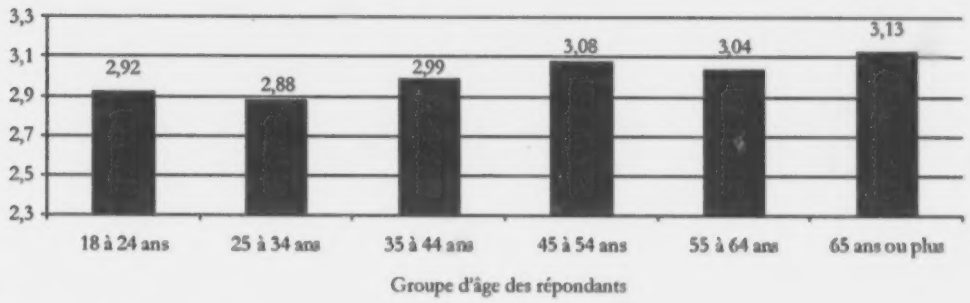

Pour le facteur ***solidarité***, l'âge des répondants joue un rôle pour l'évaluation de la langue des locuteurs ($F = 2,5$; ddl = 582/5; $p < ,030$; $\eta^2 = ,021$), mais seulement lorsqu'ils parlent en anglais ($F = 5,27$; ddl = 582/5; $p < ,000$; $\eta^2 = ,043$; en français : $F = ,71$; ddl = 582/5; $p < ,616$; $\eta^2 = ,006$). L'évaluation du sexe du locuteur est également significativement différente ($F = 3,88$; ddl = 582/5; $p < ,002$; $\eta^2 = ,032$), mais pour la voix de l'homme seulement ($F = 4,32$; ddl = 582/5; $p < ,001$; $\eta^2 = ,036$; pour la femme : $F = 1,87$; ddl = 582/5; $p < ,098$; $\eta^2 = ,016$).

Graphique 61

Interaction entre l'âge des répondants et les voix des locuteurs pour le facteur *solidarité*

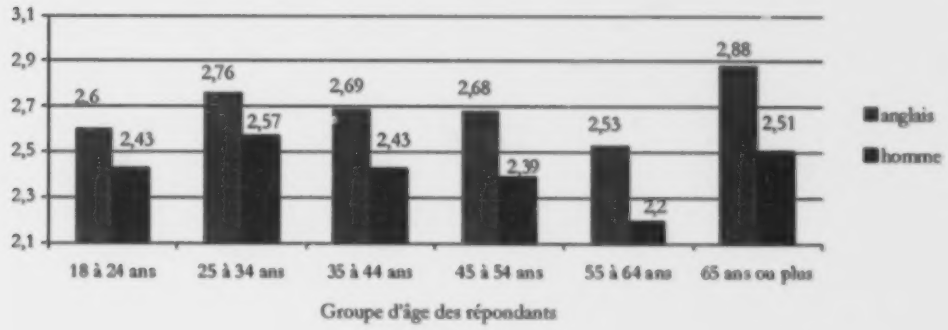

Le graphique 61 montre une forte évaluation des voix en anglais par le groupe des 25 à 34 ans ainsi que par le groupe des 65 ans ou plus. Pour la voix de l'homme, ce sont plutôt les 55 à 64 qui évaluent moins fortement ces voix.

L'âge des répondants influe seulement sur l'évaluation du sexe des locuteurs lorsqu'ils les évaluent pour les caractéristiques *intelligent(e)*, *dynamique*, *qualités d'un* leader, *sens de l'humour*, *caractère* et pour le facteur *statut*.

Pour ***intelligent(e)***, l'âge des répondants n'influe pas sur l'évaluation de la langue du locuteur ($F = ,53$; ddl = 591/5; $p < ,757$; $\eta^2 = ,004$), mais sur l'évaluation du sexe de la voix ($F = 3,72$; ddl = 591/5; $p < ,003$; $\eta^2 = ,031$), mais pour la voix de la femme seulement ($F = 2,49$; ddl = 591/5; $p < ,030$; $\eta^2 = ,021$; pour l'homme : $F = ,70$; ddl = 591/5; $p < ,625$; $\eta^2 = ,006$). Le graphique 62 montre une forte évaluation des voix féminines par le groupe des 65 ans ou plus.

Graphique 62

Influence de l'âge des répondants sur les voix de la femme pour la caractéristique *intelligent(e)*

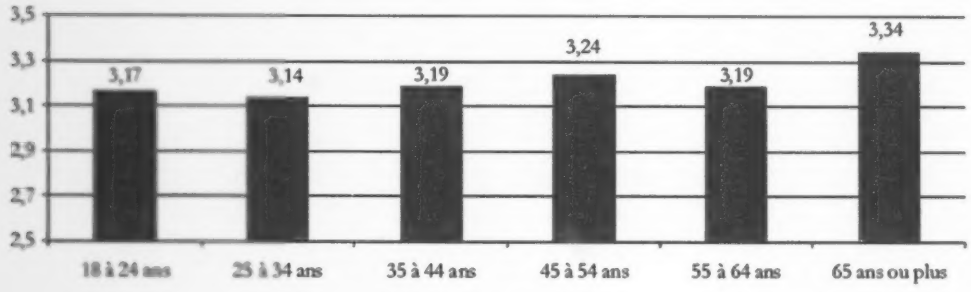

Pour ***dynamique***, l'âge des répondants n'influe pas sur l'évaluation de la langue du locuteur ($F = 2,09$; ddl = 596/5; $p < ,065$; $\eta^2 = ,017$), mais sur l'évaluation du sexe de la voix ($F = 2,54$; ddl = 596/5; $p < ,028$; $\eta^2 = ,021$), pour la voix de la femme ($F = 3,68$; ddl = 596/5; $p < ,003$; $\eta^2 = ,030$) et pour la voix de l'homme ($F = 2,93$; ddl = 596/5; $p < ,013$; $\eta^2 = ,024$). Le graphique 63 montre une forte évaluation des voix féminines par le groupe des 65 ans ou plus et une forte évaluation des voix de l'homme de la part du groupe des 25 à 34 ans.

Graphique 63

Influence de l'âge des répondants sur les voix des locuteurs pour la caractéristique *dynamique*

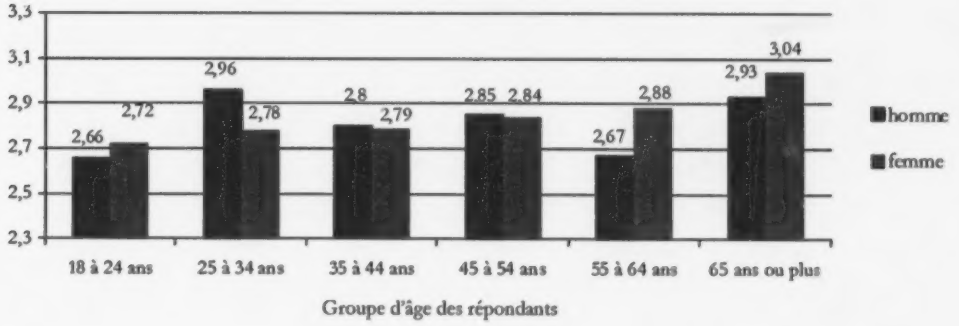

Groupe d'âge des répondants

Pour ***qualités d'un*** **leader**, l'âge des répondants n'influe pas sur l'évaluation de la langue du locuteur ($F = ,97$; ddl = 590/5; $p < ,436$; $\eta^2 = ,008$), mais sur l'évaluation du sexe des voix ($F = 5,74$; ddl = 590/5; $p < ,000$; $\eta^2 = ,046$), pour la voix de la femme ($F = 5,21$; ddl = 590/5; $p < ,000$; $\eta^2 = ,042$) et pour la voix de l'homme ($F = 4,1$; ddl = 590/5; $p < ,001$; $\eta^2 = ,034$). Le graphique 64 montre une forte évaluation des voix féminines par le groupe des 65 ans ou plus et une forte évaluation des voix de l'homme de la part des groupes des 25 à 34 ans et des 18 à 24 ans.

Graphique 64

Influence de l'âge des répondants sur les voix des locuteurs pour la caractéristique *qualités d'un* leader

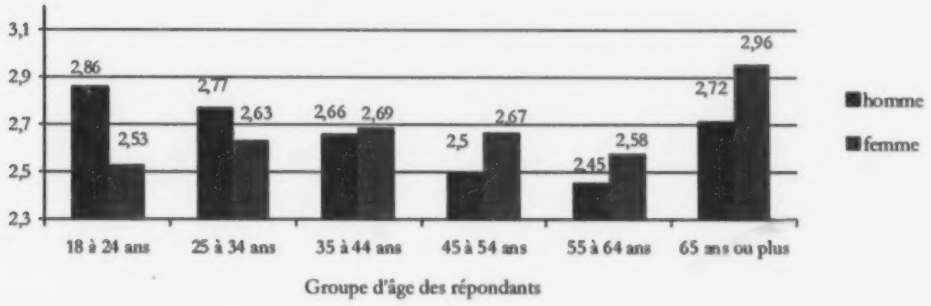

Pour ***sens de l'humour***, l'âge des répondants n'influe pas sur l'évaluation de la langue du locuteur ($F = 1,23$; ddl = 589/5; $p < ,295$; $\eta^2 = ,010$), mais sur celle du sexe des voix ($F = 7,04$; ddl = 589/5; $p < ,000$; $\eta^2 = ,056$), pour la voix de la femme ($F = 9,18$; ddl = 589/5; $p < ,000$; $\eta^2 = ,072$) et pour la voix de l'homme ($F = 4,7$; ddl = 589/5; $p < ,000$; $\eta^2 = ,038$). Le graphique 65 montre une forte évaluation des voix féminines par le groupe des 65 ans et plus et une faible évaluation des voix de l'homme de la part du groupe des 55 à 64 ans.

Graphique 65

Influence de l'âge des répondants sur les voix des locuteurs pour la caractéristique *sens de l'humour*

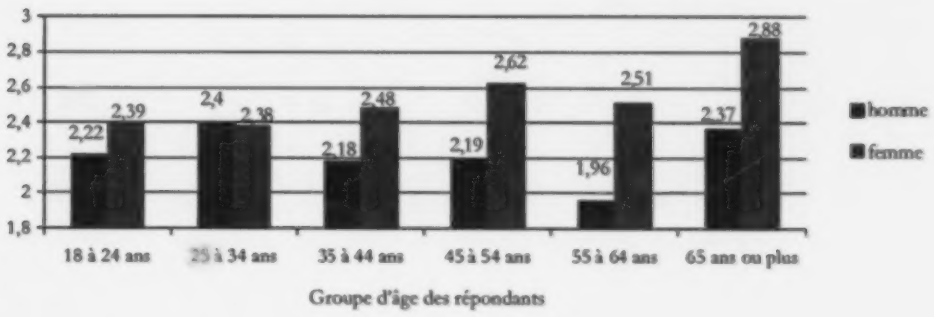

Groupe d'âge des répondants

Pour ***caractère***, l'âge des répondants n'influe pas sur l'évaluation de la langue du locuteur ($F = 1,62$; ddl = 589/5; $p < ,153$; $\eta^2 = ,014$), mais sur celle du sexe des voix ($F = 3,62$; ddl = 589/5; $p < ,003$; $\eta^2 = ,030$), pour la voix de la femme ($F = 2,49$; ddl = 589/5; $p < ,030$; $\eta^2 = ,021$) et pour la voix de l'homme ($F = 5,34$; ddl = 589/5; $p < ,000$; $\eta^2 = ,043$). Le graphique 66 montre une forte évaluation des voix féminines par le groupe des 65 ans ou plus et une faible évaluation des voix de l'homme de la part du groupe des 55 à 64 ans.

Graphique 66

Influence de l'âge des répondants sur les voix des locuteurs pour la caractéristique *caractère*

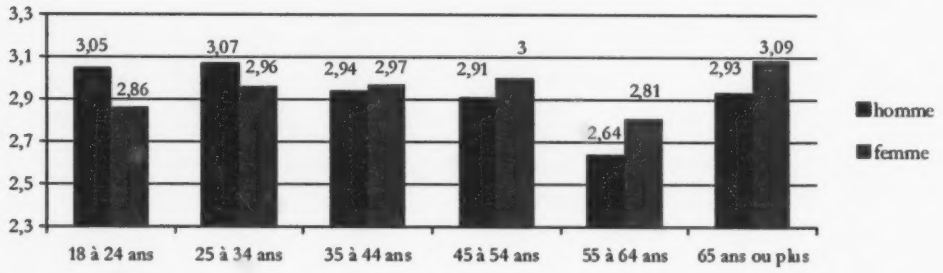

Groupe d'âge des répondants

Pour le facteur ***statut***, l'âge des répondants n'influe pas sur l'évaluation de la langue du locuteur ($F = 1,54$; ddl = 571/5; $p < ,174$; $\eta^2 = ,013$), mais sur celle du sexe des voix ($F = 2,49$; ddl = 571/5; $p < ,030$; $\eta^2 = ,021$). Mais, lorsque ces effets sont décomposés, ils ne sont plus significatifs, ni pour la voix de la femme ($F = 1,01$; ddl = 571/5; $p < ,409$; $\eta^2 = ,009$), ni pour la voix de l'homme ($F = ,97$; ddl = 571/5; $p < ,437$; $\eta^2 = ,008$).

Les évaluations des caractéristiques *chaleureux(se)*, *instruit(e)* et *fiable* varient significativement selon le groupe d'âge des répondants concernant la langue des locuteurs.

Pour ***chaleureux(se)***, l'âge des répondants n'influe pas sur l'évaluation du sexe des voix ($F = ,94$; $ddl = 596/5$; $p < ,453$; $\eta^2 = ,008$), mais sur celle de la langue du locuteur ($F = 3,12$; $ddl = 596/5$; $p < ,009$; $\eta^2 = ,026$) pour la voix en anglais ($F = 3,99$; $ddl = 596/5$; $p < ,001$; $\eta^2 = ,032$), mais pas pour la voix en français ($F = ,39$; $ddl = 596/5$; $p < ,857$; $\eta^2 = ,003$). Le graphique 67 montre une forte évaluation des voix en anglais par les groupes des 25 à 34 ans et de 35 à 44 ans.

Graphique 67

Influence de l'âge des répondants sur les voix en anglais pour la caractéristique *chaleureux(se)*

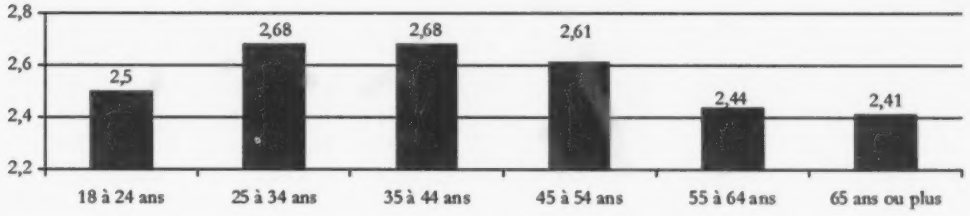

Groupe d'âge des répondants

Pour ***fiable***, l'âge des répondants n'influe pas sur l'évaluation du sexe des voix ($F = ,71$; $ddl = 583/5$; $p < ,613$; $\eta^2 = ,006$); par contre, les groupes d'âge influent sur l'évaluation des langues des locuteurs ($F = 2,65$; $ddl = 583/5$; $p < ,022$; $\eta^2 = ,022$). Mais, lorsque ces effets sont décomposés, ils ne sont plus significatifs, ni pour les voix en français ($F = 1,21$; $ddl = 583/5$; $p < ,302$; $\eta^2 = ,010$), ni pour les voix en anglais ($F = 1,57$; $ddl = 583/5$; $p < ,166$; $\eta^2 = ,013$).

Pour ***instruit(e)***, l'âge des répondants n'influe pas sur l'évaluation du sexe des voix ($F = 1,81$; $ddl = 590/5$; $p < ,108$; $\eta^2 = ,015$); par contre, il influe sur l'évaluation des langues des locuteurs ($F = 2,56$; $ddl = 590/5$; $p < ,027$; $\eta^2 = ,021$). Mais, lorsque ces effets sont décomposés, ils ne sont plus significatifs, ni pour les voix en français ($F = ,69$; $ddl = 590/5$; $p < ,634$; $\eta^2 = ,006$), ni pour les voix en anglais ($F = 1,64$; $ddl = 590/5$; $p < ,148$; $\eta^2 = ,014$).

10.3 La scolarité des répondants

Deux traits montrent une triple interaction avec le niveau de scolarité et les deux caractéristiques des voix : *sympathique* et *ambition*.

Pour le trait ***sympathique***, cette interaction ($F = 5,99$; ddl = 598/2; $p < ,003$; $\eta^2 = ,020$) est significative pour la voix de l'homme ($F = 4,48$; ddl = 598/2; $p < ,012$; $\eta^2 = ,015$) lorsqu'il parle en anglais ($F = 3,87$; ddl = 598/2; $p < ,021$; $\eta^2 = ,013$) ou en français ($F = 3,10$; ddl = 598/2; $p < ,046$; $\eta^2 = ,010$). Le graphique 68 montre que, pour l'anglais, ce sont les personnes les plus scolarisées de l'échantillon qui évaluent la voix plus fortement. Pour la voix en français par contre, ce sont plutôt les personnes du groupe moins scolarisé qui se détachent par une évaluation plus forte.

Graphique 68

Influence du niveau de scolarité des répondants sur les voix de l'homme pour la caractéristique *sympathique*

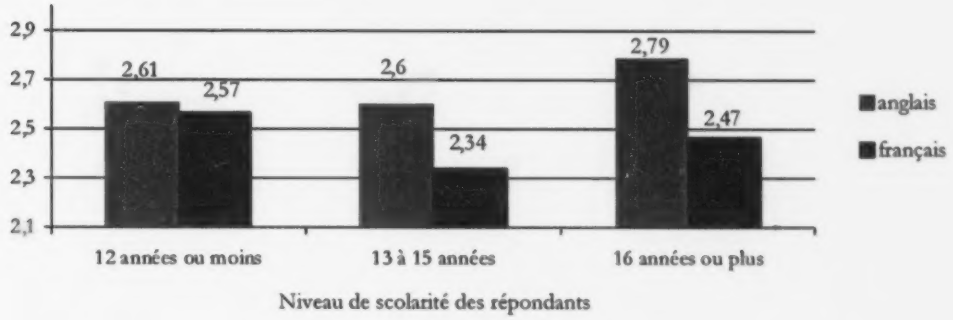

Pour la voix de la femme, l'interaction n'est pas significative ($F = 1,52$; ddl = 598/2; $p < ,219$; $\eta^2 = ,005$). En décomposant les effets simples, le niveau de scolarité des répondants n'est pas significatif pour l'évaluation des langues ($F = 1,52$; ddl = 598/2; $p < ,219$; $\eta^2 = ,005$).

Pour le trait ***ambition***, cette interaction ($F = 3,88$; ddl = 588/2; $p < ,021$; $\eta^2 = ,013$) est significative pour la voix de la femme ($F = 3,41$; ddl = 598/2; $p < ,034$; $\eta^2 = ,011$) lorsqu'elle parle en anglais ($F = 5,64$; ddl = 588/2; $p < ,004$; $\eta^2 = ,019$). Elle est non significative lorsqu'elle parle en français ($F = 0,3$; ddl = 588/2; $p < ,971$; $\eta^2 = ,000$). Le graphique 69 montre que, pour la voix de la femme en anglais, ce sont les personnes les moins scolarisées de l'échantillon qui évaluent la voix plus fortement.

Graphique 69

Influence des niveaux de scolarité des répondants sur la voix de la femme en anglais pour la caractéristique *ambition*

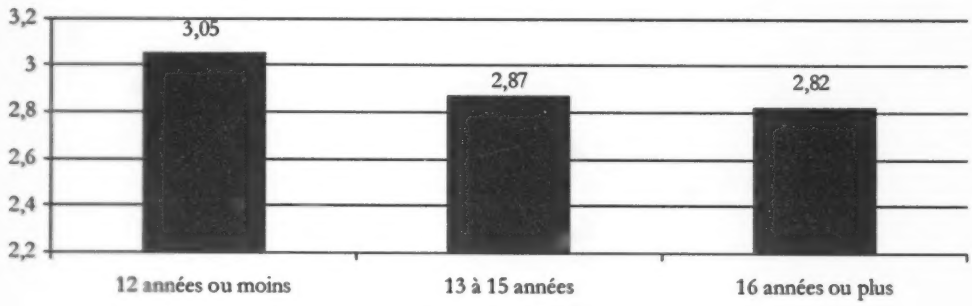

Pour la voix de l'homme, l'interaction n'est pas significative ($F = 1,13$; ddl = 588/2; $p < ,324$; $\eta^2 = ,004$). En décomposant les effets simples, le niveau de scolarité des répondants n'est pas significatif pour l'évaluation des langues ($F = 1,13$; ddl = 588/2; $p < ,324$; $\eta^2 = ,004$).

Les autres caractéristiques et facteurs montrent soit une influence du niveau de scolarité des répondants sur l'évaluation du sexe des voix (*sociable*, *intelligent(e)*, *distingué(e)*, *dynamique*, *instruit(e)*, *qualités d'un* leader, *sens de l'humour*, *caractère*, *solidarité*, *statut*), soit par rapport à l'ensemble des voix (*chaleureux(se)*). Seule l'évaluation du trait *fiable* n'est pas influencée par le niveau de scolarité des répondants.

L'évaluation du trait ***chaleureux(se)*** est significativement différente selon le niveau de scolarité des répondants ($F = 8,89$; $ddl = 598/2$; $p < ,000$; $\eta^2 = ,029$). Cet effet concerne toutes les voix et, comme on le voit dans le graphique 70, ce sont les répondants ayant 12 années ou moins de scolarité qui évaluent le plus fortement les voix.

Graphique 70

Influence du niveau de scolarité des répondants sur l'évaluation des voix pour la caractéristique *chaleureux(se)*

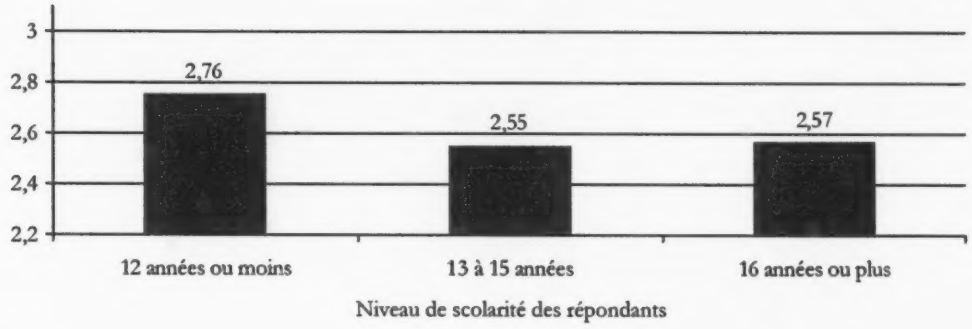

Pour le trait ***sociable***, le niveau de scolarité des répondants n'influe pas sur l'évaluation des langues ($F = 1,62$; ddl = 602/2; $p < ,199$; $\eta^2 = ,005$), mais le résultat est significatif pour l'évaluation du sexe des voix ($F = 3,17$; ddl = 602/2; $p < ,043$; $\eta^2 = ,010$). Par contre, lorsque décomposé, l'effet n'est significatif ni pour la voix de la femme ($F = 1,42$; ddl = 602/2; $p < ,242$; $\eta^2 = ,005$), ni pour la voix de l'homme ($F = 2,08$; ddl = 602/2; $p < ,125$; $\eta^2 = ,007$).

Pour le trait ***intelligent(e)***, le niveau de scolarité des répondants n'influe pas sur l'évaluation des langues ($F = ,13$; ddl = 593/2; $p < ,880$; $\eta^2 = ,000$), mais le résultat est significatif pour l'évaluation du sexe des voix ($F = 10,13$; ddl = 593/2; $p < ,000$; $\eta^2 = ,033$), lorsque la voix est féminine ($F = 8,11$; ddl = 593/2; $p < ,000$; $\eta^2 = ,027$), mais il est non significatif pour la voix de l'homme ($F = ,78$; ddl = 593/2; $p < ,457$; $\eta^2 = ,003$). Ce sont les répondants moins scolarisés qui évaluent le plus fortement la voix de la femme pour le trait *intelligent(e)*.

Graphique 71

Influence du niveau de scolarité des répondants sur l'évaluation des voix de la femme pour la caractéristique *intelligent(e)*

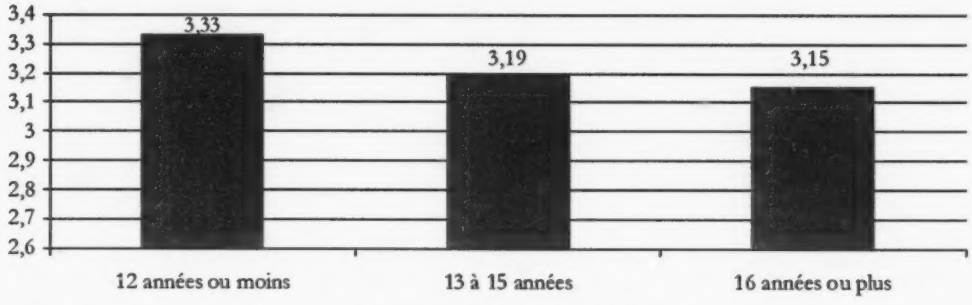

Pour le trait ***distingué(e)***, le niveau de scolarité des répondants n'influe pas sur l'évaluation des langues ($F = ,94$; ddl = 592/2; $p < ,392$; $\eta^2 = ,003$), mais le résultat est significatif pour l'évaluation du sexe des voix ($F = 8,42$; ddl = 592/2; $p < ,000$; $\eta^2 = ,028$), lorsque la voix est féminine ($F = 15,14$; ddl = 592/2; $p < ,000$; $\eta^2 = ,049$), mais il est non significatif pour la voix de l'homme ($F = ,75$; ddl = 592/2; $p < ,472$; $\eta^2 = ,003$). Ce sont les répondants moins scolarisés qui évaluent le plus fortement la voix de la femme pour le trait *distingué(e)*.

Graphique 72

Influence du niveau de scolarité des répondants sur l'évaluation des voix de la femme pour la caractéristique *distingué(e)*

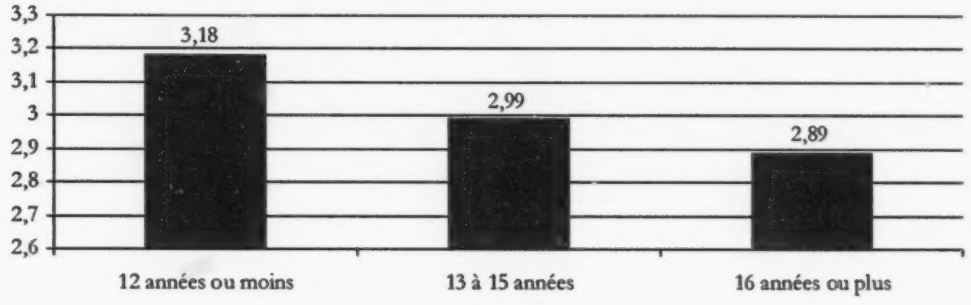

Pour le trait ***dynamique***, le niveau de scolarité des répondants n'influe pas sur l'évaluation des langues ($F = ,09$; $ddl = 599/2$; $p < ,918$; $\eta^2 = ,000$), mais le résultat est significatif pour l'évaluation du sexe des voix ($F = 7,60$; $ddl = 599/2$; $p < ,001$; $\eta^2 = ,025$), lorsque la voix est féminine ($F = 7,09$; $ddl = 599/2$; $p < ,001$; $\eta^2 = ,023$), mais il est non significatif pour la voix de l'homme ($F = 2,52$; $ddl = 599/2$; $p < ,081$; $\eta^2 = ,008$). Ce sont les répondants moins scolarisés qui évaluent le plus fortement la voix de la femme pour le trait *dynamique*.

Graphique 73

Influence du niveau de scolarité des répondants sur l'évaluation des voix de la femme pour la caractéristique *dynamique*

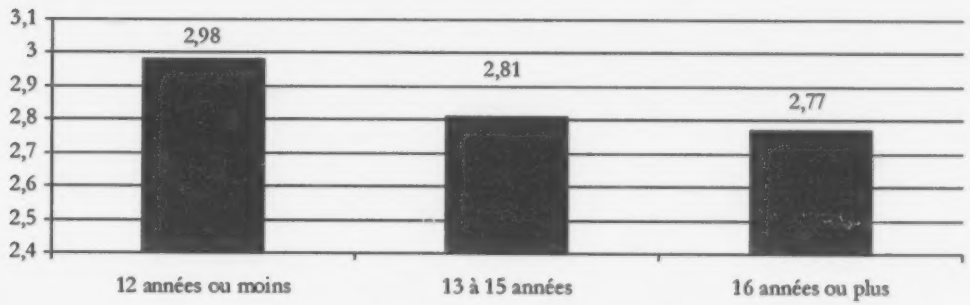

Pour le trait ***instruit(e)***, le niveau de scolarité des répondants n'influe pas sur l'évaluation des langues ($F = 1,13$; ddl = 593/2; $p < ,325$; $\eta^2 = ,004$), mais le résultat est significatif pour l'évaluation du sexe des voix ($F = 7,51$; ddl = 593/2; $p < ,001$; $\eta^2 = ,025$), lorsque la voix est féminine ($F = 5,63$; ddl = 593/2; $p < ,004$; $\eta^2 = ,019$), mais il est non significatif pour la voix de l'homme ($F = ,98$; ddl = 593/2; $p < ,374$; $\eta^2 = ,003$). Ce sont les répondants moins scolarisés qui évaluent le plus fortement la voix de la femme pour le trait *instruit(e)*.

Graphique 74

Influence du niveau de scolarité des répondants sur l'évaluation des voix de la femme pour la caractéristique *instruit(e)*

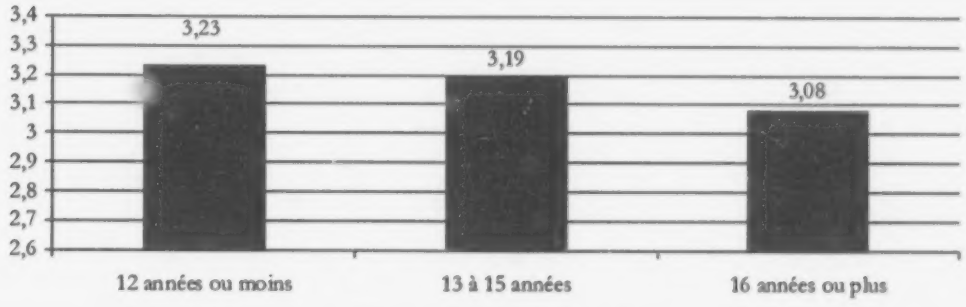

Pour le trait ***qualités d'un* leader**, le niveau de scolarité des répondants n'influe pas sur l'évaluation des langues ($F = ,22$; ddl = 593/2; $p < ,803$; $\eta^2 = ,001$), mais le résultat est significatif pour l'évaluation du sexe des voix ($F = 4,19$; ddl = 593/2; $p < ,016$; $\eta^2 = ,014$), lorsque la voix est féminine ($F = 5,68$; ddl = 593/2; $p < ,004$; $\eta^2 = ,019$), mais il est non significatif pour la voix de l'homme ($F = ,06$; ddl = 593/2; $p < ,939$; $\eta^2 = ,000$). Ce sont les répondants moins scolarisés qui évaluent le plus fortement la voix de la femme pour le trait *qualités d'un* leader.

Graphique 75

Influence du niveau de scolarité des répondants sur l'évaluation des voix de la femme pour la caractéristique *qualités d'un* leader

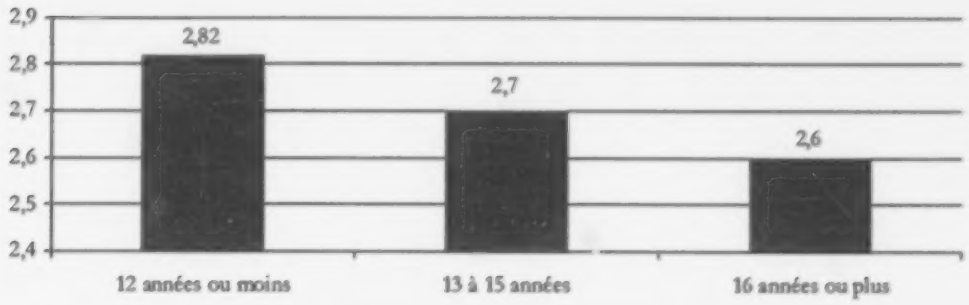

Pour le trait ***sens de l'humour***, le niveau de scolarité des répondants n'influe pas sur l'évaluation des langues ($F = 1,71$; ddl = 591/2; $p < ,181$; $\eta^2 = ,006$), mais le résultat est significatif pour l'évaluation du sexe des voix ($F = 5,23$; ddl = 591/2; $p < ,006$; $\eta^2 = ,017$), lorsque la voix est féminine ($F = 11,94$; ddl = 591/2; $p < ,000$; $\eta^2 = ,039$), et lorsque la voix est masculine ($F = 3,70$; ddl = 591/2; $p < ,025$; $\eta^2 = ,012$). Ce sont les répondants moins scolarisés qui évaluent le plus fortement la voix de la femme ainsi que la voix de l'homme pour le trait *sens de l'humour*.

Graphique 76

Influence du niveau de scolarité des répondants sur l'évaluation des voix de la femme et de l'homme pour la caractéristique *sens de l'humour*

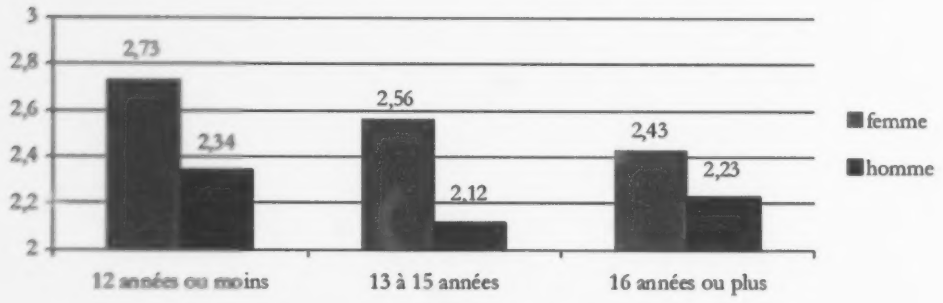

Pour le trait ***caractère***, le niveau de scolarité des répondants n'influe pas sur l'évaluation des langues ($F = ,09$; ddl = 591/2; $p < ,917$; $\eta^2 = ,000$), mais le résultat est significatif pour l'évaluation du sexe des voix ($F = 7,68$; ddl = 591/2; $p < ,001$; $\eta^2 = ,025$), lorsque la voix est féminine ($F = 5,75$; ddl = 591/2; $p < ,003$; $\eta^2 = ,019$), mais ce résultat est non significatif lorsque la voix est masculine ($F = 1,79$; ddl = 591/2; $p < ,169$; $\eta^2 = ,006$). Ce sont les répondants moins scolarisés qui évaluent le plus fortement la voix de la femme pour le trait *caractère*.

Graphique 77

Influence du niveau de scolarité des répondants sur l'évaluation des voix de la femme et de l'homme pour la caractéristique *caractère*

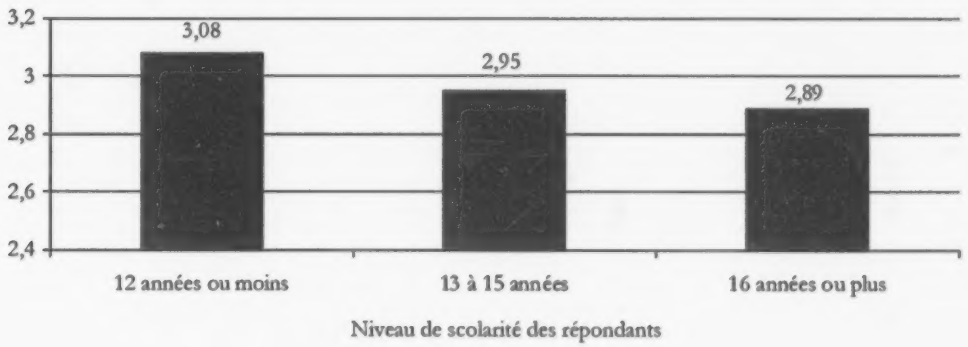

Pour le facteur ***solidarité***, le niveau de scolarité des répondants n'influe pas sur l'évaluation des langues ($F = ,85$; ddl = 584/2; $p < ,428$; $\eta^2 = ,003$), mais le résultat est significatif pour l'évaluation du sexe des voix ($F = 3,38$; ddl = 584/2; $p < ,035$; $\eta^2 = ,011$), lorsque la voix est féminine ($F = 6,54$; ddl = 584/2; $p < ,002$; $\eta^2 = ,022$), mais ce résultat est non significatif lorsque la voix est masculine ($F = 2,85$; ddl = 584/2; $p < ,059$; $\eta^2 = ,010$). Ce sont les répondants moins scolarisés qui évaluent le plus fortement la voix de la femme pour le facteur *solidarité*.

Graphique 78

Influence du niveau de scolarité des répondants sur l'évaluation des voix de la femme pour le facteur *solidarité*

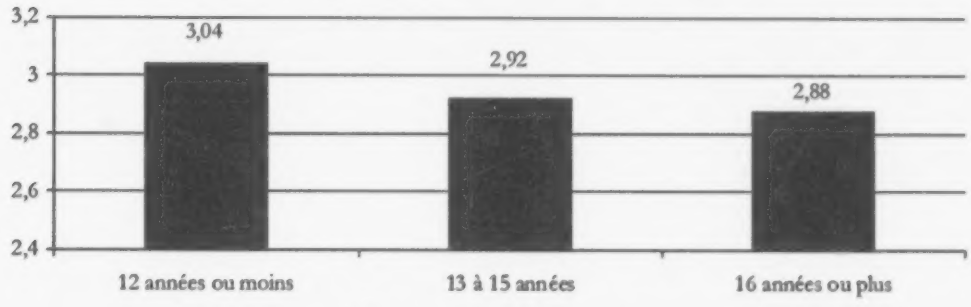

Pour le facteur ***statut***, le niveau de scolarité des répondants n'influe pas sur l'évaluation des langues ($F = ,20$; ddl = 573/2; $p < ,823$; $\eta^2 = ,001$), mais le résultat est significatif pour l'évaluation du sexe des voix ($F = 6,18$; ddl = 573/2; $p < ,002$; $\eta^2 = ,021$), lorsque la voix est féminine ($F = 5,45$; ddl = 573/2; $p < ,005$; $\eta^2 = ,019$), mais ce résultat est non significatif lorsque la voix est masculine ($F = ,19$; ddl = 573/2; $p < ,824$; $\eta^2 = ,001$). Ce sont les répondants moins scolarisés qui évaluent le plus fortement la voix de la femme pour le facteur *statut*.

Graphique 79

Influence du niveau de scolarité des répondants sur l'évaluation des voix de la femme pour le facteur *statut*

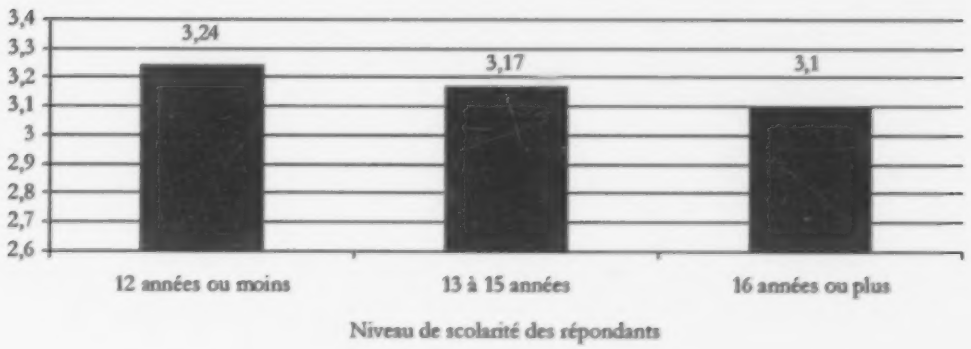

Pour le facteur ***compétence-action***, le niveau de scolarité des répondants n'influe pas sur l'évaluation des langues ($F = ,07$; $ddl = 572/2$; $p < ,935$; $\eta^2 = ,000$), mais le résultat est significatif pour l'évaluation du sexe des voix ($F = 8,67$; $ddl = 572/2$; $p < ,000$; $\eta^2 = ,029$), lorsque la voix est féminine ($F = 4,3$; $ddl = 572/2$; $p < ,014$; $\eta^2 = ,015$), mais ce résultat est non significatif lorsque la voix est masculine ($F = 1,75$; $ddl = 572/2$; $p < ,175$; $\eta^2 = ,006$). Ce sont les répondants moins scolarisés qui évaluent le plus fortement la voix de la femme pour le facteur *compétence-action*.

Graphique 80

Influence du niveau de scolarité des répondants sur l'évaluation des voix de la femme pour le facteur *compétence-action*

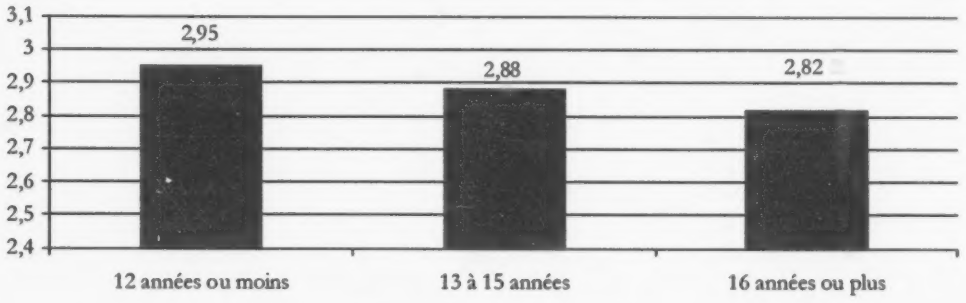

10.4 Le revenu des répondants

Quatre traits montrent une triple interaction avec le niveau de revenu et les deux caractéristiques des voix : *sympathique, distingué(e), dynamique, ambition* et le facteur *compétence-action.*

Pour le trait ***sympathique***, cette interaction ($F = 2,80$; ddl = 501/5; $p < ,017$; $\eta^2 = ,027$) est significative pour la voix de la femme ($F = 2,41$; ddl = 501/5; $p < ,036$; $\eta^2 = ,023$) lorsqu'elle parle en anglais ($F = 2,63$; ddl = 501/5; $p < ,023$; $\eta^2 = ,026$), mais le résultat n'est pas significatif lorsqu'elle parle en français ($F = 1,07$; ddl = 501/5; $p < ,375$; $\eta^2 = ,011$). Le graphique 81 montre que, pour l'anglais, ce sont les personnes les moins nanties de l'échantillon qui évaluent la voix de la femme le plus fortement.

Graphique 81

Interaction entre le revenu des répondants et la voix de la femme en anglais pour la caractéristique *sympathique*

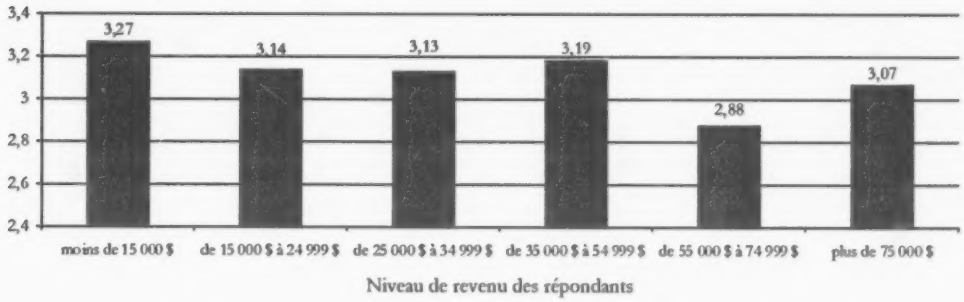

Pour la voix de l'homme, l'interaction n'est pas significative ($F = 2,03$; ddl = 501/5; $p < ,073$; $\eta^2 = ,020$). En décomposant les effets simples, le niveau de scolarité des répondants n'est pas significatif pour l'évaluation des langues ($F = 2,03$; ddl = 501/5; $p < ,073$; $\eta^2 = ,020$).

Pour le trait ***distingué(e)***, cette interaction ($F = 3,17$; $ddl = 496/5$; $p < ,008$; $\eta^2 = ,031$) est significative pour la voix de la femme ($F = 3,73$; $ddl = 496/5$; $p < ,003$; $\eta^2 = ,036$) lorsqu'elle parle en anglais ($F = 5,15$; $ddl = 496/5$; $p < ,000$; $\eta^2 = ,049$), mais le résultat n'est pas significatif lorsqu'elle parle en français ($F = ,92$; $ddl = 496/5$; $p < ,470$; $\eta^2 = ,009$). Le graphique 82 montre que, pour l'anglais, ce sont les personnes au milieu de l'échelle (35 000 $ à 54 999 $ de revenu annuel) de l'échantillon qui évaluent la voix de la femme le plus fortement.

Graphique 82

Interaction entre le revenu des répondants et la voix de la femme en anglais pour la caractéristique *distingué(e)*

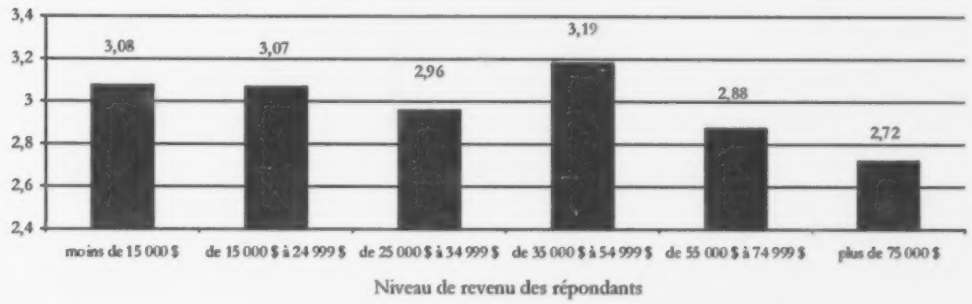

Pour la voix de l'homme, l'interaction n'est pas significative ($F = 1,20$; $ddl = 496/5$; $p < ,310$; $\eta^2 = ,012$). En décomposant les effets simples, le niveau de scolarité des répondants n'est pas significatif pour l'évaluation des langues ($F = 1,20$; $ddl = 496/5$; $p < ,310$; $\eta^2 = ,022$).

Pour le trait ***dynamique***, cette interaction ($F = 2,68$; ddl = 503/5; $p < ,021$; $\eta^2 = ,026$) est significative pour la voix de la femme ($F = 4,93$; ddl = 503/5; $p < ,000$; $\eta^2 = ,047$) lorsqu'elle parle en anglais ($F = 3,02$; ddl = 503/5; $p < ,011$; $\eta^2 = ,029$), mais le résultat n'est pas significatif lorsqu'elle parle en français ($F = 1,83$; ddl = 503/5; $p < ,106$; $\eta^2 = ,018$). Le graphique 83 montre que, pour l'anglais, ce sont les personnes en bas de l'échelle salariale (moins de 15 000 $ de revenu annuel) de l'échantillon qui évaluent la voix de la femme le plus fortement.

Graphique 83

Interaction entre le revenu des répondants et la voix de la femme en anglais pour la caractéristique *dynamique*

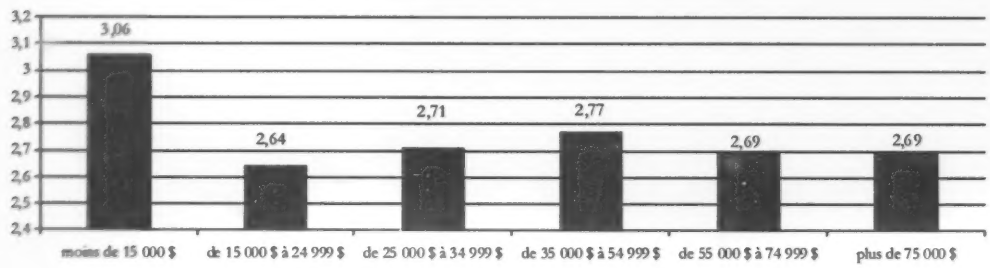

Pour la voix de l'homme, l'interaction est également significative ($F = 3,04$; ddl = 503/5; $p < ,010$; $\eta^2 = ,029$) lorsqu'il parle en anglais ($F = 4,13$; ddl = 503/5; $p < ,001$; $\eta^2 = ,039$) et lorsqu'il parle en français ($F = 4,07$; ddl = 503/5; $p < ,001$; $\eta^2 = ,039$). On voit dans le graphique 84 que, pour la voix en anglais, ce sont les répondants ayant un revenu de 35 000 $ à 54 999 $ qui l'évaluent le plus fortement pour le trait *dynamique*, tandis que, pour la voix en français, ce sont plutôt les répondants ayant un revenu de 15 000 $ à 24 999 $ qui l'évaluent le plus fortement.

Graphique 84

Interaction entre le revenu des répondants et la voix de l'homme en anglais et en français pour la caractéristique *dynamique*

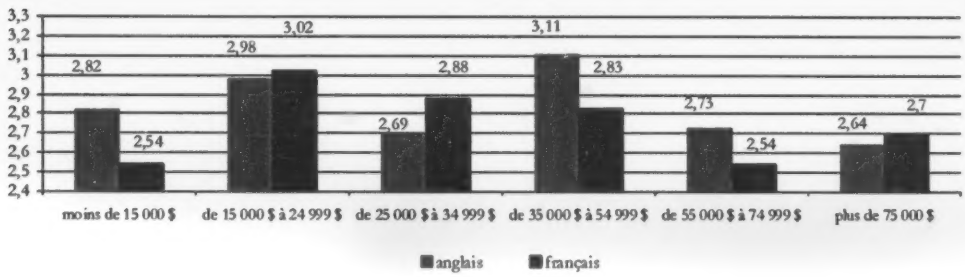

Niveau de revenu des répondants

Pour le trait ***ambition***, cette interaction ($F = 3,58$; $ddl = 498/5$; $p < ,003$; $\eta^2 = ,035$) est significative pour la voix de la femme ($F = 4,99$; $ddl = 498/5$; $p < ,000$; $\eta^2 = ,048$) lorsqu'elle parle en anglais ($F = 3,02$; $ddl = 498/5$; $p < ,011$; $\eta^2 = ,029$), mais le résultat n'est pas significatif lorsqu'elle parle en français ($F = 1,83$; $ddl = 498/5$; $p < ,105$; $\eta^2 = ,018$). Le graphique 85 montre que, pour l'anglais, ce sont les personnes au milieu de l'échelle (35 000 $ à 54 999 $ de revenu annuel) de l'échantillon qui évaluent la voix de la femme le plus fortement.

Graphique 85

Interaction entre le revenu des répondants et la voix de la femme en anglais pour la caractéristique *ambition*

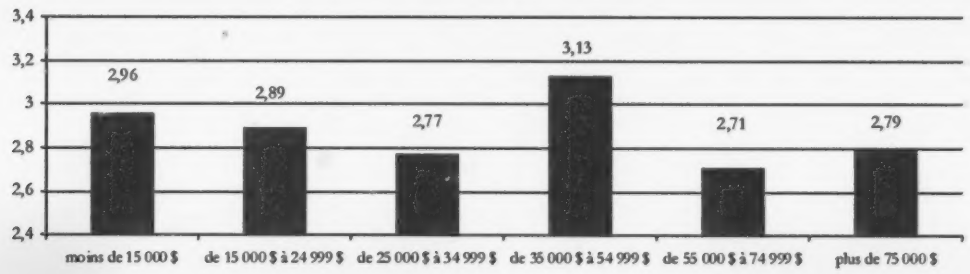

Pour la voix de l'homme, l'interaction n'est pas significative ($F = 1,73$; $ddl = 498/5$; $p < ,125$; $\eta^2 = ,017$). En décomposant les effets simples, le niveau de scolarité des répondants n'est pas significatif pour l'évaluation des langues ($F = 1,73$; $ddl = 498/5$; $p < ,125$; $\eta^2 = ,017$).

Pour le facteur ***compétence-action***, cette interaction ($F = 3,08$; ddl = 484/5; $p < ,010$; $\eta^2 = ,031$) est significative pour la voix de la femme ($F = 3,51$; ddl = 484/5; $p < ,004$; $\eta^2 = ,035$) lorsqu'elle parle en anglais ($F = 4,35$; ddl = 484/5; $p < ,001$; $\eta^2 = ,043$) et lorsqu'elle parle en français ($F = 4,85$; ddl = 484/5; $p < ,000$; $\eta^2 = ,048$). Le graphique 86 montre que, pour l'anglais, ce sont les personnes les moins nanties (moins de 15 000 $) et au milieu de l'échelle (35 000 $ à 54 999 $ de revenu annuel) qui évaluent la voix de la femme le plus fortement. Pour le français, ce sont également les personnes au milieu de l'échelle (35 000 $ à 54 999 $ de revenu annuel) qui l'évaluent le plus fortement.

Graphique 86

Interaction entre le revenu des répondants et la voix de la femme en anglais et en français pour le facteur *compétence-action*

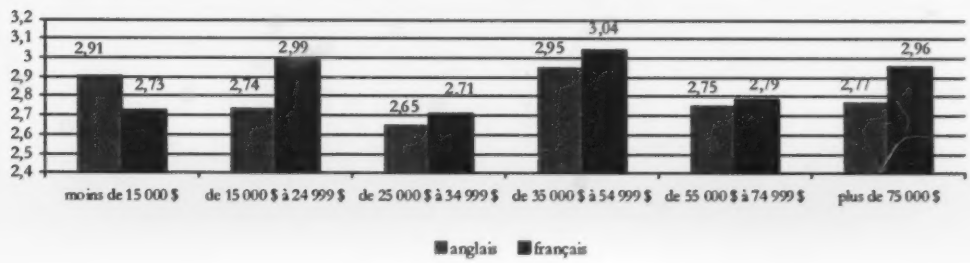

Niveau de revenu des répondants

Pour la voix de l'homme, l'interaction n'est pas significative ($F = 2,18$; ddl = 484/5; $p < ,055$; $\eta^2 = ,022$). En décomposant les effets simples, le niveau de scolarité des répondants n'est pas significatif pour l'évaluation des langues ($F = 1,73$; ddl = 484/5; $p < ,125$; $\eta^2 = ,017$).

Parmi les autres caractéristiques et facteurs, c'est seulement la caractéristique *qualités d'un* leader qui montre un effet significatif pour les voix dans leur ensemble. C'est-à-dire que ni pour *sociable*, *intelligent(e)*, *chaleureux(se)*, *instruit(e)*, *fiable*, *caractère*, *solidarité* ou *statut*, les résultats ne sont significatifs.

Pour ***qualités d'un* leader**, ce sont donc les voix dans leur ensemble qui varient significativement selon le niveau de revenu des répondants ($F = 3,49$; ddl = 494/5; $p < ,004$; $\eta^2 = ,034$). Le graphique 87 montre que c'est le groupe de répondants ayant un revenu de 25 000 $ à 34 999 $ qui évaluent le moins fortement les voix pour la caractéristique *qualités d'un* leader.

Graphique 87

Influence du revenu des répondants sur les voix des locuteurs pour la caractéristique *qualités d'un* leader

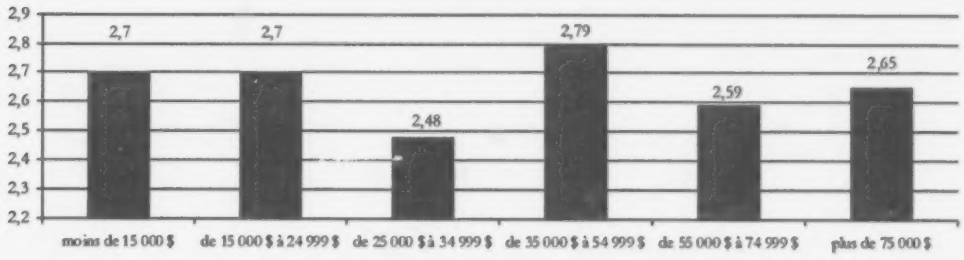

Niveau de revenu des répondants

ANNEXE 11

Résultats des régressions

Tableau 28

Résultats des régressions multiples hiérarchiques pour les variables linguistiques (ensemble de l'échantillon)

	R	R2 ajusté	Delta R	bêta	R	R2 ajusté	Delta R	bêta	R	R2 ajusté	Delta R	bêta
	sympathique				**sociable**				**intelligent(e)**			
Modèle 1	,160	,022**	,025**		,152	,019**	,023**		,143	,017**	,021**	
Langue maternelle française				– ,031				– ,028				,006
Langue maternelle anglaise				,141**				,135**				,146**
Modèle 2	,239	,050***	,032***		,153	,016*	,000		,267	,065***	,065***	
Langue maternelle française				,106				– ,038				,081
Langue maternelle anglaise				,041				,124*				,006
Langue d'usage anglaise				,189**				,031				,303***
Langue d'usage française				– ,106				,028				,013
Modèle 3	,260	,058***	,011*		,183	,023**	,010		,280	,069**	,007	
Langue maternelle française				,103				– ,034				,080
Langue maternelle anglaise				,028				,110				– ,003
Langue d'usage anglaise				,170*				,016				,311***
Langue d'usage française				– ,075				,052				,017
Langue de travail anglaise				,007				,010				,073
Langue de travail française				– ,112*				– ,106*				,090

* $p < ,05$;
** $p < ,01$;
*** $p < ,001$

Tableau 28 (suite)

Résultats des régressions multiples hiérarchiques pour les variables linguistiques (ensemble de l'échantillon)

	R	R2 ajusté	Delta R	bêta	R	R2 ajusté	Delta R	bêta	R	R2 ajusté	Delta R	bêta
	distingué(e)				**instruit(e)**				**intelligent(e)**			
Modèle 1	,087	,004	,008		,148	,018**	,022**		,145	,018**	,021**	
Langue maternelle française				,060				– ,021				6006
Langue maternelle anglaise				– ,038				,136**				,167**
Modèle 2	,149	,015*	,015*		,271	,067***	,052***		,286	,075***	,061***	
Langue maternelle française				,003				,103				,223***
Langue maternelle anglaise				– ,108				,005				,036
Langue d'usage anglaise				,179**				,251***				,229***
Langue d'usage française				,153*				– ,087				– ,152
Modèle 3	,178	,032**	,021*		,277	,067***	,003		,296	,078***	,006	
Langue maternelle française				,000				,105				,224***
Langue maternelle anglaise				– ,122*				– ,004				,025
Langue d'usage anglaise				,184**				,240***				,221**
Langue d'usage française				,164*				– ,071				– ,136
Langue de travail anglaise				– ,069				,017				– ,017
Langue de travail française				– ,113*				– ,055				– ,090

* $p < ,05$;
** $p < ,01$;
*** $p < ,001$

Tableau 28 (suite)

Résultats des régressions multiples hiérarchiques pour les variables linguistiques (ensemble de l'échantillon)

	R	R2 ajusté	Delta R	bêta	R	R2 ajusté	Delta R	bêta	R	R2 ajusté	Delta R	bêta
	leader				**sens de l'humour**				**ambition**			
Modèle 1	,083	,003	,007		,121	,010*	,015*		,172	,026***	,030***	
Langue maternelle française				,032				,034				−,108*
Langue maternelle anglaise				,094				,136*				,091
Modèle 2	,195	,031***	,031***		,138	,011	,005		,296	,065***	,042***	
Langue maternelle française				,101				−,005				−,040
Langue maternelle anglaise				−,016				,106				−,039
Langue d'usage anglaise				,222**				,093				,278***
Langue d'usage française				−,021				,102				,013
Modèle 3	,250	,052***	,024**		,158	,012	,006		,280	,068***	,006	
Langue maternelle française				,102				−,006				−,039
Langue maternelle anglaise				−,043				,094				−,050
Langue d'usage anglaise				,215**				,088				,270***
Langue d'usage française				,003				,109				,031
Langue de travail anglaise				−,059				−,035				−,021
Langue de travail française				−,185***				−,086				−,094

* $p < ,05$;
** $p < ,01$;
*** $p < ,001$

Tableau 29

Résultats des régressions multiples hiérarchiques pour les variables linguistiques concernant les facteurs (ensemble de l'échantillon)

	R	R2 ajusté	Delta R	bêta	R	R2 ajusté	Delta R	bêta	R	R2 ajusté	Delta R	bêta
	solidarité				**statut**				**compétence-action**			
Modèle 1	,083	,007	,004		,161	,026***	,023***		,118	,014*	,010*	
Langue maternelle française				,011				−,024				−,059
Langue maternelle anglaise				,088				,148**				,077
Modèle 2	,125	,016*	,009		,294	,086***	,080***		,183	,033**	,027**	
Langue maternelle française				,028				,065				−,011
Langue maternelle anglaise				,027				−,008				−,010
Langue d'usage anglaise				,136*				,322				,186**
Langue d'usage française				,030				−,005				,004
Modèle 3	,177	,031**	,022**		,320	,102***	,093**		,258	,066***	,057***	
Langue maternelle française				,029				,067				−,011
Langue maternelle anglaise				,009				−,026				−,033
Langue d'usage anglaise				,133*				,316***				,201**
Langue d'usage française				,050				,016				,024
Langue de travail anglaise				−,058				−,052				−,145**
Langue de travail française				−,147**				−,149**				−,207***

Office québécois de la langue française
Québec

08-06 5255
Imprimé au Québec, Canada